

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Dangereuse intransigeance

La photographie d'Anna Bulgari et de son fils Giorgio mutilé par les bandits a fait frissonner d'horreur et bouillir de colère toute l'Italie.

Face au séquestre des comptes bancaires du bijoutier réputé, distributeur de grandes marques de montres suisses, par la Questura romaine, rendant toute transaction impossible, les ravisseurs ont réagi avec une froide détermination. Et voici rouvert le débat opposant d'une manière dramatique les raisons de la magistrature de ne pas céder à la délinquance et la nécessité pour la famille de sauver les siens.

Ce qu'il ne faudrait pas oublier en l'occurrence, c'est que l'inefficacité chronique de la police judiciaire conduit précisément les familles des victimes d'enlèvements à négocier avec le banditisme. Tant qu'on n'aura pas modernisé le système de lutte contre le crime, tant que celle-ci sera conduite par des questures régionales peu enclines à la collaboration inter-policrière ou même inter-régionale, la police judiciaire se montrera aussi peu brillante à combattre la criminalité que l'Etat s'est montré efficace à écraser le terrorisme.

Le succès de la lutte contre le terrorisme a été dû au phénomène inverse à celui qui paralyse la police judiciaire: la centralisation des informations et la collaboration à l'échelle nationale.

Encore que l'industrie du crime a pour elle une loi plus implacable que celle - officielle - qui était à redouter par les terroristes: l'omerta, la loi du silence, qui n'a pas existé au sein des Brigades Rouges ou de Prima Linea. C'est un élément à ne pas négliger.

Dès lors, on comprend que les familles préfèrent de beaucoup charger un avocat d'entrer en relations avec les émissaires des bandits en vue de régler les montants exigés.

Enfin, la mentalité générale, même si elle se révolte contre le rapt, est différente à cet égard en Italie que dans le reste de l'Europe. Enlèvements et rançons font en quelque sorte partie de la «tradition criminelle» italienne et surtout sarde, sicilienne ou calabraise, où le riche paye. S'il n'est «protégé»...

L'expérience a prouvé que dans la plupart des cas où l'Etat s'est montré intransigeant, ou la magistrature intraitable, cela s'est soldé par la mort des victimes!

Le jeune Bulgari n'eût sans doute pas été mutilé si, à ce «banditisme historique» ne venait s'ajouter désormais des considérations politico-policrières qui n'ont d'autre but qu'essayer d'enrayer un cancer qui tend à s'étendre hors du banditisme organisé et c'est ce qui est finalement le plus inquiétant et le plus grave pour la vie des victimes.

Roland CARRERA

Tripoli: Yasser Arafat et ses partisans évacués «Le combat n'est pas terminé»

Après près de deux mois de combats fratricides et dix jours d'hésitations entretenus par les bombardements de la marine israélienne, Yasser Arafat et 4000 combattants de l'OLP qui lui sont restés fidèles se sont embarqués hier sur cinq bateaux grecs dans le port de Tripoli où ils étaient encerclés, et ont quitté le Liban sous la protection de la marine française.

Hier matin, vers 7 h. 30, le porte-avions «Clemenceau» et le contre-torpilleur «Armand» sont apparus au large de la seconde ville du Liban, tandis que les cinq bateaux grecs affrétés par l'OLP faisaient leur entrée dans ce port, qui, la veille encore, était sous le feu de la marine israélienne. Le porte-parole du gouvernement français M. Max Gallo a décrit la couverture navale française comme «une opération humanitaire».

Yasser Arafat, qui quitte son dernier bastion au Proche-Orient, avait revêtu sa tenue de combat et coiffé sa casquette militaire. Le «keffieh» autour du cou, il est monté à bord de l'«Odysseus Elytis» en voiture, en faisant le «V» de la victoire, après avoir remis ses armes lourdes à l'armée libanaise au cours d'une brève cérémonie dans un bâtiment du port.

M. Arafat devrait rejoindre Tunis, mais on ignore encore par quel itinéraire: il pourrait faire escale à Chypre ou en Grèce, et gagner ses quartiers tunisiens

en avion. «Le combat n'est pas terminé. Nous continuerons le combat jusqu'à notre entrée à Jérusalem, la capitale de notre Etat palestinien», a-t-il déclaré.

ISRAËL: PAS D'ENGAGEMENT

Israël, dont les bombardements navals répétés ont retardé d'une journée un départ initialement prévu lundi, n'a pris

aucun engagement formel de libre-passage vis-à-vis de la Grèce ou des Etats-Unis.

«Israël n'a pas pris d'engagement. Nous avons pris note de ce que nous ont dit les parties qui ont été en contact avec nous. Nous ne nous sommes pas engagés. C'est tout», a déclaré un responsable gouvernemental. ▶ Page 2



La foule était dense pour saluer le départ de Yasser Arafat et de ses partisans. (Bélino AP)

Les Américains grelottent à en mourir

Vingt-deux morts, un grand nombre de routes impraticables, de voitures en panne, de canalisations éclatées, des écoles fermées, tel est le premier bilan d'une vague de froid venue de l'Arctique qui sévit aux Etats-Unis depuis le dernier week-end.

La plupart des décès, selon un bilan provisoire, ont été provoqués par des accidents de la route sur des routes glissantes dans les Etats de l'Idaho, du Missouri et de l'Utah, par des asphyxies au gaz carbonique dans l'Oklahoma et par le froid dans l'Iowa et l'Illinois.

La quasi-totalité du territoire a enregistré des températures polaires, jusqu'à moins 42 degrés dans les grandes plaines.

Dans le Nebraska, la rivière Platte est prise par les glaces sur plus de huit kilomètres. Vers le sud, le gel a fait éclater de nombreuses canalisations jusqu'à Fort Worth (Texas).

A Seattle (Washington), la chaussée totalement gelée et enneigée a été à l'origine de nombreux accidents. Un conducteur de bus est mort de froid lundi en tentant de dégager son véhicule pris par la neige.

De nombreuses routes étaient impraticables autour de Buffalo (New York) où l'on signalait près d'un mètre de neige depuis le début du week-end.

La ville de Harrison (Wisconsin) détenait lundi le record du froid avec moins 42 degrés, suivie de Saint-Cloud (Minnesota) avec moins 41 degrés et Willinston (Nord-Dakota), moins 40.

Sur la côte atlantique comme sur la côte pacifique, on a enregistré des températures négatives et il faisait assez froid pour geler les routes de la frontière mexicaine à la Géorgie. La masse d'air polaire devrait se déplacer lentement vers l'est dans les jours à venir. (ap)

Restriction des sorties de devises à l'étranger

Levée des mesures françaises

Le gouvernement français a formellement levé hier les mesures restrictives exceptionnelles concernant les sorties de devises pour les voyages à l'étranger. Introduites au mois de mars, ces mesures limitaient globalement à 2000 francs français en devises étrangères plus 1000 francs français la somme que pouvait exporter le touriste français pour toute l'année.

Désormais, les Français pourront emporter avec eux 5000 ff. pour chaque voyage à l'étranger. Les résidents français ne seront plus tenus de déclarer la somme qu'ils prennent à l'étranger au moyen du carnet de change.

En revanche, l'interdiction d'utiliser des cartes de crédit sera maintenue. Seuls les voyageurs d'affaires pourront s'en servir, pour un montant maximum de 1000 ff. par jour et par personne. La

carte doit être établie au nom de leur employeur.

Le gouvernement français avait introduit des mesures restrictives il y a neuf mois, dans le but de limiter son déficit extérieur. Le principe n'était pas passé comme une lettre à la poste; il avait suscité des réactions très négatives dans la population et parmi les agences de voyage. De nombreux Français sont d'ailleurs parvenus à contourner la réglementation restrictive.

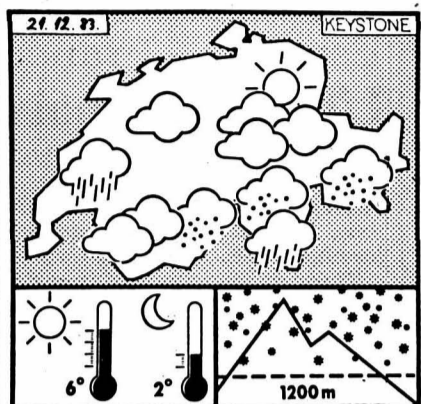
LES RÉPERCUSSIONS EN SUISSE

Cette levée des restrictions sur les devises en France ne devrait avoir que peu de répercussions en Suisse, du moins dans l'immédiat, affirme-t-on dans les milieux touristiques suisses.

L'agence parisienne de l'Office national suisse du tourisme (ONST) a appris la nouvelle avec satisfaction, a confirmé hier matin à l'ATS son porte-parole Jean-Pierre Enzen. Toutefois, il faut se garder d'un optimisme sans réserve, car dans un premier temps, la situation ne devrait pas radicalement changer. Pour l'ONST, les perspectives à moyen terme, soit pour le printemps et l'été prochains, ne s'avèrent pas autrement positives: «Nous allons au devant d'une saison très difficile» a déclaré la direction de l'ONST à Paris. Les devises insuffisantes ne sont pas la raison principale du recul du tourisme français en Suisse, l'insécurité politique et économique en France y sont pour beaucoup plus. On ne s'attend guère, en ces jours de fêtes, à des mouvements plus amples.

Peter Anrig, vice-directeur de la Fédération suisse du tourisme, déclarait en outre que le recul enregistré en Suisse des nuitées est imputable pour 23 pour cent aux restrictions françaises. Il y a eu, de mai à octobre cette année, 194.000 nuitées de moins que pour la même période en 1982. Ce sont manifestement les régions de Suisse romande qui ont été les plus touchées.

De fait, poursuit Peter Anrig, les statistiques indiquent bien que le recul de la demande française remonte aux années 1968-1969. Même si les raisons, économiques, n'ont pas toujours été les mêmes. Malgré certains mouvements ascendants, la moyenne du tourisme français en Suisse est à la baisse. (ats, dpa)



M

météo

Jura, Plateau, Alpes: le ciel sera nuageux avec de belles éclaircies l'après-midi.

Sud des Alpes et Engadine: précipitations devenant parfois abondantes, le plus souvent sous forme de pluie en plaine.

Evolution probable pour jeudi et vendredi: au nord, nébulosité variable à forte, pluies intermittentes entrecoupées de quelques éclaircies. Au sud, temps en partie ensoleillé, passages nuageux.

Mercredi 21 décembre 1983

51e semaine, 355e jour

Fêtes à souhaiter: saint Pierre Canisius

	Mercredi	Jeudi
Lever du soleil	8 h. 14	8 h. 15
Coucher du soleil	16 h. 45	16 h. 45
Lever de la lune	18 h. 10	19 h. 25
Coucher de la lune	9 h. 46	10 h. 39
	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	750,30	750,69
Lac de Neuchâtel	429,02	429,02

S

sommaire

Informatique
L'OFIAMT veut aller vite

SUISSE Page 4

Vie pratique
MAGAZINE Page 7

Interview exclusive
Le directeur de l'usine de montres No 2 de Moscou nous dit

ECONOMIE Page 9

R

2e cahier

Grand Conseil neuchâtelois
Promotion de l'économie

PAGE 15

BIJOUTERIE - HORLOGERIE



Le diamant

Avenue Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

LONGINES RADO ZENITH

57027

MONDE

E

entre autres

Espagne - France L'heure du choix

Terroristes basques espagnols. En Europe occidentale, à l'exception peut-être des Irlandais, ils sont les plus sanglants, les plus cruels.

Théoriquement motivés par des sentiments nationalistes, ils sont vraisemblablement davantage influencés par des relents nationaux-socialistes et par un égoïsme très terre à terre. Le Pays basque est une région riche, plus opulente, en tous cas, que la plupart des autres provinces ibériques. Dès lors, pourquoi ne pas jouer tout seul de son abondance? - Ce n'est pas un idéal très haut, mais c'est humain.

A l'époque du franquisme triomphant, on pouvait comprendre cet amour de soi-même.

Durant la guerre civile, les supôts du Caudillo ne s'étaient pas montrés tendres à l'égard des Basques. Et, la paix revenue, les choses ne s'étaient guère arrangées. Le joug centralisateur de Madrid était d'une pesanteur de plomb.

Cependant, avec l'avènement de la démocratie, le Pays basque a très vite reçu d'amples satisfactions et a obtenu notamment une réelle autonomie.

L'immense majorité des Basques, comme elle en a témoigné lors de diverses manifestations et consultations populaires, en est consciente et contente.

Mais les extrémistes n'ont pas pour souci le bien-être de leurs concitoyens, mais seulement le goût du sang et du pouvoir.

D'où leur refus d'abandonner la stratégie de l'attentat, du rapt et du meurtre.

Que meure l'Espagne pourvu que le terrorisme continue à assassiner!

Tant que la dictature a dominé au-delà des Pyrénées, on comprenait que Paris ferme les yeux sur les activités des tueurs de l'ETA. Raison d'Etat et liberté exigent!

Le régime ayant changé, on sait moins cette mansuétude. Certes, on discerne qu'on tient à éviter une renaissance du nationalisme basque en France. On a déjà suffisamment de chats à fouetter pour ne pas en attirer d'autres!

Toutefois, la passivité de Paris à l'égard des sicaires basques. Sa façon de les traiter en réfugiés et non en criminels. Sa manière de permettre que les séides fassent du sol français une base arrière pour les opérations de commandos et un «sanctuaire» pour les extrémistes. Tout concourt à expliquer l'irritation de Madrid.

L'exécution d'un terroriste dans un bar de Bayonne ressort donc d'une certaine logique.

Reste à savoir si elle est le fait de nostalgiques de l'ancien régime qui ont voulu saboter les efforts de M. Gonzalez - actuellement à Paris - pour arriver à un accord, avec M. Mitterrand. Ou si elle est l'action de milieux policiers étatiques ou para-étatiques exaspérés par l'attentisme gaulois et les bâtons que Paris met dans les roues du carrosse espagnol pour empêcher son entrée dans le Marché commun.

Quoi qu'il en soit, tôt ou tard, entre l'amitié ibérique et l'indulgence envers le terrorisme basque, la France devra choisir.

Willy BRANDT

● **HOUSTON.** - L'astronote ouest-allemand Merbold, premier non-Américain à avoir participé à une mission de la navette spatiale, a critiqué la NASA à Houston, parce qu'elle n'a pas désigné assez d'Européens parmi les équipages des futurs vols spatiaux.

● **LAS PALMAS.** - Un avion militaire argentin, qui a fait récemment escale aux Canaries, transportait les «documents secrets de l'ex-junte militaire argentine prouvant les assassinats, les disparitions et les contacts avec d'autres dictatures du Cône Sud», selon le quotidien madrilène «Diario 16».

Entretiens Mitterrand - Gonzalez à Paris Madrid espère une amélioration du climat dans tous les domaines

«On peut attendre une amélioration des relations bilatérales dans tous les domaines», a déclaré hier soir M. Felipe Gonzalez, président du gouvernement espagnol, à l'issue d'un entretien avec le président François Mitterrand. L'Europe et l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun d'une part, le problème basque de l'autre, ont dominé l'entretien qui a duré plus d'une heure, a précisé M. Gonzalez.

Ces sujets seront vraisemblablement à nouveau évoqués au cours de l'entrevue que devait avoir ensuite le dirigeant espagnol avec le premier ministre français Pierre Mauroy.

M. Gonzalez a toutefois déclaré qu'il n'y avait «rien de spectaculaire» à dire

du contenu des discussions à l'Elysée sur l'entrée de l'Espagne dans la CEE: «On est en train d'étudier le problème et les moyens de rapprocher les points de vue», a-t-il dit en jugeant «très intéressant» à cet égard son échange de vues avec M. Mitterrand.

Au pays des califes

M. Donald Rumsfeld, envoyé spécial du président Reagan au Proche-Orient, s'y est baladé.

Ceci dans le cadre d'une tournée qui l'a mené à Beyrouth, Damas, Ryad, Et Bagdad, en Irak.

Où l'émissaire a conversé avec le chef de l'Etat, Saddam Hussein. Les relations irako-américaines, en deuil depuis 1967, reviennent à la vie.

Curieux. M. Rumsfeld aime-t-il les rahat loukoums? A moins que l'Irak, aux yeux des USA, soit plus que ça. Une pièce montée...

Car ce pays, après avoir frayé avec Moscou, s'est empijffé de douceurs en galante compagnie. Celle de la France. La patrie de Louis XIV, depuis quelques années, s'est largement abandonnée au soleil royal que lui dispense l'Irak.

Projets de développement, aide technologique et nucléaire. Sans oublier les armes, naturellement.

La mise hexagonale en Irak inspire maintenant les Etats-Unis, dans cette partie proche-orientale complexe où l'atout est devenue rare.

Saddam Hussein incarne un régime modéré, ennemi de la Syrie, dont les visées, politiques et militaires, ne manquent pas d'inquiéter.

Contre Hafez-el-Assad, le leader syrien, est un souci majeur au bout de la Méditerranée.

L'Irak, dans ce sens, est partie prenante. Cette visite américaine au pays des califes en est une confirmation. Faisant de Saddam, maintenant, le membre du doublet américain-français.

D'autre part, la villégiature US se double d'une question à Paris. Celle de connaître la portée de son engagement, déjà fort important dans la région, par Irak interposé.

La partie n'est pas terminée. La naissance de ce nouveau réseau d'alliances en administre la preuve.

Qui va donner au gâteau libanais une nouvelle saveur, à n'en point douter.

Pascal-A. BRANDT

En bref

● **MAPUTO.** - Le Mozambique et l'Afrique du Sud ont entamé des négociations officielles au Swaziland en vue de trouver un «modus vivendi».

● **LIMA.** - Un général de la police péruvienne a été assassiné dans le centre de Lima par quatre hommes armés qui ont réussi à prendre la fuite.

● **JÉRUSALEM.** - Un double attentat contre deux édifices religieux musulman et chrétien dans les faubourgs de Jérusalem a été revendiqué par l'organisation extrémiste juive TNT.

● **ISLAMABAD.** - L'ambassadeur d'URSS à Islamabad a menacé le Pakistan d'une «action commune» soviéto-afghane au cas où se poursuivraient ce qu'il a appelé les «ingérences» en Afghanistan depuis le territoire pakistanais.

● **IZMIR.** - La police turque a découvert dans un parking à proximité du Centre culturel français, du consulat général français et du Club des officiers américains, une Fiat 124 chargée d'explosifs puissants.

● **MADRID.** - Les députés espagnols ont approuvé par 198 voix contre 112 et neuf abstentions, un projet de «loi organique sur le droit à l'éducation» présenté par le gouvernement socialiste, qui avait suscité une farouche opposition de l'Eglise et des conservateurs.

● **SÉOUL.** - Une Cour d'appel sud-coréenne a confirmé les peines d'emprisonnement de quatre à six ans contre six pirates de l'air chinois, qui avaient détourné un avion de ligne chinois sur la Corée du Sud.

● **KOWEIT.** - Les autorités koweïtiennes ont identifié et arrêté la plupart des auteurs des attentats à la bombe commis la semaine dernière contre les ambassades des Etats-Unis et de France.

Société de gérance du Casino de Campione

Mise en liquidation judiciaire

La société de gérance du Casino de Campione, Getualte S.A., a été mise en liquidation judiciaire lundi soir, a-t-on appris hier à Milan.

Nonante pour cent de Getualte se trouve dans les mains de son ancien président, Lucio Traversa, arrêté au début du mois de novembre dernier sous l'inculpation d'activité de type mafieux.

Il incombe actuellement aux liquidateurs de vérifier le bilan de la société et d'envisager le paiement des 400 employés du casino, dont les salaires n'ont plus été versés depuis trois mois.

Quant au casino lui-même, il demeure toujours fermé dans l'attente de la nomination des deux sous-commissaires proposées à sa gestion. A Rome, des rumeurs indiqueraient que le ministre italien de l'Intérieur, M. Luigi Scalfaro, ne désire pas endosser tout seul la responsabilité de la réouverture de la salle de jeux et qu'il recherche auparavant

l'aval du Conseil des ministres en corpe.

Val d'Aoste Mandat d'arrêt contre un «blanchisseur»

Par ailleurs, le Ministère public italien a délivré un mandat d'arrêt contre le président de la région du Val d'Aoste, M. Mario Androne. Ce dernier serait lié à l'affaire de la complicité présumée entre les casinos italiens et la mafia. Selon de bonnes sources à Rome, M. Androne serait en fuite.

En ce qui concerne la fixation d'une date d'adhésion, M. Gonzalez a estimé que ce n'était pas «le problème le plus important».

«Après Athènes, j'étais plus préoccupé par le destin de l'Europe que par le problème concret de l'élargissement.»

S'agissant du problème basque, M. Gonzalez a jugé nécessaire de lutter contre le terrorisme «dans la constitutionnalité et la légalité».

M. Gonzalez a reconnu «qu'il peut y avoir parfois quelques erreurs» - allusion aux récentes incursions de policiers espagnols en territoire français - mais qu'on ne «sortirait pas de la légalité démocratique».

M. Gonzalez, dont la journée devait s'achever par un dîner à l'Elysée, a quitté Paris ce matin. (ats)

Libéraux japonais Majorité retrouvée

Huit députés élus dimanche sur des listes indépendantes ont rejoint le Parti libéral-démocrate, ce qui permet à ce dernier de retrouver la majorité à la Diète avec 258 sièges sur 511.

Selon un communiqué du parti, les huit indépendants ont officiellement adhéré hier. Le PLD avait perdu la majorité dimanche en ne faisant élire que 250 députés, soit six de moins que la majorité nécessaire.

On a appris par ailleurs que la Diète se réunira le 26 décembre si l'opposition est d'accord. Son premier acte sera d'élire ou de réélire le premier ministre. M. Nakasone, l'actuel chef du gouvernement, a laissé entendre qu'il souhaitait être reconduit et pourrait théoriquement l'être, sauf si une partie des dirigeants du parti au pouvoir estimait qu'il doit être rendu responsable de l'échec électoral. (ap)

Talbot: les immigrés frappés de plein fouet par les licenciements

Le conflit s'est durci mardi à l'usine Talbot de Poissy (région parisienne), sous l'impulsion des travailleurs immigrés, principaux concernés par les 1905 licenciements décidés par la direction du groupe automobile privé PSA (Peugeot-Talbot-Citroën).

A la suite de l'accord intervenu, samedi, entre le gouvernement et la firme automobile, les premières lettres de licenciement sont arrivées mardi matin, ce qui a fait sensiblement monter la tension dans l'atelier des chaînes de montage de l'usine où - malgré la fermeture pour chômage technique jusqu'au 2 janvier - plusieurs centaines de salariés poursuivent l'occupation.

Les deux syndicats qui animent la grève depuis le 7 décembre, la CGT (pro-communiste) et la CFDT (socialisante) ont appelé les employés à «renvoyer collectivement leurs lettres de licenciement».

Ce durcissement résulte principalement de la détermination des immigrés (7200 sur 14.000 ouvriers) qui représentent 70% du personnel licencié, selon la direction de PSA. Provenant d'une quinzaine de pays, dont une grande majorité (75%) d'Afrique du Nord, ils refusent en effet de croire aux possibilités de reclassement ou de formation que prévoit le plan social accompagnant les licenciements. (ats, afp)

Tripoli, Yasser Arafat et ses partisans évacués

«Le combat n'est pas terminé»

Page 1

Pourtant hier matin, alors que le convoi grec s'approchait du port, des avions de chasse sont apparus dans le ciel. La DCA loyaliste a ouvert le feu, croyant à une attaque israélienne. La radio libanaise a annoncé qu'il s'agissait d'avions «Mirage». A Paris, le ministère de la défense a démenti que des appareils français aient survolé la ville. Mais les avions sont repartis sans avoir attaqué.

C'est le «Naxos» qui a appareillé le premier, en milieu de journée. Il emmène 580 combattants à Larnaca, où ils seront transportés vers Bagdad par des avions irakiens. Deux autres bateaux doivent prendre la route du Nord-Yemen, et un quatrième se rend à Alger, a-t-on appris de source proche de l'OLP.

Le 25 novembre, l'Arabie séoudite et la Syrie avaient conclu un cessez-le-feu, qui prévoyait qu'Arafat et ses hommes quittent la ville avant le mercredi 21 décembre. Ce nouvel exil du chef de l'OLP devrait donc éviter aux 500.000 habitants de Tripoli un assaut en règle. Aussi son départ a-t-il été salué par une foule massée sur les quais, à coups de salves d'armes automatiques tirées en l'air et de slogans: «Nous ne t'oublierons pas, Palestine».

Conformément à l'accord, Yasser Arafat laisse 1700 à 1900 combattants loyalistes à Tripoli, qui pourront regagner les camps de Baddaoui et de Nahr el Bared

avec leurs armes personnelles. Ils pourront ainsi protéger les familles des combattants, qui restent au Liban.

LE CONTRÔLE DE TRIPOLI

Après le départ des 4000 combattants loyalistes de l'OLP et de leur chef Yasser Arafat, la police libanaise, qui avait supervisé l'évacuation, a pris le contrôle de la ville.

Toutefois des miliciens masqués du mouvement intégriste «Tawheed Islami», la plus puissante armée privée de la ville qui s'était alliée à Yasser Arafat pendant les combats contre les rebelles, ont été aperçus en ville, patrouillant en jeep dans des rues qui se sont vidées dès le départ des loyalistes.

La population craignait, semble-t-il, que des combats n'éclatent entre les intégristes alliés à l'OLP et une autre milice locale qui avait pris le parti des rebelles et de leurs alliés syriens pendant le siège de Tripoli.

Réduction progressive du contingent italien

Le ministère de la Défense, M. Spadolini a annoncé que l'Italie va procéder à une réduction progressive du nombre de ses soldats au sein de la force multinationale de maintien de la paix.

«Nous allons réduire progressivement la composition globale», a déclaré M. Spadolini dans une allocution au Sénat. Cette réduction interviendra dans les conditions «fixées par les autorités compétentes».

Le ministre a souligné que l'Italie continuera à faire partie de la force, mais il n'a pas donné d'indications sur l'ampleur de la réduction ni sur la date à laquelle elle interviendrait.

«Tant qu'il y a une perspective de paix au Liban, nous ne pouvons pas, par des décisions unilatérales, nous retirer de la force multinationale».

Un porte-parole du ministère de la Défense a déclaré que la séparation envisagée sera permanente et distincte de la réduction provisoire annoncée pour la période de Noël.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Andreotti ainsi que plusieurs personnalités politiques avaient souhaité une réduction du contingent italien.

Plusieurs dirigeants, notamment de la gauche italienne, s'étaient interrogés sur la force multinationale à la suite des opérations de repraisales effectuées par les forces françaises et américaines. (ap)

Gouvernement de Bonn M. Otto Lambsdorff: «J'y suis, j'y reste»

Le ministre ouest-allemand de l'Economie, M. Otto Lambsdorff, restera à son poste malgré l'inculpation de corruption dont il fait l'objet dans l'affaire Flick, a indiqué le porte-parole du gouvernement, M. Boenisch.

Le porte-parole a déclaré lors d'une conférence de presse que le chancelier Helmut Kohl et son ministre de l'Economie s'étaient entretenus de l'affaire Flick au cours d'une réunion à laquelle participait également M. Genscher, ministre des Affaires étrangères et président du parti libéral auquel appartient M. Lambsdorff.

Le dossier de mise en accusation de M. Lambsdorff avait été jugé «très mince» la semaine dernière par les juristes de la chancellerie et les milieux politiques s'attaquaient au maintien du ministre de l'Economie.

Celui-ci est accusé par le Parquet d'avoir touché 135.000 marks du groupe industriel Flick en contre-partie d'un dégrèvement fiscal de près de 800 millions de marks. (ats, afp)

Les commerces du Val-de-Ruz

A. ROCHAT - Cernier

Boutique - Cadeaux - Quincaillerie

Un ensemble de services bien à vous ...



Remodelez votre silhouette
Luttez contre le stress
Soyez bien dans votre peau
grâce aux bienfaits de la
BALNÉO-ESTHÉTIQUE
En exclusivité à:

INSTITUT ATHENA-SAUNA
F.-Soguel 24 - 2053 Cernier - ☎ 038/53 22 55
Tous soins esthétiques pour Madame et Monsieur

Garage Jeanneret
Montmollin, tél. 038/31 64 95
**Venez essayer la nouvelle
Toyota Corolla 1600 GL**
Agence officielle TOYOTA
Toute la gamme

**Hôtel Beauregard**
Famille di Grazia,
2208 Les Hauts-Geneveys,
tél. 038/53 39 44
Fermé le mardi
**Relais routier, salle à manger rénovée,
cave bien garnie, cuisine soignée**

Import-Export
Tél. 038/53 39 27
**SONEX SA**
Epervier 8, 2053 Cernier
Coupes - Médailles -
Etain - Gravure

**Articles pour chevaux
et cavaliers**
T. Gogniat, 2063 Fenin
Tél. 038/36 11 32, Fermé le mardi

Dans le vénérable immeuble, au centre de Cernier, qui rappelle les origines de la Maison A. Rochat, bientôt centenaire, les locaux de vente, récemment ont subi d'importantes transformations.
En modifiant presque l'ensemble de l'agencement, M. Jacques Rochat a voulu les rendre plus accueillants, tout en mettant mieux en valeur non seulement la quincaillerie, mais également un rayon de boutique-cadeaux dont le choix est extrêmement vaste, la présence des unes et des autres, au cœur du Val-de-Ruz étant particulièrement appréciée par l'ensemble de la population, qu'il s'agisse de particuliers, de commerçants, d'industriels, d'agriculteurs, d'artisans ou de bricoleurs.
Les articles d'outillage, de quincaillerie et de ménage y sont en vedette et ces derniers, notamment, offrent aux dames et aux messieurs la possibilité de se livrer à une sélection de cadeaux originaux et spécialement attrayants. Il en est de même d'un choix remarquable de broserie de qualité.
Le rayon de la quincaillerie a été modifié pour être plus accessible aux artisans et aux bricoleurs, tous appréciant particulièrement les milliers d'articles qui sont à leur disposition, dont plusieurs en self-service et sans doute tout autant les machines-outils et l'outillage choisis parmi les marques les plus prestigieuses et dont la qualité de fonctionnement est garantie.
La présence de M. Jacques Rochat est permanente et en compagnie de vendeuses qualifiées, il voue l'essentiel de son activité au service aux clients, à l'accueil et à l'information.
Spécialiste non seulement en quincaillerie, il maîtrise tout aussi bien les problèmes de l'outillage et il est toujours en mesure de bien conseiller les clients qui lui témoignent leur confiance par leur fidélité. La probité commerciale est la règle de la maison et Jacques Rochat l'applique avec rigueur. (Photos Schneider)

Les heures d'ouverture
Du lundi au vendredi: de 8 h. à 18 h. 30
Le samedi: de 8 h. 30 à 16 h.

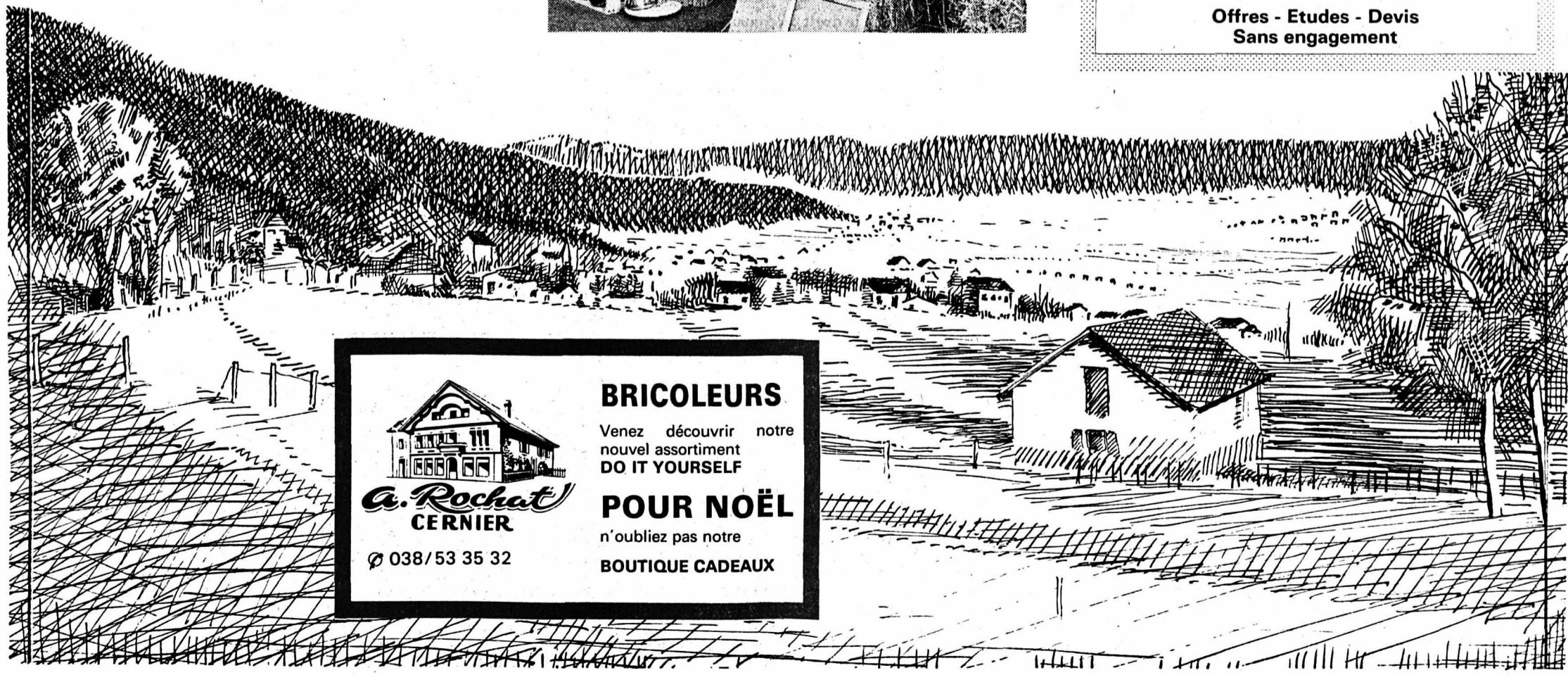


moco meubles
A Cernier dans l'ancienne
fabrique de meubles
038/533222
Le grossiste qui détaille
Service après vente | Parking gratuit | Expo et stock 10 000 m² | Facilités de paiement

Armurerie - Antiquités - Articles de pêche
L'Arlequin
C. Ducet
Fontainemelon - Chemin de l'Orée
☎ magasin 038/53 36 96
Armes de chasse • de sport • de tir • de poing • munitions accessoires • armes de collections
articles de pêche. Réparation - Expertise - Antiquités: meubles, bibelots. Achat, vente, échange.
LUNDI FERMÉ.

**CENTRE AUTOMOBILE
Boudevilliers**
VENTE-ACHAT
RÉPARATION TOUTES MARQUES
Willy Christinat
(038) 36 14 37

**ALFRED MENTHA SA**
Maîtrise fédérale
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Succursales Dombresson - Le Locle
Tél. (038) 57 11 45
**Installations sanitaires
Ferblanterie - Chauffage**
Offres - Etudes - Devis
Sans engagement



**BRICOLEURS**
Venez découvrir notre
nouvel assortiment
DO IT YOURSELF
POUR NOËL
n'oubliez pas notre
BOUTIQUE CADEAUX
☎ 038/53 35 32

SUISSE

L'informatique dans la formation professionnelle L'OFIAMT veut aller vite et loin

L'informatique. Une chance? Une menace? Une provocation? Peu importe. L'informatique, c'est la société de demain, c'est la grande mutation qui fera peut-être de la Terre, en l'an 2000, un grand village planétaire. Car l'informatique se glisse partout: dans l'industrie, le commerce, les télécommunications, la médecine, la technique. Déjà maintenant, plusieurs de nos gestes quotidiens, de nos habitudes, sont «informatisés»: comptes en banque, factures diverses, impôts, électro-ménager. Cela sans qu'on s'en rende forcément compte. C'est aussi donc à cela qu'a pensé l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) en créant un groupe de travail, présidé par son directeur Jean-Pierre Bonny, chargé d'élaborer un rapport proposant des mesures immédiates et à moyen terme sur le front de l'informatique dans la formation professionnelle. Hier à Berne, au Palais fédéral, ce groupe de travail a présenté ses conclusions.

De notre rédacteur à Berne:
Philippe-O. BOILLON

Naturellement, les entreprises suisses, les écoles enseignent déjà l'informatique. Et par rapport à l'étranger, nous sommes dans la course. Toutefois, la rapide évolution technologique notamment, rend absolument nécessaire une sérieuse prise en main du problème si l'on veut demeurer dans le peloton de tête des nations industrialisées sur le plan de la connaissance en informatique.

QUATRE MESURES IMMÉDIATES

Pour relever ce défi de demain, l'OFIAMT propose donc d'emblée quatre mesures qui pourraient être réalisées immédiatement. Ces mesures concernent avant tout la formation des apprentis et les écoles professionnelles, là où donc l'Etat est responsable. La priorité va donc à la formation des enseignants.

Ces quatre mesures, les voici:
● L'Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle devrait être équipé de moyens techniques plus élaborés afin d'initier les nouveaux maîtres professionnels des branches générales et techniques aux bases de l'informatique. Un programme d'acquisition est en cours, dès l'an prochain on «informatisera» donc plus.

● Les maîtres professionnels qui ont déjà de bonnes références en informatique, qui la pratiquent depuis plusieurs années auront l'occasion de se spécialiser encore plus, de devenir de véritables spécialistes de l'enseignement de l'informatique. Cela par des cours ou des séjours à l'étranger. L'OFIAMT espère simplement que les autorités scolaires des cantons collaboreront à ce projet en octroyant plus facilement des congés. Les cantons seront appelés à financer cette opération, car ils sont aussi responsables financièrement de la formation.

● Le besoin de rattrapage le plus évident a été constaté chez les maîtres professionnels qui enseignent les branches techniques et qui n'ont pas eu l'occasion de se familiariser avec l'informatique au cours de leur formation technique (formation ETS en règle générale), mais dont les professions ont, dans l'interval, évolué vers le recours à l'informatique. Il importe de former le plus grand nombre d'entre eux pour qu'ils puissent suivre l'évolution dans leur spécialité. Il s'agit donc, en premier lieu de leur donner des connaissances techniques. L'OFIAMT collabore à cette fin avec les écoles techniques supérieures qui ont été invitées à organiser de tels cours en 1984.

Les frais supplémentaires occasionnés par ces cours seront en principe à la charge de la Confédération.
● Enfin dans le domaine des écoles professionnelles commerciales, les besoins sont en principe les mêmes, mais plus uniformes. Dans le cadre des programmes de formation permanente des maîtres, on peut largement tenir compte de ces besoins.

A MOYEN TERME

A moyen terme, il est prévu d'intégrer l'informatique dans l'enseignement obligatoire pour toutes les professions. Dans la formation commerciale, nous nous trouvons au seuil d'une étape importante, puisque le nouveau programme

d'enseignement qui se trouve actuellement en consultation prévoit une introduction au TED (Traitement électronique des données) pour tous les apprentis, et que cet enseignement de base pourra être complété par une branche à option.

Dans les professions de l'industrie et des arts et métiers, les conditions sont très différentes, de telle sorte qu'il n'est pas possible de prendre en même temps des mesures uniformes dans toutes ces professions. En principe, on ne pense pas introduire une nouvelle branche «informatique», mais à inclure des connaissances en informatique dans les branches scolaires existantes, en particulier dans les branches dites techniques. Cependant, l'OFIAMT recommande d'offrir des cours complémentaires en informatique, soit par rapport à la profession apprise, soit sur un plan général.

La Suisse sous les bombes A françaises? Ferme mise au point de Paris

On se souvient de l'émoi créé par les déclarations récentes faites à Genève par le général français en retraite Gallois, déclarations stipulant que la force de frappe française serait utilisée sur la Suisse si les troupes du Pacte de Varsovie envahissaient notre pays pour attaquer la France.

Le Conseil fédéral devait d'ailleurs rapidement demander une explication au gouvernement français à ce sujet et après une première déclaration officielle de Charles Hernu, ministre français de la Défense, et dans laquelle le maire de Villeurbanne, la semaine dernière, apportait un virulent démenti aux affirmations

du général Gallois, on apprenait hier à Berne, dans un communiqué diffusé par le Département fédéral des Affaires étrangères, que la réponse française officielle était arrivée.

Ainsi donc, Claude Cheysson, ministre français des Relations extérieures, précise dans sa réponse adressée à Pierre Aubert que les propos du général Gallois, une personnalité, est-il précisé, qui n'exerce aucune responsabilité, n'engagent en aucune manière la France et n'expriment en rien sa doctrine. Cette lettre du Quai d'Orsay précise encore que le président de la République François Mitterrand avait tenu à appuyer de son autorité cette mise au point. (pob)

Pour le compte des services secrets polonais

Un Belge espionnait à Saint-Gall

Cela pourrait passer pour une plaisanterie, et pourtant la nouvelle est authentique. Le Tribunal cantonal du canton de Saint-Gall a condamné hier à quatre mois de prison un Belge de 34 ans pour service de renseignements militaires et des infractions à la loi sur le matériel de guerre. Au terme de sa peine l'«espion belge» ne pourra en outre plus revenir en Suisse pendant cinq ans. Ces deux peines sont assorties d'un sursis de trois ans.

Enfin, le condamné devra rembourser à l'Etat les sommes qu'il a encaissées pour les services qu'il a rendus à ses «patrons» polonais, soit 1600 francs suisses, 2400 dollars, 4500 shillings autrichiens et 500 zlotys polonais...

L'espion belge jugé à Saint-Gall était en fait devenu «barbouze» contre son gré. Surpris par les autorités douanières polonaises en flagrant délit d'importa-

tion illégale de devises, les services de renseignements de ce pays lui ont proposé un marché: le silence sur cette affaire contre de menus services et notamment des renseignements sur les étudiants et professeurs de Saint-Gall. Mais les services secrets polonais ne voulaient pas s'en tenir là et la Suisse ne devait être qu'une étape de formation pour l'espion malgré lui qu'on destinait à un plus gros morceau: l'espionnage de l'OTAN.

L'accusé avait été inscrit à l'Université de Genève de 1972 à 1974. Après son service militaire accompli en Belgique, il revient en Suisse et s'inscrit à la Haute Ecole en sciences économiques de Saint-Gall en octobre 1975. Les premiers contacts avec les services secrets datent de fin 1972 ou du début 1973. Jusqu'en 1976, notre homme aura encore avec eux six autres rencontres clandestines, à Vienne, cette fois. Lors de ces rencontres, il informera les services secrets polonais

sur les étudiants et professeurs de ce pays mais aussi d'ailleurs qui travaillent à Saint-Gall, sur leurs programmes d'études et leur formation.

Au cours de l'enquête, l'espion belge avouera en outre avoir renseigné ses commanditaires sur les opinions politiques et le statut militaire de ses victimes. En octobre 1981, il avait avoué ses activités aux autorités fédérales. (ats)

Dans le canton de Zurich Matières radio-actives dans les eaux usées

Ce sont des erreurs de manipulation qui sont à l'origine d'un accident qui a eu pour théâtre une entreprise de Volketswil dans le canton de Zurich et qui a vu s'échapper dans l'atmosphère une importante quantité de matières radio-actives (1000 curies environ) dans les eaux usées. Cet accident est survenu mardi dernier, ont révélé hier soir la Commission fédérale pour la surveillance de la radio-activité et la CNA (Caisse nationale d'assurances).

Les mesures de sécurité mises en place immédiatement après l'accident ont pu éviter que des personnes soient contaminées dans l'entreprise même. En outre, précise la commission, les mesures de contrôle effectuées permettent d'affirmer qu'à aucun moment la population n'a été mise en danger tout comme on n'a pas relevé d'augmentation notable de la radio-activité dans les eaux usées. (ats)

FAITS DIVERS

Monthey: dangereux sous-sols Viol au couteau militaire

Alors même qu'on poursuit toujours inlassablement dans les cantons de Vaud et du Valais les recherches pour tenter de le retrouver, «le violeur au couteau militaire» baptisé également «le violeur au passe-montagne» vient de refaire des siennes à Monthey. Le week-end dernier, l'homme, tenant à la main un couteau militaire et la tête masquée d'un passe-montagne de couleur encre a surgi soudain dans une chambre à lessive dans les sous-sols d'un immeuble de Monthey. Il se jeta sur une jeune fille puis dut l'abandonner soudain surpris qu'il fut par le bruit de l'ascenseur du bâtiment. Une fois de plus, on a perdu la trace de l'étrange agresseur.

Il s'agit là de son septième vol ou tentative de viol en quelques semaines pour autant - comme tout le laisse supposer - qu'il s'agisse du même personnage. Il s'est déjà manifesté ces derniers temps à trois reprises à Aigle, à deux reprises à Vevey et surtout dans la station de Champéry où il réussit en agitant son couteau militaire sur la gorge d'une jeune étudiante étrangère à abuser d'elle.

ROUTE BLOQUÉE EN VALAIS

Une violente collision entre deux voitures s'est produite hier sur la route cantonale valaisanne à hauteur de Tourtemagne-Gampel. Le trafic a dû être interrompu durant près de trois quart d'heure sur cette artère importante et dévié sur le abords de l'aérodrome militaire. L'accident a fait deux blessés dont le plus gravement atteint M. Joseph Saucy, de Cully, a été hospitalisé, ainsi que des dégâts matériels pour plusieurs milliers de francs.

MOUDON: UN MORT ET TROIS BLESSÉS

Un accident mortel de la circulation est survenu lundi soir sur la route Moudon-Lausanne, près de Syens (VD). Un automobiliste genevois a perdu le contrôle de sa voiture sur la chaussée glissante et son véhicule a heurté une automobile vaudoise arrivant en sens inverse; cette dernière machine a encore été tamponnée à l'arrière par une voiture fribourgeoise. M. Samuel Jaquier, 70 ans, de Moudon, passager de la voiture vaudoise, a été tué sur le coup. L'accident a fait en outre trois blessés.

MARTRE ENRAGÉE À ZURICH

Une martre enragée a bouleversé pour une heure vendredi dernier la vie d'un quartier d'Adlikon (ZH) près

de Regensdorf. Selon le journal local «Zürichbieters», la martre a attaqué trois femmes et mordu une apprentie à la jambe, avant d'être assommée à coups de balais par un collègue de travail. L'examen du cadavre a confirmé que la martre était atteinte de la rage.

OSTERMUNDIGEN: UN MEURTRIER SE REND

Un dispute qui avait éclaté lundi soir entre deux hommes habitant le même appartement à Ostermundigen s'est mal terminée. Un des protagonistes a en effet été tué. Selon les explications données par le juge d'instruction chargé de l'affaire, le meurtrier a blessé son collègue au moyen d'un pistolet (destiné à tuer les lapins) et l'a frappé ensuite avec un couteau. La victime est décédée peu après. Quant au meurtrier, il s'est constitué prisonnier.

ACCIDENT MORTEL À WINTERTHOUR

Un automobiliste a perdu la vie lundi soir à Winterthur. Dans une courbe, il a dérapé sur la route gelée et a embouti la voiture qui venait en sens inverse. Le conducteur de la première voiture a succombé à ses blessures, peu après son admission à l'hôpital. L'autre conducteur n'est que légèrement blessé. (ats)

Plainte contre la SSR rejetée

Réaction de la FRTA

Le comité de la Fédération romande des téléspectateurs et auditeurs (FRTA) a pris connaissance avec stupéfaction de la décision du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie d'écarter la plainte qu'elle avait déposée le 26 février de cette année contre un reportage du 2 février de la Radio suisse romande sur la centrale nucléaire de Kaiseraugst. Elle l'a fait savoir dans un communiqué publié hier.

Elle persiste à estimer que cette émission violait gravement les dispositions de

l'article de la concession octroyées par le Conseil fédéral à la Société suisse de radiodiffusion (SSR) disposant que les programmes doivent donner une information objective étendue et rapide. Pour la FRTA, la décision contestable du Département fédéral ne fait que confirmer la nécessité que soit accepté par le peuple le nouvel article constitutionnel sur la création d'une autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio et télévision. (ats)

Consultation du Registre foncier

Qui a le droit?

Qui a le droit de consulter le Registre foncier afin de déterminer les propriétaires fonciers? La Troisième Cour civile du Tribunal fédéral s'est occupée de se problème et a statué: pour être autorisé à accéder au Registre foncier, toute personne intéressée doit avoir un mobile conforme au but de ce registre.

La Cour avait à statuer sur un recours déposé par un journaliste, l'Union suisse des journalistes (USJ) ainsi qu'une section de la VPOD. Ces derniers avaient demandé des renseignements sur la propriété foncière d'un éditeur de journaux. Le TF, à l'instar des autres instances, a trouvé que cette demande n'était pas suffisamment étayée. (ats)

Lausanne: première médicale

«La chirurgie du jour même»

Une nouvelle formule est née à Lausanne dans la concurrence et la complémentarité entre médecine d'Etat et médecine privée: pour la première fois en Suisse, une permanence médicale et chirurgicale sera assurée, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, par des médecins spécialistes et non par des assistants. Ce «Centre médico-chirurgical de Ruchonnet», qui s'ouvre aujourd'hui et sera inauguré officiellement en janvier, a été créé par six praticiens et occupera une vingtaine de collabo-

rateurs. Il se consacrera exclusivement à la chirurgie ambulatoire et aux urgences médico-chirurgicales, sans hospitalisation.

Ces médecins, qui s'inspirent d'une méthode américaine (la «chirurgie du jour même»), désirent promouvoir les soins ambulatoires et éviter les hospitalisations et examens inutiles, et donc, ce faisant, réduire les frais de traitement. Les tarifs seront ceux des assurances de base, prévus dans la convention cantonale de la Société de médecine. (ats)

Décisions du Conseil fédéral

Comme nous l'avions annoncé hier, le Conseil fédéral a tenu sa dernière séance hebdomadaire dans son ancienne composition. Le président de la Confédération Pierre Aubert a d'ailleurs remercié ses collègues pour l'aide qu'ils lui ont apportée durant 1983, avant de rendre hommage à la «façon exceptionnelle» dont M. G.-A. Chevallaz, démissionnaire, s'est acquitté de sa tâche au gouvernement. «J'ai fait avec plaisir ce que j'ai fait, j'ai fait ce que j'ai pu» lui a répondu le chef du DMF. En bref, les décisions du gouvernement que nous n'avons pas encore citées:

● Le système «Télétexte» est introduit définitivement. Sa réalisation est confiée à un organisme conjoint SSR-ASEJ. En français, les émissions commenceront en été 1984.

● L'initiative «pour la suppression de la vivisection» doit être rejetée. Le Conseil fédéral fait confiance à la législation en vigueur et renonce donc à présenter un contre-projet.

● Deux objets sont prévus pour le scrutin du 20 mai 1984. Il s'agit de l'initiative socialiste sur les banques et de celles de l'action nationale contre le braquage du sol national.

● Une procédure de consultation est ouverte sur une révision de la loi sur le service de l'emploi. Un avant-projet sera publié entre Noël et Nouvel-An.

● Les participants aux écoles de sous-officiers et d'officiers bénéficieront, comme les recrues, du billet de train au prix unique de 5 francs. Les soldats qui font des cours de répétition en restent exclus.

● Les journalistes pourront s'engager dans la Division presse et radio même s'ils sont exemptés du service militaire. Cette division s'occuperait de l'information en temps de crise ou de guerre.

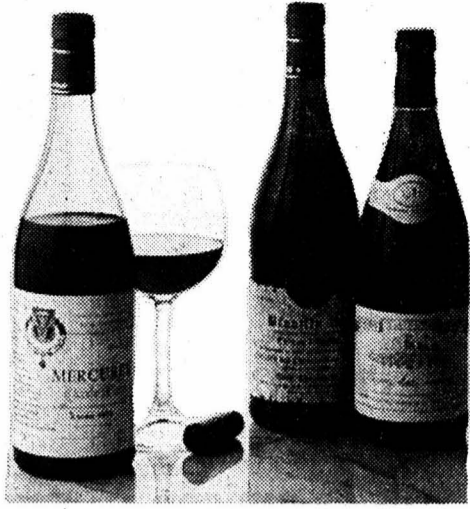
● La prévention des accidents et des maladies professionnelles sera désormais définie dans un seul texte de loi. C'est une conséquence de l'entrée en vigueur de la nouvelle assurance-accidents en 1984.

● Le Conseil de fondation de la caisse supplétive à l'assurance-accidents est créé. Il sera chargé de régler les cas des travailleurs accidentés non assurés à la CNA.

● L'organisation d'entraide Swissaid recevra une contribution fédérale de 10,6 millions de francs. Cet argent lui servira à réaliser divers programmes de développement rural.

● La suppression des passages à niveau sera poursuivie en 1984. Les cantons recevront 83,2 millions de francs à cet effet. (ats)

Printemps



Les offres de Noël

du Super-Marché

Oranges sanguines 1er choix le kg. 140	Fromage Mont-d'Or à la coupe 500 gr. 195	Sorbet Möwenpick différents arômes 845
Clémentines d'Espagne 1er choix le kg 175	Sauces pour fondue bourguignonne L'assortiment de 6 sauces 745	Fendant 1982 Dame de Sion la bouteille 790
Doucette du pays 100 gr. 150	Café Jacobs Médaille d'Or 500 gr. 695	Chianti Classico La Selvanella 1978 la bouteille 990
Choux-de-Bruxelles le kg. 345	Crème à battre 5 dl. 650	Champagne Vve Guérin brut, notre exclusiv. la bouteille 1990
Endives belges 500 gr. 225	Salade de fruits Libby's Le bocal de 350 gr. 295	Chocolat Lindt Compliment 250 gr. 990
Ananas de la Côte d'Ivoire la pièce 260	Bûche glacée Frisco chocolat, nougat, moka 890	Coffret de cigares Havana Bouquet avec 2 jeux de cartes 2430

En vente également à **innovation** LE LOCLE et St-IMIER

Demain, nocturne, ouvert jusqu'à 22 h. Livraisons à domicile gratuites

Jeudi soir 22 décembre dès 19 h.
LE CAFÉ DES AMIS
offre à ses clients une «potée» gratuite.
Un sandwich gratuit
dès le 4 janvier, à chaque client, entre 9 h. et 9 h. 30, du lundi au vendredi.
1er Mars 9, ☎ 039/28 49 20. 98633

tout pour la vue...
novopic
La Chaux-de-Fonds, av. L.-Robert 51 (sous les arcades), ☎ 039/23 39 55
OUVERT exceptionnellement jeudi 22 décembre. 98577
Votre journal: L'IMPARTIAL

DEMANDES D'EMPLOIS
JEUNE FILLE
cherche à faire des ménages ou autres travaux, si possible à temps complet. Ouverte à toutes propositions.
☎ (039) 28 65 33 le matin ou le soir. 98458

EMPLOYÉE DE COMMERCE
bilingue, (français-allemand), 10 années de pratique, cherche travail à temps partiel, 3-5 heures par jour.
Ecrire sous chiffres 91-3728 à Assa, Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

TECHNICIEN D'EXPLOITATION
52 ans, formation de base de mécanicien, cherche emploi, même temporaire.
☎ 039/23 63 65

Fust
Le succès du moment
Aspirateur Siemens Super 52
enroulement automatique du câble, indication contenu poussière, buse automatique
● Sacs et autres accessoires
● Réparations de toutes les marques
● Toutes les marques de qualité sont en stock
● Location. Possibilité d'achat
● La meilleure reprise pour votre ancien appareil
Prix-Fust **225.-**
Durée de location, min. 3 mois
Garantie de prix: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs
Plus de 20 000 appareils électriques en stock
Fust
Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/26 68 65
Bienne, 36, Rue Centrale 032/22 85 25
Marin, Marin-Centre 038/33 48 48
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 42 succursales 05-2569
Appareils électroménagers
Meubles de cuisines et de salles de bains

mediator Mod. 66 KS 3757
Télétext = l'information par l'électronique
● écran 66 cm.
● 20 programmes Suisse-France Télétext **2250.-**
Reprise de votre ancien TV Fr. **200.-**
Fr. **2050.-**
Du pas encore vu Modèle 42 KT 4184 stéréo Fr. **1295.-**
Autres modèles **mediator** dès Fr. **695.-**
REICHENBACH
Audio-Vidéo-TV-Hi-Fi
Avenue Léopold-Robert 70, tél. 039/23 44 60
2300 La Chaux-de-Fonds
CONSEILS - VENTES - LOCATION dès Fr. 79.-
SERVICE APRÈS-VENTE

Pour vos cadeaux de Noël



Scie à chaîne
1500 watts, longueur de coupe 35 cm. Sécurité: freins de chaîne et graissage automatique
Votre quincaillier au cœur de la ville



Scie sauteuse Bosch
PST 55 PE, profondeur de coupe 55 mm. Réglage électronique



Scie circulaire Inca
moteur incorporé 1 cv 220 volts, hauteur de coupe 55 mm, accessoires intéressants

KAUFMANN
Marché 8
La qualité du spécialiste au service du bricolage 98594

JEUDI
22
DÉCEMBRE
en soirée
jusqu'à 22 heures

Double timbres
SENF
10 %
articles nets exclus
chèques fidélité  sur chaque article net

+ 1 calendrier ou un CADEAU
TOULEFER SA
Quincaillerie - Outillage - Arts ménagers
Articles cadeaux
Place Hôtel-de-Ville - ☎ 039/28 62 55

Boucherie Jaeggi
Grenier 3, ☎ 039/28 44 56
Pour vos repas de fêtes
vous propose

*volailles fraîches
poulets, dindes
canards, coquelets
cailles, lapins*

*Grand choix de
fumé, jambon,
palette, roulé*


98582

URGENT ! à vendre
Opel Kadett GTE
1976, pont autobloquant, harnais, stéréo, légèrement accidentée à l'avant.
☎ (039) 28 62 93 ou (039) 23 46 80.


Parc 29
☎ 039/23 35 50
La Chaux-de-Fonds

J.P. Freyburger
Truffes maison
"La Montre"

UN CADEAU BIEN PRESENTE FAIT DOUBLEMENT PLAISIR



C'EST POURQUOI NOUS ACCORDONS UNE IMPORTANCE TOUTE PARTICULIERE A NOS EMBALLAGES DE FETE

Très grand choix pour les fêtes en:
Disques et coffrets, musicassettes, albums à disques et cassettes - Jeux électroniques Nintendo, Matel, Philips - Enregistreurs, radios, radiorecorders - Rasoirs aux prix les plus bas - Caméras photos, appareils de photo instantanée - Enregistreurs vidéo, TV.
Exposition de meubles TV et vidéo au studio B (à l'étage)

DENNER SUPERDISCOUNT Notre surprise pour les Fêtes

Plus d'un million de bouteilles de vin blanc suisse à prix sensationnels!

Chasselas Romand
La Bergerade 1982
HIT
7 dl ~~5.95~~
3.95



Fendant
Plein Soleil 1982
HIT
7 dl ~~6.95~~
4.45



Féchy
La Croix d'Or 1982
HIT
7 dl ~~8.25~~
5.75



Bonvillars 1982	7 dl 8.45	4.95	Lavaux 1982	7 dl 8.70	7.95
Riesling x Sylvaner de Genève	7 dl 8.95	4.45	Epresses 1982	7 dl 8.75	7.95
Mont sur Rolle 1982	7 dl 7.95	6.25	St. Saphorin 1982	7 dl 8.95	7.95
Féchy 1er Choix 1982	7 dl 8.25	5.95	Yvorne 1982	7 dl 8.95	8.45
Château de Denens La Côte 1982	7 dl 7.45	5.95	Aigle 1982	7 dl 8.95	8.75
La Côte Vallonnette 1982	7 dl 8.85	5.45	Chablais District d'Aigle 1982	7 dl 8.35	7.95
Vinzel 1982	7 dl 7.50	5.95	Johannisberg Vieux Muret 1982	7 dl 7.25	5.25

De fameux bourgognes du millésime 1981

de la Côte de Beaune et la Côte de Nuits	Mis en bouteilles dans la région de production
Chassagne Montrachet a.c. 1981	Nuits-St-Georges a.c. 1981
75 cl 12.75 (1 dl 1.70)	75 cl 19.95 (1 dl 2.66)
Volnay a.c. 1981	Vosne-Romanée a.c. 1981
75 cl 17.95 (1 dl 2.39)	75 cl 19.75 (1 dl 2.63)
Pommard a.c. 1981	Chambolle-Musigny a.c. 1981
75 cl 19.95 (1 dl 2.66)	75 cl 19.95 (1 dl 2.66)
Beaune a.c. 1981	Morey St-Denis a.c. 1981
75 cl 14.75 (1 dl 1.96)	75 cl 16.95 (1 dl 2.26)
Aloxe Corton a.c. 1981	Gevrey-Chambertin a.c. 1981
75 cl 17.95 (1 dl 2.39)	75 cl 17.95 (1 dl 2.39)

Bon

20.-

A l'achat de 12 bouteilles assorties à votre choix de cette offre. Remboursable à la caisse de chaque filiale DENNER jusqu'au 31 décembre 1983. Valable jusqu'à épuisement des effectifs! Découper et prendre avec soi!

44-52

Nous sommes toujours plus avantageux! Nous sommes toujours plus avantageux!

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma
brugger
La Chaux-de-Fonds
L-Robert 23-25
(039) 23 12 12

TRUSSARDI
PARFUM FLEURI ÉLEGANT ET PRÉCIEUX
Triple chèques fidélité 
+ cadeau de fin d'année

Parfumerie DUMONT Léopold-Robert 53
Parfumerie AVENUE Léopold-Robert 45

On cherche
jeune garçon livreur
avec vélo-moteur.
PIERRE-FLEURS, Place Neuve 8,
☎ 039/28 49 80. 98590

RESTAURANT DU THÉÂTRE
av. Léopold-Robert 23, ☎ 039/23 88 88
cherche

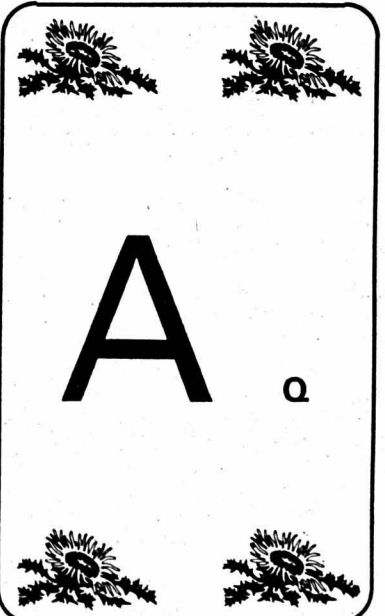
casserolier
au plus vite. Se présenter ou téléphoner. 98629

Hôtel-Restaurant de l'Ours,
2713 Bellelay, ☎ 032/91 97 27

cherche pour le 1er février 1984 ou date à convenir un(e)

commis de cuisine
ou personne ayant des connaissances de la cuisine.
Bon gain, nourri, logé.
Faire offre écrite ou téléphoner. 93-92

A



MAGAZINE

vie pratique

la recette sélectionnée

Terrine de veau aux noix et bolets

Ingrédients: 375 g veau, 125 g lard fumé, gras, 50 g noix (enlever les coquilles), 75 g bolets (frais ou en boîte), 1/2 oignon, 1 c.c. beurre, 1/2 dl vin blanc, 1/2 dl sauce de rôti, 1 1/2 dl crème entière, 1 jaune d'œuf, 3 c.s. cognac, 2 pointes de couteau Suzi-Wam Sambal Oelek (pâte indonésienne à base de piments), 2 c.s. Suzi-Wan sauce soja «douce» (aigre-douce), 1/2 c.c. sel, poivre du moulin, 250 g bardes, 2 feuilles de laurier.

Préparation: demander à votre boucher de passer la viande de veau et le lard fumé 3 fois dans le hachoir à viande, laisser reposer dans un endroit très froid. Hacher les noix en tout petits morceaux. Couper les bolets en fines tranches. Hacher finement l'oignon. Chauffer le beurre dans une poêle, y dorer l'oignon haché, ajouter les tranches de bolet et faire revenir 1 minute. Déglacer avec le vin blanc et la sauce de rôti, laisser mijoter à petit feu, jusqu'à ce que le liquide devienne épais, mettre au frais. Verser la viande purée, très froide, dans un bol froid, ajouter lentement, en remuant sans cesse, la crème, le jaune d'œuf, le cognac, la sauce soja, le sel, le Sambal Oelek, le poivre et les noix hachées. Il faut que tous les ingrédients soient très froids, sinon la masse ne va pas se lier. Pour terminer, incorporer les bolets avec leur sauce dans cette farce, mettre de nouveau au frais. Garnir un plat rond ou carré, allant au four, de bardes, y verser la masse, décorer la surface de feuilles de laurier et couvrir le tout de bardes. Faire cuire au bain-marie, au four chauffé à 180°, 1-1 1/4 heures (selon la grandeur et la forme du récipient). Dès que le liquide qui sort est devenu clair, la terrine est prête. Laisser refroidir, démouler, mettre au réfrigérateur pour une nuit. La terrine développe son plein arôme au bout de 2-3 jours. Couper en fines tranches juste avant de servir. Petit conseil: doubler les quantités utilisées et préparer une deuxième terrine, que l'on gardera bien emballée au congélateur.

troc de trucs

C'est dans la salle de bains que nous entrons aujourd'hui pour parler des produits utilisés dans cette pièce. La Maison Christian Dior résume ainsi l'assortiment nécessaire à la santé du corps et à sa beauté.

Le gel pour le bain et la douche: Fluide très onctueux, délicieusement parfumé, ce gel moussant assure un parfait nettoyage de l'épiderme tout en respectant son film protecteur naturel. Il laisse votre peau douce, souple, fraîchement parfumée.

Le bain moussant: Présenté sous forme de poudre, il adoucit l'eau du bain et procure une mousse abondante au parfum pénétrant.

Les savons: Très doux, leur mousse abondante et parfumée apporte une touche de raffinement incomparable à votre toilette.

La crème pour le corps: Parfum de votre corps, cette crème douce et onctueuse prend soin de votre épiderme qu'elle hydrate, assouplit et protège contre le dessèchement.

Le déodorant: Une formule particulièrement efficace qui permet de supprimer la formation des odeurs corporelles, tout en révélant au maximum la richesse de chaque senteur. Laisse un parfumage discret et fidèle.

La poudre de talc: D'une finesse impalpable, la poudre de talc parfumée absorbe les dernières traces d'humidité après le bain ou la douche, adoucit et parfume délicatement la peau.

Armène

ski

Le Valais tient le rôle de vedette

Zermatt: la plus longue saison

Zermatt, 1620 mètres. Certainement l'un des plus beaux centres de sport d'hiver. Son histoire est inséparable de celle du Cervin (4482 m.) qui est d'ailleurs pour la station valaisanne ce que la Tour Eiffel est pour Paris. Favorisée par des conditions du sud et par l'enneigement assuré de ses pentes de ski, elle offre la plus longue saison de ski de toutes les Alpes.

Zermatt, 3700 habitants (20 à 22.000 en haute saison). En été, l'automne comme en hiver, les touristes affluent, amoureux qu'ils sont de la promenade à pied ou des champs de neige. Quelque cent hôtels et un vaste choix d'appartements mettent plus de 18.000 lits à disposition. Malgré sa réputation, Zermatt a conservé le caractère d'un village de montagne. Rien n'est laissé au hasard: par des mesures appropriées, on restaure et on sauve les raccords du Vieux-Zermatt. Une petite agriculture de montagne subsiste même, voire on entretient jalousement un troupeau de chèvres pour le plaisir du touriste qui peut le voir défiler chaque jour dans la rue principale. Zermatt est aussi l'un des rares lieux où, aujourd'hui encore, les voitures n'ont pas le droit de circuler.

Vingt années d'expansion n'ont pas été sans engendrer des problèmes. Mais ses habitants sont audacieux et n'ont pas craint d'investir près de 75 millions de francs ces dernières années dans les remontées mécaniques. Celles-ci desservent aujourd'hui plus de quarante pistes pour un total de 150 kilomètres, répartis sur trois secteurs: Sunnegga - Blauherd - Unter Rothorn, Riffelberg - Gornergrat - Stockhorn et Schwarzee - Trockener Steg - Theodul - Petit Cervin. Cela représente un train à crémaillère (Gornergrat, 18 automotrices), 10 téléphériques, 3 télécabines, 2 télésièges, 18 remonte-pentes et le dernier-né, le plus grand métro alpin, Zermatt - Sunnegga. Une longueur totale de 64 km., une dénivellation totale de 14.227 mètres, une capacité à partir de Zermatt de 7100 personnes à l'heure et une capacité dans les régions de ski de 28.730 personnes à l'heure.

DE SUNNEGGA AU PETIT-CERVIN

Sunnegga (2285 m.), un domaine skiable très diversifié. Dès la sortie du métro alpin, plusieurs possibilités s'offrent aux skieurs. Un remonte-pente Blauherd (2581 m.), un télésiège Findeln (2290 m.), une télécabine Blau-



Le chemin de fer du Gornergrat est bientôt centenaire.

herd et téléphérique Unter Rothorn (3100 m.). Et en plus, une liaison assurée à la région du Hochtälli-Stockhorn par les télécabines Blauherd-Gant et le remonte-pente Gant-Platte.

Le Gornergrat (3100 m.) par le chemin de fer à crémaillère. De là, vous pouvez atteindre Hochtälli-Stockhorn (3407 m.) par téléphérique. Il y a aussi les remonte-pentes de Riffelberg où l'on trouve d'innombrables possibilités pour le skieur avancé et le skieur moyen. Sur la pente nord du Stockhorn, vous trouverez la neige poudreuse et des pistes en parfaite conditions au Triftj.

Dernier volet, le Schwarzee d'abord, Trockener Steg et le Petit Cervin. Tout autour du pied du Cervin, sept téléphériques, sept remonte-pentes. Ici, on va skier au Hörnli (2775 m.), au Garten (2810 m.), au Théodul (3033

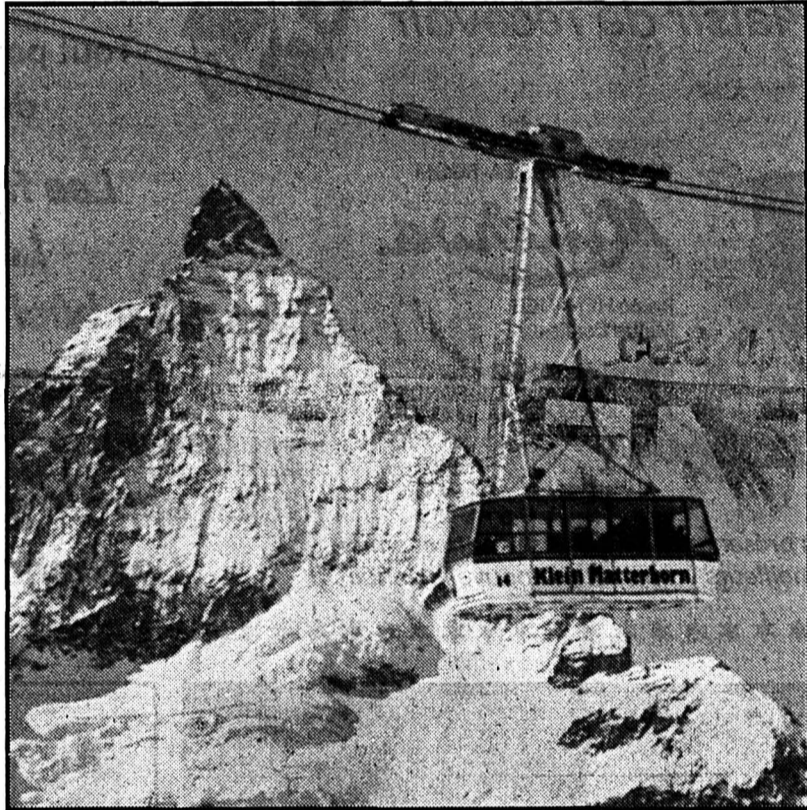
m.), au Furggsattel (3365 m.) à la Testa Grigia (3500 m.). Et, pour couronner le tout à la Gobba di Rollin (3899), au Col de la Ventina, au Plateau Rosa et à Testa où quatre skilifts ont été installés sur le glacier.

VOUS ALLEZ PAYER

Si Arolla, Chandollin et Thyon - Les Collons affichent un prix journalier de 20 francs pour les remontées mécaniques, à Zermatt vous payerez 40 francs pour un jour. C'est le montant le plus élevé du Valais (Verbier, 39 fr.). Pour un abonnement de sept jours, Verbier passe cependant en tête (223 fr.), alors que Zermatt demande 208 fr. Mais prix plus cher (comme Verbier et Zermatt) dit aussi, sensibles différences de possibilités offertes aux skieurs.

Il faut en tenir compte.

R. D.



Le téléphérique du Petit-Cervin.

santé

Hépatite virale «du troisième type»

Des chercheurs suisses de Lausanne déclarent avoir mis à jour un mécanisme antigène-anticorps unique, propre à tous les cas d'hépatite virale non-A et non-B qu'ils ont étudiés. La découverte de cet indice, de ce «marqueur», pourrait déboucher sur l'élaboration d'un examen du sang qui permette de sélectionner donneurs et receveurs en cas de transfusion sanguine.

La plupart des hépatites consécutives à une transfusion font partie de cette troisième catégorie (85-95%) qui, loin d'être comprise, anime de nombreuses controverses scientifiques. Cette forme de la maladie se retrouve aussi bien dans les cas d'hépatite épidémique que dans ceux d'hépatite sporadique, mais elle peut aussi constituer un fléau permanent dans certaines régions.

Certains savants attribuaient ce troisième type d'hépatite virale à deux agents infectieux. L'équipe de chercheurs suisse, elle, n'en soupçonne qu'un seul, mais qui posséderait deux antigènes: le premier en permanence, le second par intermittences.

Ces médecins du département d'immunologie du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) ont mené leur étude, soigneusement élaborée pour mettre en évidence des notions jusqu'ici restées insaisissables, sur 26 patients. Les Dr. O. Spertini et P.C. Frei ont effectué des examens qui ont révélé la présence

d'un seul système antigène-anticorps dans le sérum de ces patients. En outre, chez chacun d'entre eux, le sérum était positif aussi bien pour l'antigène que pour l'anticorps.

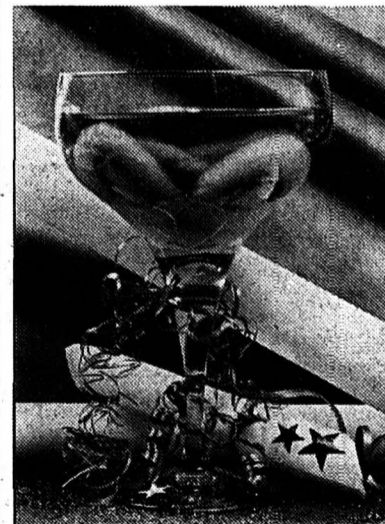
Trois des patients examinés venaient de rentrer d'un voyage en Inde, au Kenya et à Haïti; ils avaient fait dans ces pays un séjour plus long que la période d'incubation probable, ce qui permettait d'envisager l'existence du même agent infectieux à l'étranger comme en Suisse. Deux autres cas étaient ceux d'un donneur de sang et de son receveur.

Aucune trace du «marqueur», par contre, dans le sérum de 85 autres patients qui présentaient d'autres troubles du foie ou souffraient de maladies immunitaires complexes. On n'a pas davantage repéré ce système antigène-anticorps spécifique chez 40 donneurs de sang en bonne santé.

Dans d'autres pays, des savants affirment avoir décelé ces «marqueurs» ou ces antigènes, mais en fait seuls quelques-uns parmi les cas dont ils faisaient état présentaient cet indice immunologique propre à l'infection. L'équipe lausannoise est la première à signaler la présence de ce «marqueur» chez tous les sujets étudiés. Après description des méthodes qu'elle a employées et des résultats obtenus, elle formule la conclusion suivante: le système découvert est caractéristique de cette forme d'hépatite virale uniquement. (pharma-inf.)

dessert

Kiwi, gelée au vin



Ingrédients: 1 boîte Kiwi, 3 dl rosé, 1 c. s. kirsch, 6 c. s. sucre, 5 feuilles de gélatine, 2 dl crème fraîche.

Préparation: (si possible la veille): couper les kiwis en tranches, verser dans un tamis, laisser égoutter, garder le jus. Chauffer le vin, le kirsch, le sucre et le jus de kiwi, ne pas porter à ébullition. Tremper les feuilles de gélatine quelques minutes dans de l'eau froide, les mélanger au vin chaud, bien remuer. Laisser refroidir cette préparation à la température de la chambre. Dresser les tranches de kiwi dans quatre jolis verres, verser la préparation au vin par-dessus, laisser prendre une nuit au réfrigérateur. Garnir la surface de crème fouettée, servir aussitôt.

prudence

Bougie et sapins de Noël

Les fêtes de Noël et Nouvel-An sont attendues avec joie et impatience. Elles constituent des moments heureux dans les familles, notamment pour les enfants.

Malheureusement, chaque année, des incendies ou débuts d'incendie ternissent gravement ces journées de joie et provoquent d'importants dégâts.

C'est pourquoi un appel à la prudence est lancé à la veille de ces fêtes. Il s'agit, tout d'abord, de ne jamais laisser, sans surveillance, une bougie ou un arbre de Noël allumé.

Par ces temps de froidure, les locaux surchauffés provoquent un dessèchement rapide des aiguilles de sapin qui deviennent ainsi facilement inflammables. Il importe donc de ne jamais placer une couronne de l'Avent, une bougie ou un sapin de Noël près d'un rideau ou d'une tapisserie.

Que faire si le pire se produit tout de même?

Asperger immédiatement avec de l'eau au moyen d'une brosse trempée dans un seau qu'on aura eu la prudence et la sagesse de placer à portée de main.

A cette occasion, il faut rappeler que les cheminées de salon ont été aménagées en vue d'y préparer des feux d'agrément et non pour constituer un moyen de chauffage d'appoint. Plusieurs incendies qui se sont déclarés ces dernières années dans les cheminées de salon ont démontré qu'ils étaient dus à des feux excessifs durant toute la journée. Dans ce domaine également, il y a lieu de faire preuve de modération et de prudence, en particulier lorsqu'il s'agit de cheminées aménagées dans des anciens immeubles non sifs.

offrez utile

96634

Mathy

dès Fr. 155.-

dès Fr. 68.-

dès Fr. 29.50

dès Fr. 69.-
AVEC ETUI

dès Fr. 24.-

dès Fr. 74.-

dès Fr. 298.-

VISION 2000 Maitres opticiens **von gunten**

Av. Léopold-Robert 23, tél. 039/23 50 44, La Chaux-de-Fonds

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORizontalement. - 1. Nid gigantesque. 2. Ont affaire à des fous. 3. Imagina une méthode d'identification de criminels. 4. Pommade de blanc de plomb; Principe des graisses. 5. Note; On l'ouvre pour rigoler; Sonne et trébuché en Roumanie. 6. Devint pin; Sa ménagerie est célèbre. 7. Partie de poule; Ancienne ville opulente de Mésopotamie. 8. Aime les végétaux pourris; Connu; Vieux oui. 9. Bœuf sauvage; Sert à égoutter des bouteilles; Note. 10. Arrangée en natte.

VERTICALEMENT. - 1. Contenait de vieux papiers. 2. Sert à monter des marchandises. 3. Est parfois fou; Coule en Asie. 4. Introduit; Connaît parfaitement son affaire; Direction. 5. Occiput. 6. Plante ornementale cultivée en serre. 7. Coule en France; S'apprêtent de différentes manières. 8. Au ciel et au cinéma. 9. Rumine dans des régions froides; Les cochons s'y reposent. 10. Après docteur; Rampe en Amérique du Sud. (Copyright by Cosmopress 5119)

Magasin d'antiquités et brocante
Grenier 12, ☎ 039/23 26 73,
Chs Parel

Pour vous cadeaux de Noël
des centaines d'objets
dès Fr. 1.-

Demain 22 décembre
NOCTURNE jusqu'à 22 heures

98240

A vendre belle
pendule œil-de-bœuf
cabinet en bois, marqueté, mouvement neuchâtelois, poinçonné Aimé Billon.
☎ 039/44 16 70 heures des repas. 93-57383

VIDÉO
dubois
sous tous les toits

A louer quartier Charrière, pour le 1er avril 1984
appartement de 3 pièces
tout confort, balcon. Loyer mensuel Fr. 410.- charges comprises.
☎ (039) 28 32 79 dès 19 h. 98591

L'annonce, reflet vivant du marché

NOËL
Pour votre table de fêtes nous vous proposons

Les feuilletés salés
Nos bûches de Noël
Notre tourte truffée

et
notre spécialité:
La coupe de fruits glacés

Plaisir d'offrir
Plaisir de recevoir

NOUVEL-AN
Tout pour votre réception de Nouvel-An

Les feuilletés salés
Les canapés
La bûche de Nouvel-An
Nos spécialités glacées
Le vacherin fruit de la passion
Le soufflé glacé Grand-Marnier
Le cochon porte-bonheur

CONFISERIE - TEA-ROOM
Minerva
Bruno HENAUER
Maître Confiseur
66, av. Léopold-Robert
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Nous présentons à tous nos clients et amis nos meilleurs vœux pour la nouvelle année

Latour-Lautrec
Blanc de Blancs de France

ELABORÉ EN SUISSE DANS LES CAVES
BOURGEOIS FRÈRES & CIE SA
BALLAIGUES

L'APPELLATION NOBLE
N'importe quel vin mousseux ne peut prétendre à l'appellation «Blanc de Blancs»
Mariage harmonieux de cépages exclusivement blancs.
le Latour-Lautrec a un caractère bien français.
Une lente fermentation le rend naturellement effervescent et lui donne fraîcheur et légèreté.
Et plusieurs mois de repos en cave achèvent sa pleine maturité.
Pour mieux apprécier toute sa finesse, dégustez-le bien trappé.

Latour-Lautrec
Blanc de Blancs de France
• Brut et mi-sec •
Bouteilles numérotées, Cuvée Prestige, magnums, bt. 7 dl, 1/2 bt. et mignonnettes de 2 dl.

89-1005

HELIOS A. CHARPILLOZ SA
CH 2735 BÉVILARD

Pour notre département décolletage (200 tours automatiques Tornos), nous engageons

décolleteurs d'appareillage
décolleteurs d'horlogerie

Nos futurs collaborateurs bénéficieront de tous les avantages d'une grande entreprise, soit: caisse de retraite et caisse-maladie d'usine, horaire variable, logements à disposition, service de bus.

Pour un premier contact, veuillez téléphoner au **032/92 10 12.** 93-392

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

DEMAIN
10%
dans les
DROGUERIES
(articles réglementés et nets exceptés) 13603

ECONOMIE

Le directeur de l'usine de montres numéro 2 de Moscou L'argent ne nous tombe pas du ciel, nous devons aussi faire des bénéfices

«Touring» change d'éditeur

«Touring», la revue du Touring-Club de Suisse (TCS), sera éditée dès 1985 par les imprimeries Zollikofer à Saint-Gall, Basler-Zeitung à Bâle et Tribune de Genève à Genève. C'est ce qu'a décidé à Genève le Conseil d'administration du TCS, a indiqué un porte-parole du club automobile.

L'imprimerie bernoise Beta-druck SA, qui édite notamment le quotidien «Bernner Zeitung», perd ainsi une grosse commande. Beta-druck SA construit actuellement un nouveau centre d'impression pour 40 millions de francs et dont la mise en service est prévue à partir de 1985.

Selon le porte-parole du TCS, le Conseil d'administration a également décidé que d'hebdomadaire, «Touring» deviendrait bi-mensuel à partir de 1985. Il sera alors imprimé en quatre couleurs. Actuellement «Touring» est imprimé à plus d'un million d'exemplaires par semaine.

Dès 1985, l'édition allemande de «Touring» sera imprimée à Bâle, l'édition italienne à Saint-Gall et l'édition romande à Genève. La rédaction restera à Berne. Ce sont surtout des considérations régionalistes et linguistiques qui ont amené le Conseil d'administration à prendre cette décision, a indiqué le porte-parole du TCS. (ats)

Est-ce la profession qui modèle son homme? En tous cas, notre interlocuteur, M. Nickolay Ivanovitch Pershin, directeur de l'usine de montres et d'horloges numéro 2, de Moscou, ressemble comme un frère à quelques patrons boîtiers ou horlogers de notre connaissance. Regard bleu empreint de cordialité, costume gris, cheveux argentés, et cette façon d'être ouvert sur le monde, avec ce souci du détail, cet amour de la précision dès qu'il s'agit de parler métier.

Nous l'avons rencontré récemment à Genève, en compagnie de M. Albert Potapov, du Département international du Conseil central des syndicats soviétiques, qui lui servait d'interprète. Une conversation à bâtons rompus plutôt qu'une interview proprement dite, où le ton était à la sincérité, de la part de ce «patron» soviétique dont, on pourra le lire, les préoccupations ne sont pas tellement différentes des industriels helvétiques de la montre. Observons en passant, que M. Pershin a été l'un des principaux acteurs de la recherche horlogère russe avant de prendre la responsabilité de la fabrique moscovite numéro 2.

- L'événement 1983 c'était la Swatch. Qu'en pense notre interlocuteur?

- J'ai entendu parler de ce genre de montres, mais je ne connais pas sa construction ni son mécanisme. A cet égard pourtant je me permettrai une remarque: je ne crois pas que dans notre pays nous puissions vendre un modèle de cette sorte, c'est-à-dire qui ne peut pas être réparé. Nous produisons pour notre part des montres à quartz étanche à deux atmosphères, mais toutes doivent pouvoir être réparées.

Interview exclusive par Roland CARRERA

- Quelle est la position de la montre à quartz chez vous?

- Pour le moment on ne peut pas dire que les montres à quartz soient tellement bon marché chez nous. Surtout en comparaison avec celles dont nous venons de parler. Par contre, la montre mécanique est bon marché parce que nous la faisons depuis longtemps.

- Suivez-vous de très près les derniers développements techniques du quartz?

- Actuellement nous construisons les équipements qui seront utilisés pour les fabrications nouvelles et procédons à certaines modifications d'équipements encore valables.

Les composants ne se font pas de la même manière chez nous qu'en Suisse, mais selon des données datant peut-être de cinq ans environ.

L'outil de production est donc largement amorti. Pour le moment oui.

- Avec quel type de production helvétique pourriez vous comparer la produc-

tion de montres à quartz soviétiques, sous le rapport coûts, prix de vente et qualité?

- Dans le quartz, nous avons une technologie parallèle à celle de Jaeger-LeCoultre c'est-à-dire proche de l'horlogerie, tout en étant électronique et surtout au plan de produit de qualité perfectionnée.

- Mais vous cherchez tout de même à rendre le produit plus avantageux?

- Certainement. Un seul exemple auquel nous pourrions revenir au sujet des pièces composantes, nous sommes arrivés à produire un moteur pas-à-pas bon marché.

- Et dans la montre mécanique, à quel niveau vous situez-vous par rapport à la Suisse?

- Il m'est difficile de faire des comparaisons parce que chaque marque suisse a ses particularités... Pour revenir au quartz, nous en sommes à ce que nous appelons la troisième génération et allons lancer la quatrième. Encore que cette notion de génération pour nous diffère surtout au niveau de l'appareil de production. Les automatés sont sensiblement les mêmes.

- La production est-elle très automatisée?

- Dans l'usine de montres numéro deux, la production est automatisée à 74-75%.

- Jusqu'ici nous avons parlé mouvements. Qu'en est-il des habilllements et notamment de la mode horlogère soviétique?

- Nous nous trouvons dans la même situation que chez vous. Nous sommes obligés de changer souvent l'esthétique de nos montres.

- Votre production est très importante; mais celle des séries en commande?

- Comme directeur, je considère qu'une commande de 10.000 pièces du même modèle est une affaire. Mais il arrive aussi que nous exécutions des commandes de 500 pièces.

- Sur quelle base est donc organisée la distribution en usine?

- Pour expliquer les choses simplement, nous avons un organisme intermédiaire qui achète en gros et s'occupe de la distribution. Encore faut-il vendre et pour ce qui concerne notre usine, nous sommes en relations avec plus de 1500 grossistes répartis dans toutes les régions de l'Union soviétique.

- C'est dire qu'une concurrence existe entre entreprises horlogères?

- Oui, on peut l'affirmer... Elle génère une saine émulation. J'aimerais ajouter une chose. Chez nous, au mois de mai pour vendre des montres, on organise une Foire d'horlogerie pour toute l'URSS. Les grossistes viennent à cette foire où chaque usine fait étalage de sa production. Exactement comme vous le faites à Bâle.

C'est à ce moment-là que commence la concurrence: l'aspect extérieur, la qualité du mouvement comptent beaucoup pour faire de grandes affaires ou non.

- Observe-t-on par ailleurs une grande différence dans les catégories de prix?

- A part les différences entre montres mécaniques et montres à quartz, il n'y en a pas pratiquement. Pour de même catégories de montres - pour être plus précis - les différences sont très peu marquées. Parce que chez nous les prix sont fixés par le Comité d'Etat des Prix pour toute l'URSS. Et ce Comité se base justement sur les caractéristiques de montres, en correspondance avec des échelles fixées par rapport aux divers types de productions.

- Cela signifie que dans telle ou telle catégorie de prix, pour arriver à faire bien ou mieux que l'usine voisine, il faut prendre certains risques?

- C'est vrai. Il faut prendre un risque chaque fois qu'une nouvelle fabrication est lancée. Il ne faut pas

croire que les rails sur lesquels nous roulons sont toujours très lisses!

Il existe, bien entendu, du point de vue des normes et des prix, des soupapes de sécurité et si une entreprise dépasse les normes dans une direction ou une autre, il est encore possible d'intervenir pour ajuster les choses.

- Et au bout de la chaîne de distribution enfin?

- Dans le même magasin, sur le même étalage, il est possible de voir des montres dont l'aspect extérieur est plus ou moins identique, fabriquées pourtant par des usines différentes. Dans une même catégorie, les prix publics ne varient guère de plus de 8 à 10%. Ces variations dépendent bien sûr des prix de revient, qui peuvent être chez moi supérieurs à ceux de mon voisin ou le contraire... Traduit en termes réels cela donne au maximum trois roubles de différence.

Dans les conditions actuelles où maintenant l'offre générale est suffisante en URSS en montres et réveils, la nécessité d'arriver au prix face à la concurrence stimule l'introduction de l'automatisation dans la fabrication horlogère.

- Il n'est guère possible de jouer chez vous sur les achats aux fournisseurs mais existe-il par exemple des fabricants de boîtes qui présentent leur collection aux différentes usines comme ici en Suisse?

- En ce qui concerne les habilllements, chaque usine s'occupe d'elle-même. Cela signifie que nous avons adopté chez nous le système de la manufacture. Nos stylistes travaillent en permanence pour notre usine. Par contre, si quelqu'un de l'extérieur vient me proposer par exemple un beau cadran, une bonne boîte, je l'accepte avec plaisir...

Mais si la plupart des entreprises horlogères sont donc en circuit de production autonome, ce qui signifie qu'elles font tout elles-mêmes, il existe des entreprises spécialisées par exemple pour la fabrication des boîtes à Vitebsk, en Biélorussie.

Lorsqu'elle fabrique des boîtes pour nous, plus particulièrement pour montres mécaniques, elle le fait selon les indications de nos stylistes, d'après nos créations propres.

(à suivre)

● Au mois de novembre, ce sont les matières premières et les produits semi-finis qui ont surtout contribué au fort accroissement des exportations suisses. En ce qui concerne les importations, celles de produits énergétiques (572,1 mio.) ont fortement augmenté en volume, mais ont diminué en valeur de 5,3 %, à la suite d'un net recul des prix (- 15 %). C'est ce qu'a indiqué en substance une statistique détaillée de la Direction générale des douanes.

● Les dépôts séoudiens dans les banques occidentales ont baissé d'environ 25 % lors du premier semestre 1983, a annoncé la Banque des Règlements Internationaux (BRI).

SATEM
MAZOUT
28 74 74
69242

BOURSE

NEUCHÂTEL	
A	B
Cr. Fonc. Ne.	690 690
La Neuchâtel.	590 590
Cortallo	1475 1475
Dubied	195 190
HORS BOURSE	
A	B
Roche b/jce	107.250 107.775
Roche 1/10	10.725 10.775
Asuag	37 37
Kuoni	5450 5750
Astra	2.05 2.-
ACTIONS SUISSES	
A	B
B. Centr. Coop.	810 805
Swissair p.	980 975
Swissair n.	780 775
Bank Leu p.	4265 4260
UBS p.	3470 3460
UBS n.	637 638
SBS p.	314 316
SBS n.	245 246
SBS b.p.	261 260
C.S. p.	2265 2250
C.S. n.	423 422
BPS	1435 1430
BPS b.p.	143 143
Adia Int.	1705 1705
Elektrowatt	2830 2800
Galenica b.p.	427 426
Holder p.	745 747
Jac Suchard	6525 6600
Landis B	1490 1510
Motor col.	721 720
Moeven p.	3415 3415
Buerhle p.	1230 1240
Buerhle n.	260 260
Buerhle b.p.	287 282
Schindler p.	2375 2400
Bâloise n.	665 665
Rueckv p.	7850 7875
Rueckv n.	3375 3370
Wthur p.	3495 3495

Wthur n.	1925	1930	Honeywell	297.50	302.-
Zurich p.	19025	19100	Inco Ltd	31.50	31.-
Zurich n.	10850	10825	IBM	267.50	269.-
Atel	1325	1340	Litton	150.-	150.50
BBC 1-A-	1350	1360	MMM	188.-	186.50
Ciba-gy p.	2360	2350	Mobil corp	62.-	60.50
Ciba-gy n.	973	975	Owens-Illin	80.50	81.25
Ciba-gy b.p.	1880	1900	Pepsico Inc	82.75	82.50
Jelmoli	1915	1930	Pfizer	78.50	79.50
Hermes p.	340	340	Phil Morris	159.-	158.-
Globus p.	3150	3150	Phillips pet	71.50	72.-
Nestlé p.	4815	4810	Proct Gamb	123.-	123.-
Nestlé n.	2945	2945	Rockwell	72.-	71.75
Sandoz p.	7375	7325	Schlumberger	102.50	100.50
Sandoz n.	2480	2480	Sears Roeb	82.50	80.75
Sandoz b.p.	1120	1110	Smithkline	126.50	124.50
Alusuisse p.	818	824	Sperry corp	99.75	101.50
Alusuisse n.	280	283	STD Oil ind	107.-	104.-
Sulzer n.	1425	1430	Sun co inc	95.50	94.50
			Texaco	77.75	78.-
			Warner Lamb.	63.-	62.75
			Woolworth	79.-	78.50
			Xerox	113.50	113.50
			Zenith radio	73.25	74.25
			Akzo	64.-	64.50
			Amro Bank	41.25	42.25
			Anglo-am	34.75	34.50
			Amgold	233.50	234.50
			Mach. Bull	10.50	10.50
			Cons. Goldf I	23.25	23.25
			De Beers p.	16.-	16.25
			De Beers n.	15.75	16.-
			Gen. Shopping	390.-	385.-
			Norsk Hyd n.	139.-	138.-
			Phillips	90.75	90.75
			Rio Tinto p.	18.25	19.25
			Robeco	230.-	232.-
			Rolinco	221.50	222.-
			Royal Dutch	95.50	93.25
			Sanyo electr.	4.90	5.25
			Aquitaine	43.50	42.50
			Sony	32.25	33.50
			Unilever NV	175.50	176.-
			AEG	60.50	61.-
			Basf AG	134.-	132.50
			Bayer AG	133.50	134.-
			Commerzbank	130.50	131.-

BILLETTS (CHANGE)		
	Achat	Vente
1 \$ US	2.15	2.27
1 \$ canadien	1.71	1.83
1 £ sterling	3.-	3.35
100 fr. français	25.-	27.50
100 liras	-12	-1450
100 DM	78.50	81.50
100 fl. hollandais	69.75	72.75
100 fr. belges	3.70	4.10
100 pesetas	1.25	1.55
100 schilling autr.	11.20	11.60
100 escudos	1.30	1.90
DEVICES		
	Achat	Vente
1 \$ US	2.19	2.22
1 \$ canadien	1.75	1.78
1 £ sterling	3.10	3.16
100 fr. français	25.75	26.45
100 liras	-1295	-1335
100 DM	79.35	80.15
100 yen	-9310	-9430
100 fl. hollandais	70.65	71.45
100 fr. belges	3.86	3.96
100 pesetas	1.37	1.42
100 schilling autr.	11.26	11.38
100 escudos	1.65	1.71
MARCHÉ DE L'OR		
	Achat	Vente
Once \$	374.-	377.-
Lingot	26550.-	26800.-
Vrenel	170.-	180.-
Napoléon	163.-	173.-
Souverain	192.-	204.-
Double Eagle	1160.-	1250.-
CONVENTION OR		
	Achat	Vente
21.12.83		
Plage		26900.-
Achat		26520.-
Base argent		650.-

Daimler Benz	524.-	520.-	Mobil corp	27%	27 1/2	Eisai	1190	1220
Deussa	300.-	301.-	Owens Ill	37%	37 1/2	Fuji Bank	500	500
Deutsche Bank	255.-	261.-	Pac. gas	15%	15%	Fuji photo	2010	2010
Dresdner BK	133.-	134.-	Pepsico	37%	36 1/2	Fujisawa pha	870	867
Hoechst	141.-	141.-	Ph. Morris	35%	35%	Fujitsu	1290	1310
Mannesmann	106.-	107.-	Phillips pet	71 1/2	71%	Hitachi	790	781
Mercedes	477.-	461.-	Proct. & Gamb.	32%	32%	Honda Motor	1070	1090
Rwe ST	138.50	138.-	Rockwell int	55%	56%	Kangafuchi	485	504
Schering	285.-	290.-	Sears Roeb	32 1/2	32%	Kansai el PW	910	930
Siemens	301.-	301.-	Smithkline	36 1/2	36.-	Komatsu	527	535
Thyssen AG	60.50	62.-	Sperry corp	46 1/2	46%	Makita elect.	1150	1180
VW	163.-	163.-	Std Oil ind	47 1/2	47.-	Marui	1180	1220
			Sun CO	42 1/2	42 1/2	Matsush el I	1870	1900
			Texaco	35 1/2	35 1/2	Matsush el W	605	646
			Union Carb.	62%	62%	Mitsub. ch. Ma	265	267
			Uniroyal	16%	16%	Mitsub. el	405	406
			US Gypsum	54%	53%	Mitsub. Heavy	256	263
			US Steel	28%	28%	Mitsui co	349	350
			UTD Technol	-	-	Nippon Music	603	608
			Warner Lamb.	-	-	Nippon Oil	998	1000
			Woolworth	35%	35%	Nissan Motor	730	732
			Xerox	51 1/2	50%	Nomura sec.	682	686
			Zenith radio	33 1/2	33 1/2	Olympus opt.	1070	1080
			Amerada Hess	27%	26%	Rico	1140	1170
			Avon Prod	25.-	24%	Sanyko	666	670
			Beckman inst	-	-	Sanyo elect.	545	567
			Motorola inc	133 1/2	131 1/2	Shiseido	1040	1020
			Pittston co	14.-	14%	Sony	3480	3540
			Polaroi	33 1/2	32 1/2	Takeda chem.	715	710
			Rca corp	33 1/2	33 1/2	Tokyo Marine		

Suggestions pour bien choisir vos cadeaux !



N'ACHETEZ PAS N'IMPORTE QUEL ÉTAIN !

Grand choix d'articles en étain pur,

UN CADEAU APPRÉCIÉ

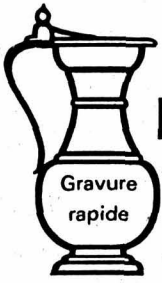
chez

ILACQUA PUBLICITE

Livraisons à domicile.

Pour chaque achat, un cadeau

Avenue Léopold-Robert 84, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 26 14.



LES CADEAUX DE NOËL

Radio réveil, radio, radio cassettes, TVC, vidéo, Hi-Fi, etc.

s'achètent chez FRÉSARD sur le Pod, car



*Chez Frésard
votre franc vaut
plus qu'un simple franc !*

RADIO - HI-FI - TV - VIDÉO FRÉSARD
L.-Robert 41 - 039/23 27 83 La Chaux-de-Fonds

JEANS DE MARQUES, BOTTES, SURPLUS AMÉRICAIN, BLOUSONS, CUIR, etc...

AMERICAN STORE
Numa-Droz 2 La Chaux-de-Fonds

dès **Fr. 29.-** DES SWEATS DE TOUTES LES COULEURS POUR FAIRE PLAISIR !!!
à Fr. 59.-

DICK OPTIQUE

L.-Robert 64 FACE À LA POSTE 039/23 68 33
LUNETTERIE et INSTRUMENTS

BAROMÈTRES, JUMELLES, MICROSCOPES, LONGUE-VUES, etc...

Pour vos achats de Noël, le conseil de votre spécialiste
Un choix de qualité pour toutes les bourses

des CADEAUX DE RÊVE!

CARINE BOUTIQUE

Mme ARNAUD
L.-Robert 75 - 039/23 75 33

SANDOZ TAPIS

S. à r.l.

Sous les Arcades - Av. Léopold-Robert 53
Téléphone 039/23 85 55

Contre le stress des prix
consultez Sandoz Tapis !

6.50

le m² en 400 cm.
Tapis aiguilleté,
côtelé,
dos mousse
minimum 5 coloris

9.90 bouclé polyamide, 400 cm - 13.90 bouclé polyamide, 400 cm - 14.90 imprimé très serré, 400 cm - 18.90 100% laine, 400 cm.

ARA-COLOR SA

Balance 6
039/28 44 24
2301 La Chaux-de-Fonds

BEAUX-ARTS

UN CADEAU QUI SORT DE L'ORDINAIRE
CHOIX SPÉCIAUX POUR Noël

RÉALISATION

assa

Pour tous vos imprimés

adressez-vous au bureau de L'Impartial

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A remettre

institut de beauté, solarium

très bien situé. Bon chiffre d'affaires.

Ecrire sous chiffre 91-3732 à Assa Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

À LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS, Léopold-Robert 72

locaux commerciaux

de 4 pièces, situés au 1er étage. Accès avec ascenseur. Libre immédiatement. Loyer mensuel: Fr. 565.- + Fr. 160.- de charges.

Renseignements et visites: **CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS**, Léopold Robert 72, 2300 La Chaux-de-Fonds, 039/23 16 55.

28-277

DEMAIN

10%

dans les **DROGUERIES**
(articles réglementés et nets exceptés) 13603

discount Berthoud

La Chaux-de-Fonds
Croix-Fédérale 48,
Progrès 111 a

BOURGOGNE PINOT NOIR AOC 1982	Fr. 30.- les 6 bout.
CHÂTEAU D'ARDENNES GRAVES ROUGE AOC 1980	Fr. 11.50 la bout.
CHÂTEAU DE PRESSAC SAINT-ÉMILION AOC 1975	Fr. 23.80 la bout.
CHÂTEAU DE PRESSAC SAINT-ÉMILION AOC 1966	Fr. 31.80 la bout.
CHÂTEAU CALON MONTAGNE SAINT-ÉMILION AOC 1961	Fr. 39.50 la bout.
CHAMPAGNE Vve CLICQUOT BRUT	Fr. 22.50 la bout.

Neuchâtel, Portes-Rouges 46 • Bulle Gruyère-Centre • Morat, route de Berne 22
Corcelles, rue de la Gare 7 • Peseux, vis-à-vis CAP 2000

VAC

RENE JUNOD SA
115, Av. Léopold-Robert
Téléphone 039 21 11 21
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

VIDEO VHS
dès **1498.-**

TV · HI-FI · VIDEO

VIDEO

LA TV A LA CARTE

Toutes les grandes marques...
JVC AKAI HITACHI Panasonic
...chez votre spécialiste vidéo

MISE À L'ESSAI SANS ENGAGEMENT
FACILITÉS DE PAIEMENT
SERVICE APRÈS-VENTE

PHOTO · CINE

La force de VAC:
le prix + le service

SPORTS

Soirée décisive en championnat d'Europe de football L'Espagne doit marquer onze buts

L'équipe d'Espagne entrera, ce soir, sur la pelouse du stade Benito Villamarín de Séville avec une idée fixe: marquer onze buts - soit un toutes les huit minutes - à Malte, dans une rencontre capitale qui décidera de sa qualification pour la phase finale du prochain championnat d'Europe des nations.

Après les cinq buts inscrits samedi dernier à Rotterdam par la Hollande, contre ces mêmes Maltais, l'issue du groupe 7 dépend en effet, uniquement de l'efficacité de l'équipe de Miguel Minoz. La victoire de l'Espagne ne faisant pas l'ombre d'un doute, Espagnols et Néerlandais termineront à égalité de points et ne seront départagés que par la différence de buts, actuellement de plus 11 en faveur des hommes de Kees Rijvers.

Pour obtenir leur billet pour Paris, les Espagnols doivent donc impérativement l'emporter par 11 buts d'écart, ce qui

leur vaudrait la qualification au bénéfice de la meilleure attaque.

Jamais sans doute la modeste équipe de Malte n'avait suscité un tel intérêt lors d'un déplacement à l'étranger. Depuis leur arrivée en Espagne, dimanche, les joueurs maltais, habitués à passer inaperçus, sont examinés sous toutes les coutures par la presse espagnole.

Les mauvaises langues prétendent que la Fédération espagnole, décidée à ne rien laisser au hasard, a préparé pour les visiteurs un programme de réjouissances particulièrement copieux, axé essentiellement sur les célèbres «tabalos» (cabarets andalous) et leurs non moins célèbres danseuses.

Ces bruits inquiètent sérieusement, pour des raisons diverses, à la fois l'ambassade de Malte à Madrid et la Fédération néerlandaise de football, qui ont toutes deux délégué plusieurs observateurs à Séville.

La représentation diplomatique de Malte craint que l'honneur national ne soit bafoué, alors que les Hollandais subodorent un arrangement.

Les Espagnols ne peuvent d'ailleurs s'empêcher de faire le rapprochement avec la rencontre Argentine-Pérou du Mondial 78. Les Argentins, qui devaient s'imposer par six buts d'écart pour aller en finale, avaient justement gagné par 6-0. Que ne dira-t-on pas si l'Espagne l'emporte par 11-0...

Mike England, le sélectionneur du Pays de Galles, vit actuellement la semaine la plus longue de sa carrière, dans l'attente du résultat du match décisif Yougoslavie-Bulgarie, aujourd'hui à Split, comptant pour le groupe 4.

Les trois équipes peuvent encore se qualifier pour la phase finale qui aura lieu en juin prochain en France.

Premier cas de figure: une qualification yougoslave passe impérativement par une victoire de la Yougoslavie sur la Bulgarie par n'importe quel score.

Deuxième cas de figure: les Bulgares seront qualifiés s'ils battent la Yougoslavie par au moins 3-1. Si la Bulgarie bat la Yougoslavie 2-1, Gallois et Bulgares seront ex aequo avec 7 points, 7 buts pour, 6 buts contre. Dans ce cas, il sera fait appel au tirage au sort pour désigner le qualifié.

Troisième cas de figure: en cas de match nul ou d'un succès 1-0 des Bulgares, ce sont les Gallois qui seront alors qualifiés. (si)

Finale de la Super-Coupe Aberdeen s'impose

● ABERDEEN - SV HAMBOURG
2-0 (0-0)

Stade Pittodrie, Aberdeen. - 24.000 spectateurs (guichets fermés).

Arbitre: Brunmeier (Aut).

Buts: 47' Simpson 1-0; 65' McGhee 2-0.

Aberdeen: Leighton; McLeish; McKimmie, Simpson, McMaster; Mmiller, Strachan, Bell; Hewett (64' Black), McGhee, Weir.

Hambourg: Stein; Hieronymus, Kaltz, Jakobs, Wehmeyer; Hartwig, Schröder, Groh, Magath, Rolf; Schatzschneider (41' Wuttke). (si)

Au Moto-Club Les Centaures Sportifs récompensés



Alain Singelé (à gauche) et Daniel Hadorn (à droite) ont été récompensés par le Moto-Club Les Centaures.

Récemment le Moto-Club Les Centaures a organisé une petite fête pour récompenser ses meilleurs pilotes licenciés au nombre de 17 pour l'année 1983.

Grâce à la gentillesse de M. Charles-Martin Hirschy, le club est parvenu à remettre des trophées façonnés à la main qui resteront des pièces uniques. Sur le plan sportif, deux lauréats ont reçu une récompense. Daniel Hadorn du Locle s'est particulièrement distingué en surclassant tous ses adversaires dans le championnat suisse trial catégorie internationale. Le Loclois a remporté six victoires sur les huit courses programmées.

En motocross, Alain Singelé a poursuivi son ascension. L'apprenti carrossier s'est signalé dans la catégorie nationale 250 cmc en remportant quatre manches et trois courses, terminant cinq fois à la deuxième place. Ces excellents

résultats lui permettront de courir la saison prochaine en catégorie internationale 500 cmc. (sp)

Boxe

Un boxeur condamné pour recel

Le boxeur professionnel René Weller, champion de RFA des poids légers, a été condamné pour recel à une amende de 15.000 marks par le Tribunal de Pforzheim.

Weller, qui est aussi bijoutier, a été reconnu coupable d'avoir acheté 17 kg. d'argent sous forme de bibelots ciselés et 50 grammes de poudre d'or à des jeunes gens qui les avaient dérobés, puis de les avoir revendus.

Ski alpin

Descente de Haus

Pas d'entraînements

La pluie et la neige ont empêché tout entraînement hier à Haus, où doit se dérouler aujourd'hui la troisième descente féminine de Coupe du monde de la saison. La course devrait tout de même pouvoir se dérouler conformément au programme, à ceci près que l'heure du départ a été retardée à 13 heures.

Une séance d'entraînement sera en effet disputée sur le coup de 10 heures, afin que les descendues aient effectué le nombre minimum de descentes d'essai prévu par le règlement.

Le jury a également maintenu le slalom géant de jeudi, bien que les probabilités que l'épreuve puisse avoir lieu soient assez minces. Les prévisions météorologiques prévoient une nouvelle hausse de la température, accompagnée de chutes de pluie, pour cet après-midi.

Dans ces conditions, il paraît douteux que la piste ayant servi à la descente et aux entraînements de celle-ci soit en mesure de supporter encore le slalom géant. (si)

M'ARKLIN

ROCO

ARNOLD-N

AU BERCEAU D'OR

jeux - jouets
poupées - peluches

AU BERCEAU D'OR

R. Calame, succ., 2300 La Chaux-de-Fonds
avenue Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 37 93

Pour vos repas de fêtes
la Boucherie W. Montandon
vous propose:

- Terrine maison
- Pâté en croûte
- Fondue chinoise
- Fondue bourguignonne
- Vol-au-vent «tout prêt»
- Filets mignons
- Poulets du pays
- Coquelets
- Dindes fraîches
- Lapins du pays

Jambon à l'os dès Fr. 35.-
déjà la pièce
Boutefas

BOUCHERIE
W. MONTANDON

Stand 8, La Chaux-de-Fonds
☎ 28 34 87
Livraison à domicile 98632

ANNONCES CLASSÉES
«Offres d'emplois»

Parution les: **mardi**
jeudi
samedi

Spotv

LA VIDÉO
PERSONNALISÉE
S'ACHÈTE
CHEZ
FRÉSARD

Tél. 23 27 83

Frésard

Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

IDÉES CADEAUX

SERVICES INDUSTRIELS

MAGASIN DE VENTE

COLLÈGE 33, ☎ 039/27 11 05

Facilité de parage

<p>SOLIS</p> <p>Sèche-cheveux idéal pour le ménage, avec 3 degrés de chaleur</p> <p>Net S.I. 63.-</p>	<p>JURA</p> <p>Automate à repasser à double vapeur équipé d'un gicleur spray, semelle acier chromé</p> <p>Net S.I. 160.-</p>	<p>SIGG</p> <p>La marmite idéale pour les fondues et les goundises les plus diverses, acier inox ou cuivré</p> <p>Dès net S.I. 119.-</p>	<p>MOULINEX</p> <p>Machine à café de luxe pour un délicieux Espresso, avec commande pour la vapeur et l'eau chaude</p> <p>Net S.I. 199.-</p>	<p>TEFAL</p> <p>Gril minute double plaque pour griller rapidement et en même temps des deux côtés</p> <p>Net S.I. 159.-</p>
---	--	--	--	---

CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES - ARMOIRES FRIGORIFIQUES - CONGÉLATEURS - MACHINES À LAVER LE LINGE ET LA VAISSELLE - LUSTRIERIE - LAMPADAIRES - LAMPES DE TABLE

À DES PRIX NETS S.I.

Un cadeau sera remis pour tout achat à partir de Fr. 15.-

NOCTURNE JUSQU'À 22 h.

JEUDI 22 DÉCEMBRE

Heures d'ouverture du magasin pendant les fêtes:

- 24 décembre, 8 h. 15 à 12 h. et 13 h. 30 à 17 h.
- 26 décembre, fermé
- Réouverture 27 décembre, dès 8 h. 15
- 31 décembre, 8 h. 30 à 12 h. Après-midi, fermé
- 2 et 3 janvier, fermé
- Réouverture 4 janvier, dès 8 h. 15

À VOTRE SERVICE 24 HEURES SUR 24

97747 Dépannage en dehors des heures de bureau, ☎ 039/23 10 17

L'annonce, reflet vivant du marché

ROCK-MUSIC ! Ancien Stand, dès 22 heures, jeudi 22 décembre

IFIX TCEN TCEN (Lausanne) – CHRYSALIDE (La Chaux-de-Fonds)

Avant les chants de Noël venez écouter «TÉLÉPHONE», «POLICE», «PRETENDERS», etc. 98607 Entrée: Fr. 8.—. Nombreuses compositions originales

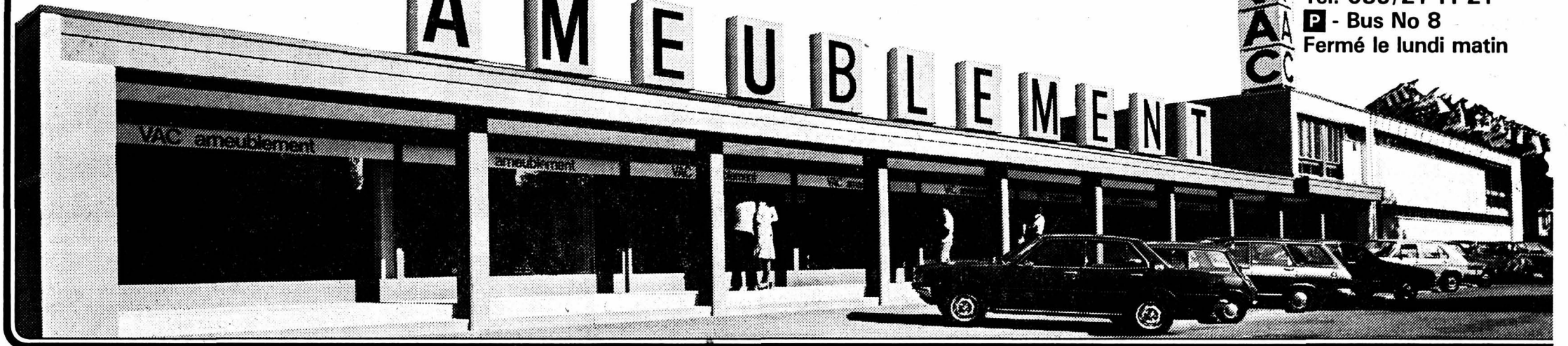
VAC-AMEUBLEMENT

● les prix sont avantageux et les facilités de paiement agréables

● vous bénéficiez de conseils compétents et personnels
● le service après-vente est excellent

● Les nouveautés de la foire européenne du meuble de Lyon sont arrivées...
● Venez les voir dans nos nouvelles vitrines agrandies!

VAC-Ameublement
Rue des Crêtets 130
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 11 21
P - Bus No 8
Fermé le lundi matin



Le fumet traditionnel du bon morceau fumé!

Offre spéciale jusqu'au 31.12

Jambons roulés

sans os,
Pièces de 800 g-2500 g

le kg **13.-**

Palettes de porc

Pièces entières et demi-pièces,
avec os,
Pièces de 500 g-2000 g

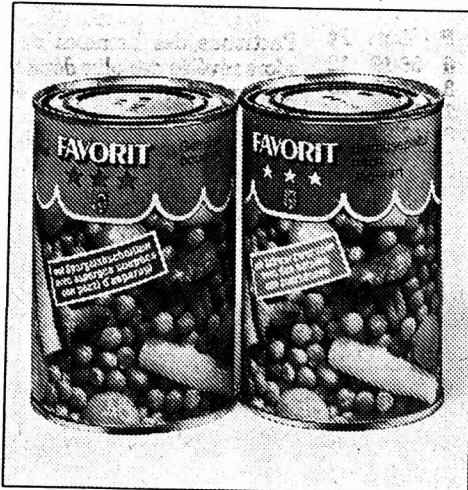
le kg **11⁵⁰**

Economies actives:

Jardinière de légumes et légumes à la mode chasseur Favorit

en boîtes de 425 g

Multipack jusqu'au 27.12



Boîte de 425 g
(Eg = 260 g), 2.80

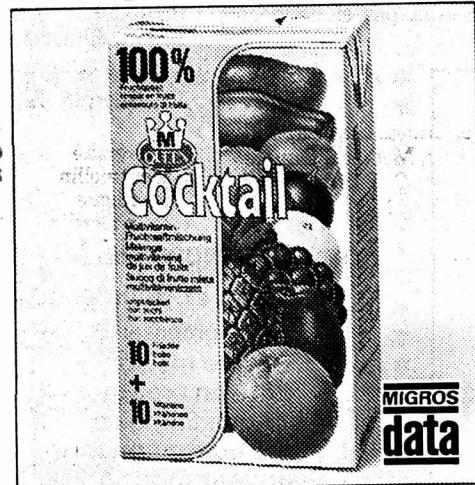
2 boîtes au choix 4⁴⁰ au lieu de 5.60

Eg (100 g = -.84,6) aux chanterelles

Cocktail M-Queen

10 fruits et 10 vitamines

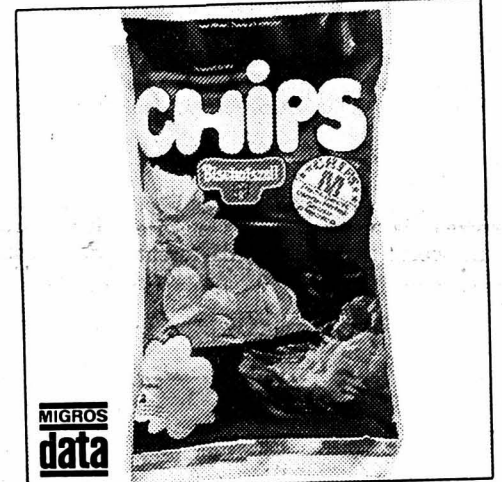
Offre spéciale jusqu'au 31.12



1 litre 1⁹⁰ au lieu de 2.40

Pommes Chips nature

Offre spéciale jusqu'au 27.12



130 g 1⁶⁰ au lieu de 1.90

(100 g = 1.23,1)

Pêches, macédoine de fruits, poires, ananas et abricots en grosses boîtes

Multipack jusqu'au 27.12



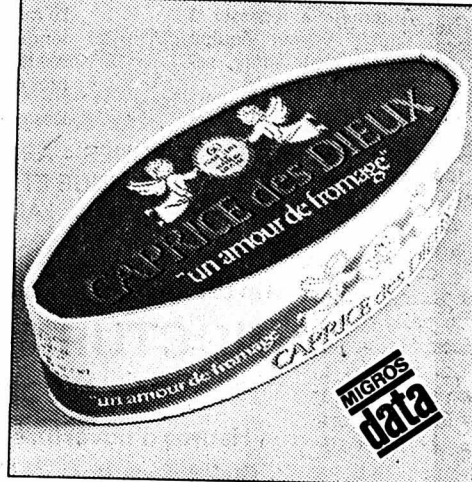
-60 de moins par boîte dès l'achat de 2 boîtes au choix

ex.: macédoine de fruits 850 g (Eg = 548 g) 1.90 au lieu de 2.50 Eg (100 g = -.34,7)

Caprice des Dieux

Fromage français à pâte molle

Offre spéciale jusqu'au 31.12

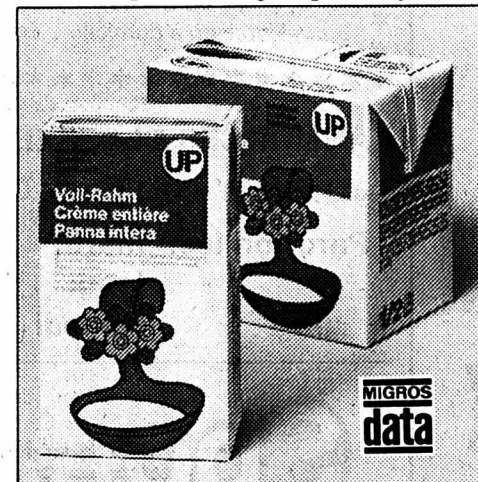


200 g 2⁹⁰ au lieu de 3.80

(100 g = 1.45)

Crème entière

Offre spéciale jusqu'au 31.12



1/4 litre 2⁵⁰ au lieu de 3.-
1/2 litre 4⁵⁰ au lieu de 5.55

Tourtes glacées Midor

Offre spéciale jusqu'au 31.12



1⁵⁰ de moins

p.ex. Vacherin 530 g 5.50 au lieu de 7.- (100 g = 1.03,8)

MIGROS



SPORTS

En deuxième ligue de hockey sur glace

Score serré mais victoire méritée

● LES JOUX-DERRIÈRE - NOIRAIGUE 6-5 (2-1 1-1 3-3)

Rencontre importante hier soir aux Mélézes. Les deux formations se devaient à tout prix de s'imposer: Les Joux-Derrière pour quitter la cinquième place synonyme de relégation et Noiraigue pour ne pas perdre le contact avec Université qui n'a pas encore connu la défaite cette saison. La chance pour une fois a souri aux Chaux-de-Fonniers. Ils se sont certes imposés sur un score équilibré (6-5) mais ils ont amplement mérité de s'imposer. Avec un peu plus de réussite, et sans un gardien adverse en grande forme, en l'occurrence Quadri, qui a multiplié les exploits, ils n'auraient pas dû attendre l'avant-dernière minute de jeu pour asseoir définitivement leur succès!

Dans l'ensemble, cette partie qui s'annonçait houleuse (elle ne le fut à aucun moment) resta équilibrée. Toutefois, Les Joux-Derrière firent preuve d'une plus grande maîtrise technique, d'une meilleure organisation et d'un fond de jeu nettement supérieur aux Néroutis. Ils purent ainsi inscrire quatre buts de manuel, fruit d'un magnifique travail collectif entre Berra, le meilleur joueur de la soirée, et Loepfe. Malgré tout, Les Joux-Derrière ne parvinrent jamais à creuser définitivement l'écart. A chaque fois qu'ils prirent une longueur d'avance, ils durent subir l'égalisation de leurs adversaires. Jusqu'à la 66e minute, on assista donc à une folle course poursuite. Mais jamais la formation chaux-de-fonnière ne donna l'impression que la victoire pouvait lui échapper.

Le HC Noiraigue eut donc le mérite de ne jamais baisser les bras. Il aurait d'ailleurs pu obtenir au moins un résultat nul si, en l'espace de quelques secondes, Kurmann et Jacot n'avaient pas commis des fautes stupides, des fautes que sanctionnèrent fort justement les arbitres. Les Joux-Derrière évoluèrent par conséquent durant les deux dernières minutes de jeu en supériorité numérique. Une belle aubaine dont sut profiter Berra, grâce à sa grande expérience, pour sceller le score final et permettre ainsi à son équipe de récolter deux points bienvenus et amplement mérités.

Hier soir, Les Joux-Derrière ont sans aucun doute fourni leur meilleure prestation de la saison. Ils ont prouvé qu'ils pouvaient tenir tête aux meilleures formations du groupe 10. Dommage finale-

ment qu'ils aient perdu des points stupidement!

Face à Noiraigue, toutes les lignes ont rempli leur contrat. Seuls les compartiments défensifs ont commis quelques erreurs, des erreurs qui ont finalement permis aux Vallonniers de croire en leurs chances jusqu'au coup de sifflet final!

Les Joux-Derrière: Nagel; Cuhe, Ganguillet; Willmann, Berra, Loepfe; Vocat, Hügler; Anderegg, Leuba, Singel; J.-M. Jutzi, Butikofer; P. Jutzi, Rislér, Nicole.

Noiraigue: Quadri; Kissling, Nesi; Kurmann, Gagnebin, Perret; Dupan, Page; Jacot, Antonietti, Michaud, Schreyer, Frossardo, Pellet.

Buts: 10' Loepfe (Berra) 1-0; 16' Antonietti 1-1; 16' Loepfe (Berra) 2-1; 32' Perret 2-2; 35' Anderegg (Cuhe) 3-2; 44e Pellet (Frossardo) 3-3; 46' Cuhe 4-3; 50e Frossardo 4-4; 53' Loepfe (Berra) 5-4; 56' Frossardo 5-5; 50' Berra (Cuhe) 6-5.

Arbitres: MM. Schopp et Imark.
Pénalités: 9 x 2' contre Les Joux-Derrière et 10 x 2' contre Noiraigue.

Notes: 200 spectateurs, patinoire des Mélézes.

Michel DERUNS

GRUPE 9

Corgémont - Tramelan	4-5
Ajoie II - Tavannes	2-7
Delémont - Fuet-Bellelay	3-3

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Tavannes	9	6	2	1	52-27	14
2. Fuet-Bellelay	9	5	3	1	64-28	13
3. Tramelan	9	6	0	3	42-33	12
4. Delémont	9	4	2	3	40-39	10
5. Moutier II*	8	2	4	2	34-33	8
6. Ajoie II*	9	2	3	4	32-52	7
7. Corgémont	9	2	2	5	33-42	6
8. Fr.-Montagnes	8	0	0	8	17-60	0

GRUPE 10

Université - Serrières	7-4
Neuchâtel II - Montmollin	3-13
Joux-Derrière - Noiraigue	6-5

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Université	6	0	0	0	36-19	12
2. Montmollin	8	0	3	3	63-35	10
3. Noiraigue	6	4	0	2	39-22	8
4. Joux-Derrière	7	4	0	3	42-29	8
5. Pts-de-Mart.	7	3	1	3	46-31	7
6. Serrières	7	1	1	5	27-38	3
7. Neuchâtel II*	6	0	0	6	15-90	0

* Relégués automatiquement en raison du projet «Avanti».

Face à Serrières

Le leader s'impose mais...

● UNIVERSITÉ NEUCHÂTEL - SERRIÈRES 7-4 (2-1, 2-2, 3-1)

Le chef de file a empêché deux points supplémentaires de manière tout à fait légitime, certes, mais peu convaincante en revanche. Favori, il a fait l'honneur aux prévisions qui lui étaient assez largement favorables.

Bien que vainqueurs indiscutables, les maîtres de céans n'ont pas renouvelé leur performance du match-aller. Ils ont certes réussi des buts au terme d'offensives bien échafaudées et conclues de manière limpide. Il n'empêche qu'ils n'ont guère rassuré leurs plus chauds partisans.

Face à un contradicteur dont la situation, pour précaire qu'elle soit, n'est pas pour autant désespérée, les recevant ont dû concéder l'ouverture du pointage. Ils réagirent cependant promptement et renversèrent la vapeur. Partis ensuite pour un succès indiscutable, ils furent rejoints à la mi-match pour avoir soudainement fait preuve d'une suffisance coupable. Remettant l'ouvrage sur le métier, ils s'acheminèrent alors assez rapidement vers un succès qui ne leur fut plus contesté.

Batailleurs en diable, les gars de l'entraîneur-joueur Rieder peuvent encore espérer sauver leur siège en deuxième ligue. Il ne leur faudra désormais égarer qu'un minimum de points. Il serait bon, dans cette perspective, qu'ils évitent à l'avenir le nombre de pénalités dont les conséquences sont, la plupart du temps, particulièrement néfastes. Quant aux universitaires, ils devront faire la preuve d'une rigueur accrue lors

des échéances du mois de janvier, s'ils entendent conserver leur position de leader.

Université Neuchâtel: Granata; Lironi, Lauber; Huguenin, Claude; Ballerini, Boulianne, Mc Lean, Lapointe, Pratt, Renaud; Guye, Messerli, Guyot.

Serrières-Peseux: O. Bauer; Dubois, Gendre; Rieder, Gaberel; Cressier, Ph. Bauer, F. Jakob; Faivre, Ruedin, Delabays; Hayer, R. Jakob, Adam; Moser, Guyaz, A. Jakob.

Arbitre: M. A. Luethi.
Buts: 3' Gaberel; 4' Mc Lean; 11' Boulianne; 21' Lironi; 24' et 31' Ph. Bauer; 39' Boulianne; 44' Renaud; 47' Boulianne; 48' Guyaz; 52' Ballerini.

Notes: patinoire de Monruz à la glace en parfait état. 150 spectateurs. Un seul arbitre dirige cette rencontre le deuxième ne s'étant pas présenté!

Pénalités: 9 x 2' + 5' + 10' contre Université; 10 x 2' + 5' contre Serrières-Peseux. Cl. D.

Championnats cantonaux de patinage artistique Excellentes prestations des Tramelotes

C'est dans la magnifique station de Grindelvald que se déroulaient dernièrement les championnats cantonaux de patinage artistique. Plus de 60 patineuses et patineurs se sont mesurés à l'occasion de ce 7e championnat où les titres étaient décernés dans différentes catégories.

Il est à relever le sacrifice fourni par tous les concurrents qui sont obligés de présenter avec une grande harmonie et beaucoup d'élégance les figures qui représentent aussi d'énormes difficultés techniques.

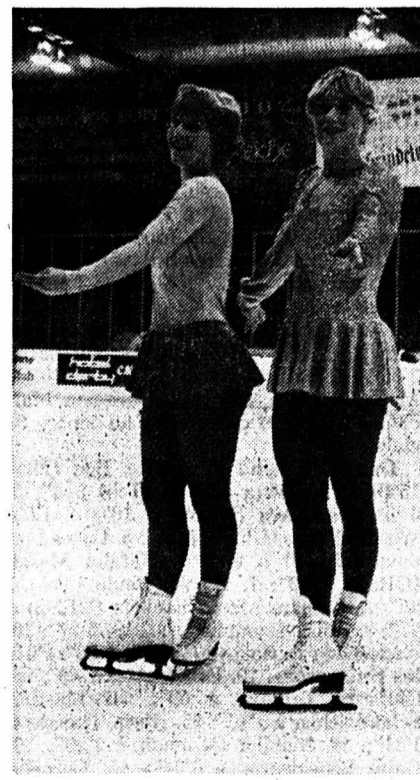
Le but de ces championnats sont bien sûr de mieux faire connaître ce sport et c'est pourquoi l'on dénombre autant de candidates qui cette année étaient plus de soixante.

Si l'on tient compte du nombre de candidats et le nombre d'heures d'entraînement que chacun doit effectuer pour arriver à être qualifié pour ces championnats l'on comprend l'importance que prend une telle manifestation. Y participer est déjà une réussite et un encouragement certain et même si tous et toutes ne sont pas médaillés le mérite y est tout de même de grande valeur.

Pour le club de Tramelan, deux patineuses se sont présentées à ces championnats et ont fait honneur à leur professeur, Mme Marlène Burri, qui n'a pas ménagé son temps et sa peine pour enseigner à ces deux jeunes protégées tout l'art nécessaire pour se présenter à de telles compétitions. Notons en passant aussi la collaboration de deux membres dévoués du Club des patineurs de Tramelan, Mmes Maud Viglietti et Josette Matter.

C'est ainsi que Natacha Hinni obtenait une brillante 3e place dans ces difficiles championnats et Emanuelle Ramseyer a obtenu un 10e rang en catégorie seniors C2. Ces performances mettent ainsi à l'honneur le tout jeune club de Tramelan.

(Texte et photo vu)



Natacha Hinni (à droite) 3e et Emanuelle Ramseyer (à gauche) 10e qui ont participé aux championnats cantonaux.



Toni Loepfe (à gauche) a été l'un des artisans de la victoire chaux-de-fonnière en marquant trois buts. (Photo Gladieux)

Dans le groupe 9

Delémontains mal récompensés

● DELÉMONT - LE FUET-BELLELAY 3-3 (1-1 0-0 2-2)

Face à un prétendant au titre de champion, les Delémontains ont été très mal récompensés de leurs efforts. Alors qu'ils avaient nettement dominé leurs adversaires, l'entraîneur Simonin et ses équipiers ont eu toutes les peines à récolter la moitié de l'enjeu.

Dès le premier tiers-temps, les Jurasien du Nord ont lancé de dangereuses offensives en direction des buts de Boschetti. Cependant, contre le cours du jeu, c'était plutôt Boivin qui a été contraint de capituler le premier. Fort logiquement, Horisberger égalisait avant le premier «coup» de sirène.

Lors de la deuxième période de jeu, l'attitude des hommes de Ceretti s'est alors révélée des plus détestables: faisant preuve d'antisportivité et d'attitudes malhonnêtes, vis-à-vis des arbitres, les visiteurs écoperent d'incessantes pénalités. Ayant visiblement dépassé les bornes, Baur était même renvoyé aux vestiaires.

Pourtant, ayant laissé passer l'orage, Le Fuet-Bellelay a cru en la victoire

dans l'ultime période de jeu. Deux buts (Ceretti et Maeder) faillirent bien couper définitivement l'élan des patineurs de la capitale du canton du Jura. Ceux-ci, malgré le sort contraire, trouvèrent encore les ressources nécessaires afin de revenir à la hauteur du Fuet-Bellelay grâce à deux réussites de Bauser. Sur leur lancée, les Delémontains assiégèrent littéralement les buts de Boschetti dans les ultimes minutes de cette intéressante confrontation. Malheureusement pour Delémont - celui-ci n'aurait nullement volé un succès - Lardon échoua seul devant la cage adverse et le poteau vint au secours de Boschetti quelques secondes avant l'ultime sirène.

Delémont: Boivin; Cuttat, Zanetta; Farine, Tschan; Horisberger, Lardon, Simonin; Vallat, Bauser, Weber; Spart.

Le Fuet-Bellelay: C. Boschetti; Morandin, Zürcher; Wagner, Maeder; Trachsel, Bieri, Tschannen; Ceretti, Schweizer, Stalder; M. Boschetti, Baur, Guenat.

Buts: 5e Schweizer 0-1; 11e Horisberger 1-1; 46e Ceretti 1-2; 50e Maeder 1-3; 53e Bauser 2-3; 56e Bauser 3-3.

Pénalités: 3 fois 2 minutes contre Delémont; 9 fois 2 plus 4 fois 10 minutes contre Le Fuet-Bellelay. (rs)

Les hockeyeurs suisses sur la lancée de Sarajevo

Le résultat et la manière à Berlin-Est

● RDA - SUISSE 3-3 (1-1 2-2 0-0)

Pour la dernière rencontre de sa tournée à l'Est, l'équipe nationale de Suisse a poursuivi sur la lancée du tournoi de Sarajevo: à Berlin-Est, elle a contraint au match nul la RDA, qui évolue dans le groupe A des championnats du monde, sur le score de 3-3 (1-1 2-2 0-0).

En huit matchs disputés en Allemagne de l'Est, la Suisse avait jusqu'ici subi autant de défaites. Elle doit en grande partie ce résultat positif au gardien Andrey, qui a sauvé devant un Allemand de l'Est se présentant seul face à lui à dix secondes de la fin de la partie.

Si le résultat est un succès en lui-même, la manière dont il a été obtenu est encore plus réjouissant. Non seulement les hommes d'Ohlson n'ont pas ressenti les fatigues de leurs matchs précédents (ils jouaient leur 5e rencontre en 5 jours), mais ils ont livré leur meilleure prestation de toute la tournée. Et ils ne se sont pas contentés de se défendre, face à un adversaire qui avait terminé 6e des derniers mondiaux en RFA, mais ont attaqué plus souvent qu'à leur tour.

ANDREY IMPÉRIAL

Le bloc d'Arosa, avec un Dekumbis honoré à Sarajevo comme le meilleur joueur du tournoi, fit une nouvelle fois preuve de ses possibilités offensives.

La défense helvétique ne fut par contre pas au niveau de ce qu'elle avait montré en Yougoslavie, notamment lorsqu'il s'agissait de sortir le palet de son camp. Elle put toutefois compter sur un gardien qui fut le grand homme du match, malgré une certaine fébrilité en début de partie (Andrey n'est pas sans reproche sur le premier but est-allemand).

Le système défensif helvétique (fore-checking avec un seul attaquant) troubla constamment la RDA, qui ne put développer comme elle le voulait un jeu basé sur la rapidité. Les joueurs locaux, tout en se montrant supérieurs sur l'ensemble de la partie, ne parvinrent ainsi à se créer que peu d'occasions de but.

Bengt Ohlson n'aligna plus que trois triplés d'attaque au 3e tiers-temps, laissant Lüdi, Rämly, et Kohler se reposer. Ils n'étaient toutefois pas les seuls à manquer de punch. Le capitaine Bärts-

chi parut également fatigué, même s'il marqua le 3-2, à la 39e minute, sur un engagement gagné par Lörtscher. L'égalisation est-allemande survenait 60 secondes plus tard, alors que Mazzoleni se trouvait sur le banc des pénalités.

CULOT PAYANT

La Suisse avait ouvert le score à la 5e minute, profitant d'une supériorité numérique. Après que les Allemands de l'Est eurent renversé le score, les Helvètes égalisèrent de curieuse façon: sur un tir de Moser décoché avant la ligne bleue, le portier Bielke dévia le puck en hauteur, mais ne le vit pas retomber devant ses buts. Eberle, en embuscade, ne manqua pas l'aubaine.

Si les Suisses eurent de la chance en fin de match (ils disputèrent les 35 dernières secondes à quatre contre cinq), ils auraient pu s'assurer de la victoire en deuxième période. Ils laissèrent quelques bonnes possibilités inexploitées, et plusieurs tirs frôlèrent le cadre de la cage est-allemande. Les attaquants helvétiques n'hésitèrent en tout cas jamais à tenter leur chance, à l'image du jeune avant-centre d'Arosa Pietro Cunti, dont le culot fit plaisir à voir.

Patinoire du Dynamo, Berlin-Est. - 2500 spectateurs. Arbitres: Aubrecht (Tch), Prusa-Stief (RDA).

Buts: 5' Staub (Cunti, Steinbock pénalisé) 0-1; 16' Roland Peters 1-1; 22' Radant (Staub pénalisé) 2-1; 32' Eberle (Moser) 2-2; 39' Bärtschi (Lörtscher) 2-3; 40' Ludwig (Frenzel, Mazzoleni pénalisé). Pénalités: 4 x 2' contre la RDA, 7 x 2' contre la Suisse.

RDA: Bielke; Lempio, Simon; Fengler, Dietmar Peters; Frenzel, Geisert; Graul, Böglesack, Roland Peters; Hiller, Ludwig, Steinbock; Proske, Radant, Kuhnke.

Suisse: Andrey; Ritsch, Wick; Staub, Sturzenegger; Mazzoleni, Müller; Bärtschi, Lörtscher, Kohler; Schmid, Cunti, Dekumbis; Paganini, Moser, Eberle; Lüdi, Rämly, Löttscher.

Note: dès la 40e minute, la Suisse a trois lignes d'attaque (sans Lüdi-Rämly-Löttscher). (si)

Défaite des juniors suisses à Aarau

A Aarau, devant 200 spectateurs, l'équipe suisse juniors (20 ans) a subi une courte défaite devant la Pologne. Après le match nul qui avait sanctionné la première rencontre entre les deux sélections à Zoug, les Polonais se sont imposés par 5-4 (4-0 1-3 0-1).

Les Suisses étaient menés 4-0 après seulement onze minutes de jeu. Brasey, Rod, Gherli et Thomas Müller ont inscrit les buts suisses. (si)

A Rapperswil Chalk suspendu

L'entraîneur-joueur de Rapperswil-Jona Dave Chalk a été suspendu jusqu'au 10 novembre 1984 et condamné à une amende de 300 francs par la Commission disciplinaire de la Ligue suisse de hockey sur glace.

Lors du match Ambri-Piotta - Rapperswil-Jona du 10 décembre dernier, Chalk avait molesté l'arbitre. Pendant le temps de cette suspension, Chalk pourra toujours diriger son équipe depuis la bande. (si)

MATCHS AMICAUX

Sierre - Fribourg Gottéron 4-7 (1-1 3-5 0-1); Dübendorf - Lausanne 9-6 (4-4 0-2 5-0). (si)

SPORTS

Coup d'éclat des Soviétiques dans le 15 kilomètres de Davos
Remarquable performance de Daniel Sandoz

Tu es content ?

Non!... heureux nous a simplement répondu Daniel Sandoz, le souffle court juste après son arrivée. Le sociétaire du Ski-Club Le Locle s'est fait l'auteur d'une remarquable performance terminant 19e à une minute et cinq secondes du vainqueur Nikolas Simiatov. Voici dix jours à Reit im Winkl lors du premier 15 kilomètres Coupe du monde de la saison, le Soviétique, déjà victorieux, avait laissé le représentant du Giron à plus de trois minutes (3'01"). Le forestier du Quartier est donc parvenu, fait particulièrement réjouissant, à réduire sensiblement l'écart le séparant des meilleurs. Les premiers points Coupe du monde ne sont pas loin!

La dixième édition des 15 kilomètres de Davos s'est avérée très rapide. Les six premiers classés ont bouclé leur parcours en moins de quarante et une minutes. Et amélioré le meilleur temps réalisé par le Russe Augeni Beliajev (40'54"25 en 1980). Lors de l'ultime confrontation internationale avant les Jeux olympiques de Sarajevo, l'équipe soviétique s'est mise en évidence ne laissant que des miettes à ses adversaires. Outre le doublé de tête Simiatov-Sachnov, les Russes ont placé leur cinq autres représentants parmi les quinze premiers.

Après les conditions détestables de lundi, le soleil est revenu sur la station grisonne. C'est par un temps carte postale que plusieurs centaines de spectateurs ont vu à l'œuvre les fondeurs et fondeuses de vingt nations.

De notre envoyé spécial:
Laurent GUYOT

La température de la neige (-5 degrés) est restée la même durant toute la course. Le fart n'a donc pas joué un rôle prépondérant.

BELLE RÉCOMPENSE

Sa joie faisait plaisir à voir. Dès l'arrivée de la dernière concurrente, Anette Boe s'est mise à sauter de joie dans l'enceinte. Blonde aux yeux bleus, la petite Norvégienne a signé son deuxième succès à Davos après celui de 1979.

La victoire de la Scandinave a récompensé les organisateurs. Ces derniers se sont chargés d'inviter Anette Boe et sa compatriote Hanne Kroghstad leur fédération ne voulant pas financer ce voyage en Suisse.

Les concurrentes soviétiques ont compensé leur défaite par un tir-groupé impressionnant. Pas moins de neuf Russes sont classées parmi les quinze premières.

Sur ses terres, Evi Kratzer a réussi une 19e place honorable sans plus. En effet la participation chez les dames est

demeurée nettement inférieure à celle des hommes.

AU SPRINT

Ils sont venus. Ils ont vu... et ils ont vaincu. En stage à Davos depuis une semaine, les Soviétiques ne se sont pas ratés. L'absence du vainqueur de la Coupe du monde 1982 Alexandre Savialov a même passé inaperçue.

Nikolas Simiatov, dont l'ambition non dissimulée est de succéder à Savialov, est parvenu à signer son deuxième succès sur 15 kilomètres en dix jours. Pointé en quatrième position au dixième kilomètre à dix secondes de son compatriote Tchaiko, le triple champion olympique de Lake Placid a littéralement fini au sprint.

En revanche le champion du monde junior Alexandre Tchaiko, parti comme une fusée et auteur du meilleur temps après dix kilomètres, s'est effondré dans la dernière boucle de cinq kilomètres terminant au sixième rang.

Vainqueur en 1982 à Davos, Pal Gunnar Mikkelsplass a dû se contenter d'un cinquième rang peu en rapport avec ses possibilités. En fait le Norvégien s'est vu privé d'une éventuelle deuxième victoire consécutive en chutant lourdement dans une des descentes dangereuses de la dernière boucle du parcours.

QUE DE SOURIRES

Sous les yeux du président central de la Fédération suisse de ski, M. Pierre

Hirschi, les fondeurs helvétiques ont su se défoncer.

L'absence de leurs deux chefs de file Andy Gruenfelder et Konrad Hallenbarter, malades, a encore décuplé leur énergie.

Les trois meilleurs Helvètes sont parvenus à se hisser parmi les vingt premiers. Il s'agit sans aucun doute d'un exploit compte tenu de la qualité de la participation et surtout de la faiblesse des écarts enregistrés.

Littéralement transcendé devant son public, Joos Ambuehl a terminé vingtième. Le Davosien aurait même pu prétendre à un meilleur rang. Mais son départ trop rapide (12e après 10 km.) est venu lui jouer un mauvais tour. Joos Ambuehl a signé le 32e temps seulement des cinq derniers kilomètres.

La régularité de Daniel Sandoz s'est avérée payante. Le Loclois a signé les 19e et 23e temps pour dix-neuvième finale juste deux secondes derrière le premier Helvète Giachem Guidon classé au dix-huitième rang. Les sourires n'ont donc pas manqué dans le camp suisse.

MALGRÉ LA FATIGUE!

Parti juste devant le vainqueur Nikolas Simiatov, Daniel Sandoz est parvenu à lui résister plus de dix kilomètres.

C'est bien allé. J'ai eu un petit coup de barre dans la dernière montée vers le 12e kilomètre. Je croyais voir plus vite Simiatov. J'espérais tenir environ quatre kilomètres. Or il n'est arrivé que vers le cinquième kilomètre derrière moi. Sur les bouts plats, il n'a même pas cherché à me passer devant car il glissait beaucoup moins bien que moi. Mon ski était bon mais il manquait un peu de «croche» mais c'est aussi dû un peu à la fatigue. Celle-ci m'a un peu gêné dans le dernier tour mais je suis tout de même étonné de ma performance. Ah! ces deux secondes sur Giachem. J'aurais quand même bien voulu lui passer devant.

Arrivant pour féliciter Daniel Sandoz, l'entraîneur national Hansruedi Kreuzer ne s'est même pas montré surpris.

Daniel ne m'a pas surpris étonné. Il m'avait déjà prouvé ses



Nikolas Simiatov: souverain sur 15 km. (Bélino Keystone)

possibilités lors des stages d'entraînement. Après les fêtes il devrait encore mieux aller.

Autre sujet de satisfaction: Jean-Philippe Marchon. L'agriculteur du Cernil (47e) a confirmé son net regain de forme. Cinquième Suisse à moins de trente secondes de Markus Faehndrich, le Jurassien s'est réjoui de sa progression malgré des douleurs ressenties lors des montées.

Cela va mieux à chaque sortie. Il y a des progrès même si aujourd'hui j'étais fatigué. Durant ces fêtes, il faudra faire des kilomètres et tout devrait aller pour le mieux lors des championnats suisses.

Pour sa deuxième sortie de la saison, Jean-Marc Drayer du Locle s'est classé à la 67e place.

Il n'y a pas de miracle. Sans préparation il est impossible de se glisser à un rang honorable. Maintenant je dois absolument «bouffer» des kilomètres. Je participerai au 30 km. de Goms le 26 décembre afin de faire au moins un trente avant les championnats suisses.

Dernier représentant du Giron jurassien, Christian Marchon a subi le contre-coup d'une préparation très poussée depuis une semaine se classant à la 72e place.

Je suis crevé. Nous n'avons pas encore fait assez de kilomètres. C'était une course très dure, rapide avec des descentes dangereuses. Je n'ai pas encore la frite. Mais cela devrait s'arranger d'ici les championnats suisses.

RÉSULTATS

Messieurs 15 km.: 1. Nikolai Simiatov (URSS) 40'32"4; 2. Wladimir Sachnov (URSS) à 5"; 3. Torgny Mogren (URSS) à 12"; 4. Oddvar Bra (Nor) à 17"; 5. Pal Gunnar Mikkelsplass (Nor) à 18"; 6. Alexander Tchaiko (URSS) à 19"; 7. Sven-Erik Danielsson (Sue) à 28"; 8. Erik Oestlund (Sue) à 29"; 9. Arild Monsen (Nor) à 36"; 10. Audun Endestad (EU) à 37"; 11. Alexander Batiuk (URSS) à 43"; 12. Harri Kirvesniemi (Fin) à 45"; 13. Juri Burlakov (URSS) à 46"; 14. Wladimir Nikitin (URSS) à 46"; 15. Michail Devetiarov (URSS) à 46"; 16. Dan Simoneau (EU) à 58"; 17. Uwe Bellmann (RDA) à 59"; 18. Giachem Guidon (S) à 1'03"; 19. Daniel Sandoz (S) à 1'05"; 20. Joos Ambuehl (S) à 1'10". Puis les autres Suisses: 42. Markus Fährndrich à 2'27"; 47. Jean-Philippe Marchon à 2'53"; 50. Jürg Capol à 3'07"; 55. Hans-Luzi Kindschi à 3'25"; 58. Bruno Renggli à 3'33"; 60. Alfred Schindler à 3'35"; 61. Battista Bovisi à 3'36"; 67. Jean-Marc Drayer à 4'20"; 72. Christian Marchon à 5'02". 101 concurrents au départ, 91 classés.

Dames 5 km.: 1. Anette Boe (Nor) 15'19"9; 2. Kveta Jeriova (Tch) à 4"; 3. Julia Stepanova (URSS) à 10"; 4. Lilia Wasilitchenko (URSS) à 15"; 5. Lubos Liadova (URSS) à 20"; 6. Natalia Masuk (URSS) à 23"; 7. Blanka Paulu (Tch) à 23"; 8. Tamara Markachankaia (URSS) à 27"; 9. Raisa Smetanina (URSS) à 27"; 10. Nadechada Burlakova (URSS) à 28". Puis les Suissesses: 19. Evi Kratzer à 42"; 28. Christine Brügger à 59"; 31. Martina Schönabächer à 1'10"; 35. Karin Thomas à 1'21"; 38. Monika Germann à 1'28"; 39. Gabi Scheidegger à 1'34"; 45. Cornelia Thomas à 1'57"; 47. Margrit Ruhstaller à 2'01"; 48. Marlies Rietmann à 2'07"; 52. Elisabeth Garzmann à 3'05". 61. concurrentes au départ, 55 classées.

B
boîte à confidences

On a encore volé la Coupe «Jules Rimet»...

Souvenez-vous: en 1966, alors qu'elle était exposée à Londres, on avait volé la Coupe «Jules Rimet». On n'a jamais su qui étaient le ou les malfaiteurs, mais le chien «Pickles» avait signalé à son maître un paquet sur la chaussée lors d'une de ses promenades et tout était rentré dans l'ordre. La Coupe «Jules Rimet», ce trophée conquis définitivement par le Brésil en 1978 au Mexique, pour avoir été sacré champion du monde trois fois, en 1958 en Suède, en 1962 au Chili, et en 1970 au Mexique.

Et bien cette Coupe «Jules Rimet», du nom de son fondateur, une œuvre du sculpteur français Abel Lafleur qui pèse environ quatre kilos d'or fin, a été volée une nouvelle fois.

C'est à Rio de Janeiro, hier matin à quatre heures, que deux hommes armés ont contraint Joao Batista Maia, conservateur du trophée au siège de la Confédération brésilienne, à leur remettre la Coupe. (si)

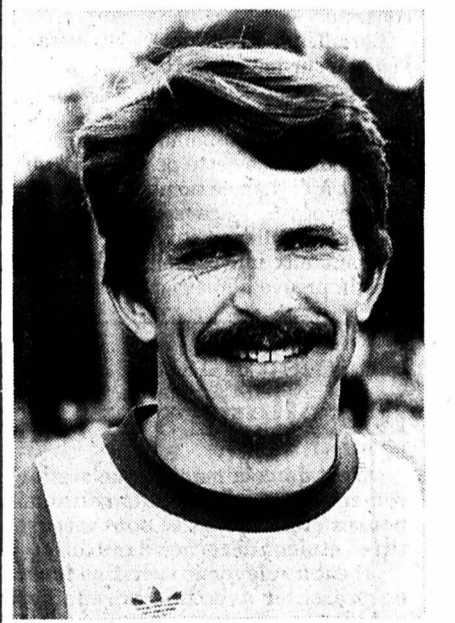
Suisse - Pologne au Hardturm

Initialement prévue à Lucerne, la rencontre internationale amicale Suisse - Pologne, du 28 mars 1984, se déroulera finalement au Hardturm de Zurich. Le 1er septembre 1981, la Suisse y avait battu la Hollande par 2-1. Match où Lucien Favre et Angelo Elia fêtèrent leurs débuts internationaux, marquant chacun un but.

Par ailleurs, Suisse - Suède, du 2 mai 1984, se déroulera bel et bien au Wankdorf, à Berne.

Pour la date du 18 avril, également réservée à l'équipe nationale, plusieurs possibilités s'offrent, mais aucun adversaire, n'a encore été désigné officiellement. (si)

Rolf Bernhard abandonne la compétition



Sept jours après son 34e anniversaire, Rolf Bernhard, le meilleur sauteur en longueur dans l'histoire de l'athlétisme suisse, a décidé d'abandonner la compétition. L'athlète de Frauenfeld a motivé cette décision par des raisons familiales et professionnelles - il exerce le métier d'électricien - et, également, par une motivation déclinante.

L'athlétisme suisse perd avec le retrait de Rolf Bernhard un homme qui avait brillé sur le plan international. Bernhard avait commencé sa carrière en 1965 à l'âge de 16 ans. A cette époque, il réalisait 5 m. 14. En seize ans, il allait «gagner» trois mètres, fixant le record de Suisse, le 1er août 1981 à Ebensee en Autriche, à 8 m. 14.

Champion suisse à dix reprises, Rolf Bernhard avait été sacré champion d'Europe en salle en 1981 à Grenoble. En 1982 à Milan, il prenait la deuxième place dans cette compétition. Il a amélioré à treize reprises le record national, le portant de 7 m. 66 à 8 m. 14. Il a passé treize fois dans sa carrière la ligne des huit mètres. En 1977 à Zofingue, il réalisait 8 m. 20, son plus long saut, mais cette performance n'était pas homologuée en raison d'un vent favorable.

Le Thurgovien a participé à trois Jeux olympiques (16e en 1972, 9e en 1976 et en 1980), à deux Championnats d'Europe (4e en 1974 et 9e en 1982) et à quatre Championnats d'Europe en salle (10e en 1977, 8e en 1980, 1er en 1981 et 2e en 1982).

Slalom spécial masculin de Madonna di Campiglio
Stenmark et un certain Robert Zoller

74e victoire dans une course de Coupe du monde pour Ingemar Stenmark. A Madonna di Campiglio (It), où se disputait ce troisième spécial de la saison, il n'a connu qu'un seul adversaire sérieux, l'Autrichien Robert Zoller. En tête dès la première manche, le Suédois de 28 ans a encore réalisé le meilleur chrono de la seconde manche.

Pirmin Zurbriggen, éliminé d'entrée, garde la première place au classement général de la Coupe du monde. Mais Andy Wenzel, 9e du spécial et vainqueur du combiné, remonte au 3e rang, et sera sans doute le principal rival du Haut-Valaisan pour la conquête du trophée suprême.

Révélation de la course, Robert Zoller ne s'est toutefois, à chaque manche, incliné que de très peu: de 12 centièmes sur le premier tracé, de 8 sur le second. Robert Zoller, un inconnu. Un espoir? L'équipe d'Autriche commençait à désespérer. A près de 23 ans - il est né le 9 avril 1961 - ce talent n'avait toujours pas percé. Il y a trois ans, il avait pris la 4e place de la Coupe d'Europe, comptabilisant notamment quatre victoires. Mais depuis trois ans, également, il n'avait pas réussi de résultat valable en Coupe du monde. Il y a deux hivers, il termina une seule course (27e, précisément à Madonna di Campiglio) de la douzaine qu'il disputa.

PERFORMANCES RÉJOUISSANTES DES SUISES

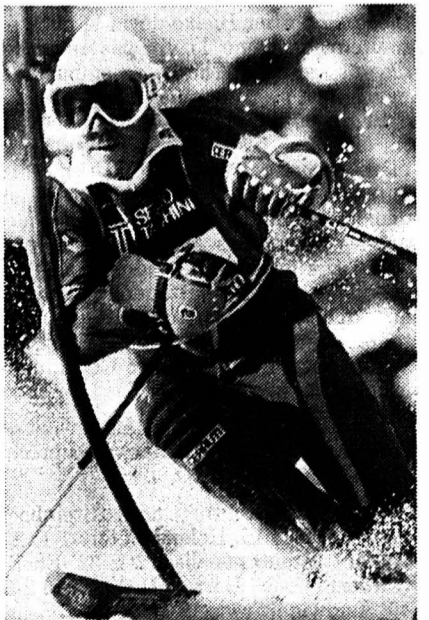
Performances assez réjouissantes des coureurs suisses. Max Julen, avec le 4e temps de la deuxième manche, remonta du 12e au 7e rang final. Avec Joël Gaspoz, 14e, un second Helvète réussit à se classer dans les points, dans cette discipline réputée faible des Suisses.

Après la première manche, la lutte s'annonça serrée. Sans les disqualifications de Heidegger (4e temps) et de Frommelt (8e), on aurait trouvé les neuf premiers séparés de 61 centièmes seulement. Meilleur Suisse, le Schwytzois Thomas Burgler prit finalement la 9e place de cette manche initiale, à 0'96 de Stenmark. Les Suisses avaient réussi un tir groupé, avec encore Gaspoz 11e, Julen 12e, et Luthy 13e. Pirmin Zurbriggen, vainqueur du super-G la veille, laissa à toutes ses chances pour le combiné. J'avoue que j'étais un peu nerveux. Le parcours était facile, mais je me suis laissé surprendre par la seule plaque de glace qui s'y trouvait... Jacques Luthy, le Gruérien, enfila une porte de son ski gauche après une dou-

zaine de secondes sur le 2e tracé. Gaspoz, le Valaisan, fut quelque peu plus heureux en se sortant d'une situation délicate, mais avec une perte nette de temps, perdant trois places par rapport à la première manche. Thomas Burgler, terriblement accroché, reculera même de la 9e à la 16e places.

RÉSULTATS

Slalom spécial masculin de Madonna di Campiglio (It): 1. Ingemar Stenmark (Su) 96"89; 2. Robert Zoller (Aut) à 0"20; 3. Petar Popangelov (Bul) à 0"69; 4. Alex Giorgi (It) à 0"87; 5. Stig Strand (Su) à 0"97; 6. Bojan Krizaj à 1"55; 7. Max Julen (S) à 1"46; 8. Franz Gruber (Aut) à 1"55; 9. Andy



Stenmark: sa 74e victoire en Coupe du monde. (Bélino AP)

Wenzel (Lie) à 1"56; 10. Osamu Kodama (Jap) à 1"78; 11. Florian Beck (RFA) à 2"13; 12. Tomaz Cerkovnik (You) à 2"54; 14. Günther Mader (Aut) à 2"55; 14. Joël Gaspoz (S) à 2"59; 15. Toshihiro Kaiwa (Jap) à 2"90; 16. Thomas Burgler (S) à 2"94. Puis: 30. Martin Hangl (S) à 6"04.

1re manche: 1. Stenmark (Su) 46"42; 2. Zoller (Aut) à 0"12; 3. Strand (Su) à 0"18; 4. Krizaj (You) à 0"28; 5. Wenzel (Lie) à 0"36. Puis: 9. Burgler (S) à 0"96; 11. Gaspoz (S) à 1"10; 12. Julen (S) à 1"12; 13. Jacques Luthy (S) à 1"16. Puis: 33. Martin Hangl (S) à 2"81.

2e manche: 1. Stenmark (Su) 50"47; 2. Popangelov (Bul) et Zoller (Aut) à 0"08; 4. Julen (S) à 0"34 5. Gruber (Aut) à 0"36. Puis: 14. Gaspoz (S) à 1"49.

Classement du combiné super-G-slalom spécial de Madonna: 1. Andy Wenzel (Lie) 28,58; 2. Thomas Burgler (S) 40,13; 3. Alex Giorgi (It) 41,58; 4. Franz Gruber (Aut) 43,22; 5. Günther Mader (Aut) 45,80; 6. Martin Hangl (S) 50,91. (si)

Coupe du monde Zurbriggen en tête

Pirmin Zurbriggen avec 97 points et Franz Heinzer avec 87 sont en tête du classement général de la Coupe du monde avant la pause de fin d'année.

LES CLASSEMENTS

P1 Général: 1. Pirmin Zurbriggen (Suisse) 97 points; 2. Franz Heinzer (Suisse) 87; 3. Wenzel 85; 4. Stenmark 59; 5. Urs Räber (Suisse) 58; 6. Jure Franko (You) et Todd Brooker (Can) 50; 8. Hans Enn (Aut) 49; 9. Krizaj et Gruber 44; 11. Burgler 43; 12. Julen 42.

Slalom (trois courses): 1. Stenmark 50; 2. Popangelov 35; 3. Wenzel 32; 4. Gruber et Krizaj 30; 6. Zoller 20.

Combinés (deux épreuves): 1. Wenzel 35; 2. Heinzer 25; 3. Zurbriggen et Burgler 20.

Par nations: 1. Suisse 721 (messieurs 443, dames 278); 2. Autriche 572 (394 et 178); 3. RFA 185 (40 et 145); 4. Liechtenstein 155 (100 et 55); 5. Yougoslavie 154 (120 et 34); 6. Italie 149 (95 et 54). (si)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
 Fleurier (038) 61 35 75
 Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
 Tramelan (032) 97 54 47
 Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Le corset ou le muscle ?

Plus un franc à sortir de la caisse, plus un poste à repouvoir, plus une commande à passer, plus un projet à réaliser sans que la scie grince: achetez régional, employez régional, mandatez régional, adjugez régional...

Et crevez régional, aussi? Allez, on va être gentil. Admettez que la rengaine protectionniste ressassée à l'infini aux pouvoirs publics (à défaut de pouvoir en demander autant aux privés), comme s'il y avait le moindre risque qu'ils l'oublient, n'est pas un symptôme de sclérose avancée, une espèce de gagâtisme collectif. Admettre que c'est peut-être une sorte d'incantation palenne, naïve et dérisoire, pour conjurer le mauvais sort économique, pour se rassurer dans le mauvais temps structurel et conjoncturel. Aller jusqu'à l'hypothèse audacieuse que ce frileux repli sur soi peut passer pour une forme de solidarité avariée acquise par des gens qui ont passablement perdu l'habitude de la forme authentique.

Mais quelles que puissent être les bonnes intentions dont on peut créditer la démarche protectionniste, elles pavent une voie infernale. Alors que toutes les tendances politiques se retrouvent à l'unisson en la matière, aucune doctrine politique ne peut vraiment justifier le protectionnisme, dans sa forme délibérée et systématique s'entend, car il y en a une, spontanée, qui est naturelle. Et qui doit suffire.

Notre corps socio-économique régional est fragile. Ce n'est pas une raison pour qu'il prenne des habitudes de douillet, car ce n'est pas ainsi qu'il recouvrera la santé. Le réflexe protectionniste est malsain parce qu'il agit comme un corset: il comprime plus qu'il ne soutient, on s'y habitue, mais dessous, le muscle ne se fortifie pas, il s'atrophie au contraire.

Mieux vaut donc mettre en pratique cet exercice du dynamisme, ce goût de la compétition, ces vertus de la concurrence, ces qualités d'ouverture qu'on sait si bien chanter par ailleurs, et se souvenir un peu plus que nous avons, d'un bout à l'autre de la chaîne, besoin des autres pour être nous-mêmes.

Quand on pensera un peu plus à être les meilleurs, les plus compétents, les plus compétitifs, on aura un peu moins besoin de pleurnicher en essayant de se bricoler un cocon avec un carcan.

Michel-H. KREBS

Grand Conseil neuchâtelois Promotion de l'économie: entre Genève et Appenzell...

Question promotion de l'économie, Neuchâtel est entre Genève et Appenzell. L'image suggestive autant sur le plan géographique que sur le plan statistique, économique, politique et tout ce que vous voudrez est née hier d'un élément anecdotique, mais peut-être quand même révélateur, du débat que le Grand Conseil neuchâtelois a consacré à une nouvelle mesure de promotion économique cantonale: la création de la SOFIP, Société neuchâteloise de financements industriels et de participations.

Comme son nom l'indique clairement, sauf peut-être pour certains députés qui semblent avoir encore de la peine à faire la différence entre un organisme de financement et un organisme d'appui technique, la SOFIP, société de droit privé soutenue par l'Etat, aura pour but d'aider au financement de projets industriels prometteurs mais manquant de «nerf de la guerre», risque que ne prennent pas volontiers les instituts bancaires. D'un bord à l'autre de l'éventail politique, sauf chez les populistes réservés sur une implication insuffisante à leur yeux de l'Etat dans cette société, on s'est montré heureux de la naissance de ce nouvel instrument de promotion économique, prenant place parfaitement complémentaire dans une panoplie désormais assez complète de moyens destinés à raffermir le tissu économique cantonal. Mais quelques députés ont chipoté sur le fait que la direction de la nouvelle société ait été confiée à une société similaire de Genève.

On ne demande pas mieux que de trouver un jour sur place la compétence très particulière et essentielle que

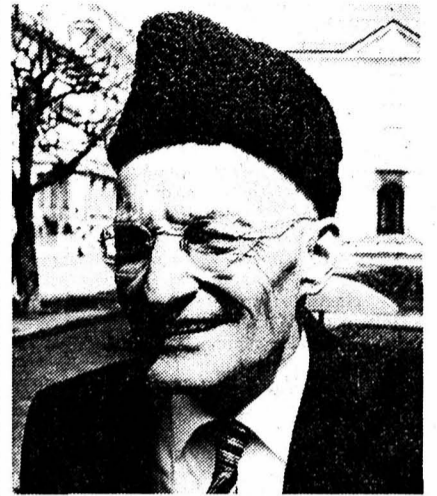
demande la direction d'une société de financements à risque et que la société genevoise a abondamment démontrée, a expliqué le conseiller d'Etat P. Dubois. Mais ce talent-là ne s'est pas manifesté chez nous. L'essentiel est qu'il se manifeste pour nous. Après tout, a ajouté plaisamment le chef du Département de l'économie publique faisant allusion à M. K. Dobler, l'efficace conseiller à la promotion économique du canton, un pilier majeur de notre promotion n'est-il pas Appenzellois?

Un souci plus opportun est maintenant celui de mobiliser les talents d'ici dans leur domaine d'expression propre, celui de l'entreprise au sens générique du terme. Et comme l'ont fait remarquer quelques autres députés, il est bien plus préoccupant de voir si peu d'industriels du Bas du canton s'intéresser à SOFIP qu'un Genevois chevronné la lancer avec des industriels du Haut essentielle-

A part cela, le Grand Conseil pour son 2e jour de session a aussi voté un crédit de 3,1 millions pour une modernisation de l'Ecole d'agriculture de Cernier, un autre de près d'un million pour l'assainissement du chauffage des bâtiments de l'Etat, adopté à l'unanimité la loi cantonale d'introduction de la nouvelle législation fédérale sur l'assurance accidents, et fait, contre l'avis du Conseil d'Etat, une fleur aux agriculteurs et viticulteurs en diminuant bien moins que prévu la participation cantonale aux primes d'assurance-grêle.

Michel-H. KREBS

● LIRE EN PAGE 21.



Q

quidam

Henri Jeanmaire est un de ces hommes dont la destinée est exceptionnelle et la vie d'une richesse inouïe.

Né à Bienné en 1914, mais originaire des Brenets, il a fait un apprentissage dans l'optique, à Bâle et s'étant spécialisé dans cette branche qui le passionnait, il a suivi les cours de l'Université de Jena, en Allemagne, où il a présenté une thèse sur l'infrarouge.

Complétant ses recherches, notamment dans l'application de l'infrarouge à l'optique, il en a démontré les innombrables possibilités, particulièrement en présentant des photographies d'une netteté stupéfiante du Plateau suisse, prises depuis Macolin et Chasse-rail.

Alors que la crise sévissait durement, en 1936, dans le monde entier, Henri Jeanmaire a été sollicité par des fabricants de toutes parts et c'est finalement en Angleterre qu'il a choisi d'exercer sa profession et de continuer ses recherches, parallèlement au développement d'une importante entreprise.

S'intéressant aux pendules anciennes, anglaises d'abord, puis françaises, il en a découvert de prestigieuses et il a consacré de nombreux instants de ses loisirs à leur restauration. La mécanique, le dessin, la marqueterie n'ont pour Henri Jeanmaire aucun secret, y compris la technique de Boule - prestigieux ébéniste du XVIIe siècle - qui consiste à l'incrustation de cuivre ou d'écaïl dans les cabinets de pendules.

Ainsi, après des recherches et des travaux de restauration qui s'étendent sur plusieurs décennies, M. Henri Jeanmaire est en possession d'une collection rarissime de pendules anciennes et ce sont près de trente d'entre elles que le public peut admirer au Musée d'horlogerie du Château des Monts, au Locle. (rm)

B

bonne nouvelle

...pour les Dispensaires jurassiens

Des subventions d'un montant total de 35.600 francs sont octroyées aux Dispensaires antituberculeux de Delémont, Porrentruy et des Franches-Montagnes, pour lutter contre la tuberculose, la poliomyélite, les affections rhumatismales et autres maladies de longue durée. Le gouvernement a accordé à ces mêmes Dispensaires des subventions d'un montant total de 20.400 francs pour lutter contre les maladies asthmatiques. (rjju)

S

sommaire

UN FLEURISAN DANS L'ENFER DE BEYROUTH.

PAGE 23

BIENNE. - 18 mois de prison requis contre le tireur de Moutier.

PAGE 25

Tribunal de police de Neuchâtel La Fée présentée à M. François Mitterrand ne venait pas du Val-de-Travers... mais de France!

Face à la présidente du Tribunal de police, Mlle Geneviève Joly et à Mme Christiane Hauser au poste de greffier: un homme qui a fait parler de lui dans toute la Suisse et à l'étranger.

Tenancier du Palais DuPeyrou à Neuchâtel, D. A. a eu la responsabi-

lité de confectionner et de servir un repas à une brochette de hautes personnalités. C'était le 15 avril 1983 lorsque les autorités cantonales et communales accueillèrent M. François Mitterrand, président de la République française. La brigade de cuisine avait mis les petits plats dans les

grands et, pour le dessert elle avait préparé un «Soufflé glacé de la Fée» traditionnellement servi dans l'établissement depuis 1978.

Des dizaines de journalistes étaient à Neuchâtel pour couvrir l'événement. Lors d'enregistrements réalisés deux jours avant la venue du président français le tenancier, D. A. eut à répondre à une question posée par les journalistes de la Radio et la télévision romandes, à savoir qui était la Fée du dessert.

D. A. admet qu'il a prononcé, alors le mot d'absinthe à cette occasion. Il ajoute, face au tribunal.

RWS

► Page 23

Nouvel incendie à Corgémont La série noire continue



● LIRE EN PAGE 25

Chez Tornos-Bechler SA à Moutier

Le directeur général de l'entreprise est licencié

● LIRE EN PAGE 25

Bonne année... et merci!

Envers et malgré tout, la fin d'une année doit porter l'espérance d'une année meilleure.

C'est pourquoi, en décembre, nous ouvrons une rubrique des vœux qui permet à chacun de dire qu'il pense aux autres.

A l'enseigne de «Bonne année... et merci!» nous publions les noms et adresses de ceux qui, s'adressant à tous, pensent à quelques-uns en accompagnant leur message d'une obole de 10 francs ou plus.

Cette formule rencontre un vif succès chaque année et nous permet de verser l'intégralité des sommes recueillies à des institutions de notre région œuvrant en faveur des jeunes, des personnes âgées ou des malades.

Les dons sont reçus à nos bureaux de «L'Impartial» du Locle ou de La Chaux-de-Fonds, ou au compte de chèques postal «23-325, L'Impartial, La Chaux-de-Fonds».

Cette année, le produit de votre générosité sera distribué en parts égales entre:

CRÈCHE DE L'AMITIÉ, LA CHAUX-DE-FONDS
 CRÈCHE LES DIABLOTINS, LE LOCLE
 CRÈCHE LA PELOUSE, SAINT-IMIER
 FOYER SAINT-JOSEPH, SAIGNELEGIÈRE
 LE FOYER, LA SAGEE
 LIGUE NEUCHÂTELOISE CONTRE LE CANCER
 ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DU DIABÈTE

Merci de vos vœux et dons.

L'IMPARTIAL

billet

Dans la cheminée, la braise était ardente. Son auréole de chaleur encerclait la pièce comme un effluve. Un grand abat-jour italien répandait une lumière incertaine, chaleureuse, qui caressait les meubles et les objets du salon de reflets blond-roux.

Doucement assoupie, elle écoutait le silence. Elle ne l'entendait pas entrer, car la grosse porte de chêne était restée entrouverte et le tapis chiné de haute laine absorbait ses pas.

Elle avait perçu sa venue quand il avait tracé un large pan d'ombre contre les rideaux. Il s'approcha doucement et sans l'embrasser, effleura sa joue, laissant glisser son visage jusqu'à ce que son cou appri-voise les formes du sien. Ils restèrent ainsi, immobiles comme s'ils avaient été modelés pour

s'ajuster l'un à l'autre avec une tendre précision. Ses gestes étaient doux, d'une douceur diaphane comme la lumière. Le poids et la chaleur de sa main inventaient la souplesse de son corps. Son épaule dénudée prit un peu de fraîcheur. Elle eut un frémissement. Les yeux mi-clos, elle goûtait cette interminable torpeur qui l'avait gagnée. Le froid encore... rêverie... Soudain elle se ressaisit, jerna son livre et, bien calée sur son tabouret de cuisine, elle se remit à éplucher ses patates.

GBd

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.
 Vivarium: 14-17 h.
 Musée paysan: expos. architecture paysanne, me, sa, di, 14-17 h.
 Musée internat. d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.
 Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h.
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h. Expo faune et flore du Jura neuchâtelois.
 Musée d'histoire et médaillier: lu-ve, sur demande; sa et di, 10-12 h., 14-17 h.
 Galerie Sonia Wirth: expo aquarelles de Jean Boulais, ma-sa, 14-18 h. 30.
 Galerie de L'Echoppe: expo de Samuel Quinche, 14-20 h.
 Galerie du Manoir: expo métamorphoses de Knut Königshofen, 15-22 h.
 Galerie La Plume: expo textiles et aquarelles de Shila Sen Gupta, 9-12 h., 14-18 h. 30.
 Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.
 Rond-Point des artisans: expo batiks de Cornelia Bahel et céramiques de François Rugg, 14-18 h. 30.

Bibliothèque de la Ville et département audiovisuel: 9-12 h., 13 h. 45-20 h. Discothèque: 16-20 h. Expo «Présence de l'imprimerie neuchâteloise», 14-20 h.
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.
 Bibliothèque science-fiction: Recrètes 29, me, 17-19 h.
 Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.
 Artothèque: 1er-Mars 9, fermée.
 Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je, 10-21 h., ve-sa, 10-22 h., di, 9-18 h.
 Patinoire: tous les jours, 9-11 h. 45, lu, ma, je, ve, 14-16 h.; me, sa, 14-17 h., di, 15-17 h.; ve, sa, 20 h. 30-22 h.
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. Le Scotch: Bar-Dancing. Club 55: Dancing-Attractions. Le Domino: Cabaret-Attractions. La Boule d'Or: Bar-Dancing.

Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, di, 14-18 h., 19 h. 30-22 h.; sa, 14-22 h.
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h., me, 15-18 h.
 Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 15-22 h., ve, 18-22 h.; chaque 2e week-end, sa, 17-23 h., di, 14-22 h.
 Informations touristiques: tél. 28 13 13, rue Neuve 11.
 Planning familial: Rocher 1, tél. 28 56 56.
 Consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.
 Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
 Ecole des parents: tél. 26 72 76 ou 23 10 95.
 Parents information: tél. (038) 25 56 46, lu, 18-22 h., je, 14-18 h.
 Information allaitement: tél. 23 01 68 et (038) 25 38 45 ou 31 65 64.
 Crèche de l'amitié: Manège 11, tél. 28 64 88.
 Crèche Beau-Temps 8: tél. 26 87 77.
 Services Croix-Rouge, tél. 28 40 50. Baby-sitting 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.
 Soins à domicile, Serre 12: tél. 28 41 26.
 Consult. pour stomisés, Ligue contre le cancer: Serre 12, je, 9 h., tél. 28 54 55.
 Information diabète: Serre 12, ve après-midi, tél. 28 41 26.
 Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.
 Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, tél. 23 97 01.
 Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.

Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-19 h., je, 14-18 h.
 Pro Senectute: L.-Robert 53, tél. 23 20 20, le matin. Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin.
 AVIVO: tél. 23 02 70 ou 23 50 85.
 Accueil du Soleil: Serre 67, 14-18 h., je, fermé.
 Eglise réformée: secrétariat de paroisse, tél. 23 52 52.
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 28 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 h.
 Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, tél. 23 16 23.
 SOS alcoolisme: tél. 28 75 23.
 Alcooliques Anonymes AA: tél. 28 23 76, et 23 07 56, permanence 24 h. sur 24.
 La Main-tendue: tél. 143. 20" d'attente.
 Aide aux victimes de désaxés sexuels: tél. 28 11 13, lu, 14-22 h., ma à ve, 14-20 h.
 Hôpital: tél. 21 11 91.
 Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Coop 1, Neuve 9. Ensuite, police locale, tél. 23 10 17, renseignera.
 Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
 Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., tél. 23 37 09.
 Consult. juridiques, Serre 67: je, 16-20 h.
 Ass. défense chômeurs, L.-Robert 75: tél. 23 45 25 ou 23 72 93; lu-ve, 9-10 h., ma, 20-22 h., me, 18 h. 30-20 h., ve, 15-17 h. 30.
 Société protectrice des animaux: D.-Jean-Richard 31, tél. 23 45 65, 17-19 h.
 Contrôle des champignons: Service d'hygiène, L.-Robert 36, lu au ve, 11-12 h., 17-18 h.
 Police secours: tél. 117.
 Feu: tél. 118.

Fleuristes de service cet après-midi: tous les magasins OUVERTS

CINÉMAS
 abc: 20 h. 30, The Blues Brothers.
 Corso: 20 h. 30, Jamais plus jamais.
 Eden: 20 h. 30, Le grand carnaval; 18 h. 30, Neige brûlante.
 Plaza: 20 h. 30, War Games.
 Scala: 15 h., 20 h. 45, Lucky Luke dans les Dalton en cavale.

● communiqué
 Ancien Stand: «Rock Music», jeudi 22 décembre dès 22 h., «Ifix Tcen Tcen» (Lauzanne) «Chrysalide» (La Chaux-de-Fonds).

Le Locle
 Musée des beaux-arts: expo concours dessins d'enfants, 14-17 h.
 Bibliothèque Ville: 14-17 h. 30-18 h. 30.
 Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
 Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.
 Patinoire: lu, ma, je, sa, 9-17 h.; me, ve, 9-17 h., 20-22 h.; di, 9 h. 30-17 h.
 Le Dragon d'or: bar-dancing.
 Pharmacie d'office: Coop, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.
 Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
 Permanence dentaire: No 117 renseignera.
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, tél. 31 20 19. Ma, je, tél. 31 11 49.
 Information diabète: Hôpital, lu après-midi, tél. 31 52 52.
 La Main-Tendue: tél. No 143.
 AVIVO: tél. 31 51 90.
 Service aide familiale: tél. 31 82 44, 9-10 h.
 Planning familial: tél. 28 56 56.
 Consult. conjugales: (038) 24 76 80.
 Office social, Marais 36: tél. 31 62 22.
 Crèche pouponnière: tél. 31 18 52, garderie tous les jours.
 Société protectrice des animaux: tél. 31 13 16 ou 31 41 65.
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.
 Contrôle champignons: Hôtel de Ville, lu-ma, 7 h. 30-12 h., 13 h. 45-18 h. 15, me-je-ve, 7 h. 30-12 h., 13 h. 45-17 h. 15.

Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général: lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h. Expo «Le livre neuchâtelois de 1533 à nos jours», 8-21 h. Expo J.-J. Rousseau, me et sa, 14-17 h.
 Plateau Libre: 22 h., Robert Jambey.
 Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h., expo «Le corps en jeu».
 Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h.
 Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.
 Musée d'archéologie: 14-17 h.
 Galerie du Faubourg: expo huiles de Monique Bohnenblust, me-je-ve, 14 h. 30-18 h. 30, sa et di, 15-18 h.
 Galerie Ditesheim: expo sculptures de Mathys, ma-ve, 10-12 h., 14-18 h. 30, sa, 10-12 h., 14-17 h., di, 15-18 h.
 Galerie de l'Orangerie: expo peintures, dessins et gravures de Wera Quin-Tana, ma-di, 14-18 h. 30.
 Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Trésor, rue du Seyon. Ensuite tél. 25 10 17.
 Information diabète: av. DuPeyrou 8, ma après-midi, tél. (038) 24 11 52.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.
 Alcooliques Anonymes: tél. (038) 55 10 32 (le soir).
 La Main-Tendue: tél. 143.
 Consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.

CINÉMAS
 Apollo: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, War Games.
 Arcades: 15 h., 20 h. 30, Blanche Neige et les sept nains.
 Bio: 15 h., 18 h. 40, 20 h. 45, Lucky Luke dans les Dalton en cavale.
 Palace: 15 h., 20 h. 45, Jamais plus jamais.
 Rex: 15 h., 20 h. 45, Papy fait de la résistance.
 Studio: 15 h., 21 h., Ça va pas être triste.

Val-de-Ruz
 Château Valargin: 10-12 h., 14-17 h., fermé ve après-midi et lu.
 Hôpital et maternité: Landeyeux, tél. 53 34 44.
 Ambulance: tél. 53 21 33.
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., tél. 53 15 31.
 Aide familiale: tél. 53 10 03.
 La Main-Tendue: tél. 143.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.
 Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

Val-de-Travers
 Couvet, cinéma Colisée: relâche.
 Château de Môtiers: expo, Aloys Perregaux, ma-di, 10-23 h.
 Les Bayards, atelier Lermite: expo de Noël, je à di, 14-19 h.
 Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.
 Fleurier, Centre de rencontre: tél. 61 35 05.
 Informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.
 Police cantonale: tél. 61 14 23
 Police (cas urgents): tél. 117.
 Police du feu: tél. 118.
 Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.
 Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse, tél. 63 17 17.
 Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
 Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
 Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
 Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
 Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, tél. 61 35 05, repas à domicile.
 La Main-Tendue: tél. 143.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.

L'IMPARTIAL
 — informe
 — distrait
 — commente

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, tél. (032) 93 51 66.
 Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, tél. (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, tél. (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, tél. (032) 92 29 02.
 Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.
 Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.
 Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
 La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier
 Cinéma Lux: 16 h., Dark Crystal.
 Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.
 Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.
 Bureau renseignements: rue du Marché 6, tél. 41 26 63.
 Centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
 Services techniques: électricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
 Service du feu: tél. 118.
 Police cantonale: tél. 41 25 66.
 Police municipale: tél. 41 20 46.
 Ambulance: tél. 42 11 22.
 Pharmacie de service: Voirol, tél. 41 20 72. Ensuite, tél. No 111.
 Hôpital: tél. 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
 Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 42 15.
 Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
 A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.

Courtelary
 Service du feu: No 118.
 Police cantonale: tél. 44 10 90.
 Administration district: tél. 44 11 53.
 Infirmière visitante: tél. 44 14 34 ou 44 14 24.
 Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan
 Cinéma Cosmos: relâche.
 Ludothèque: ma et je, 15-17 h.
 Bureau de renseignements: Grand-Rue, tél. (032) 97 52 78.
 Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
 Feu: tél. 118.
 Police cantonale: tél. 97 40 69.
 Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
 Médecins: Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28. Dr Schneider, (032) 97 65 65.
 Pharmacies: H. Schneeburger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: tél. 97 68 78 lu-ve de 15 h. à 16 h. 30, sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.
 Aide familiale: tél. 97 42 50.
 Centre de puériculture: Collège 11, tél. 97 62 46, ve, 15-17 h.

Tavannes
 Cinéma Royal: 20 h. 15, Capitaine Malabar dit la bombe.
 Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Moutier
 Cinéma Rex: 16 h., Les aristochats; 20 h. 30, Carmen.
 Club des Beaux-Arts: expo Zéline K., ma, je, ve, 19 h. 30-21 h. 30, sa, 16-18 h., di, 10-12 h., 16-18 h.
 Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, tél. 93 18 24.
 Services industriels: tél. 93 12 51; en dehors des heures de bureau tél. 93 12 53.
 Service du feu: tél. 93 18 18.

Police cantonale: tél. 93 38 31.
 Police municipale: tél. 93 33 03.
 Hôpital: tél. 93 61 11.
 Ambulance: tél. 93 40 40.
 Sœur visitante: tél. 93 14 88.
 Sœurs garde-malades: tél. 93 18 69.
 Centre de puériculture: tél. 93 20 72.
 Baby-sitting: tél. 93 38 84.
 Pharmacie d'office: Liengme, tél. 93 15 34 ou 93 17 70.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Paquier, tél. 53 17 66.
 Transport handicapés, service «Kangourou»: tél. 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
 La Main Tendue: tél. 143.

Le Noirmont

Ludothèque: 3e me du mois, 14-17 h.

Saignelégier

Ludothèque: ma, 15-17 h. 30.
 Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements tél. 51 21 51.
 Préfecture: tél. 51 11 81.
 Police cantonale: tél. 51 11 07.
 Service du feu: No 118.
 Service ambulance: tél. 51 22 44.
 Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.
 Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Blou-danis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
 Pharmacie Fleury: tél. (039) 51 12 03.
 Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
 Aide familiale: tél. 51 14 37.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h. 30, Le collège en folie.
 Cinéma La Grange: 20 h. 30, Le bourreau des coeurs.
 Galerie du Cénacle: expo Nucci Staglieno-Patocchi, je, 20-22 h., ve, sa, di, 16-19 h.
 Bibliothèque ville (Wicka 11): lu-ma-je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.

Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30, sa, 9-11 h.
 Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me et je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h. 30, sa, 9-11 h.
 Centre culturel régional: tél. 22 50 22.
 Auberge de jeunesse: tél. 22 20 54.
 Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa, 9-19 h., di, 9-18 h.
 Bureau renseignements: tél. 22 66 86.
 Services industriels: tél. 22 17 31.
 Service du feu: tél. 118.
 Police cantonale: tél. 21 53 53.
 Police municipale: tél. 22 44 22.
 Hôpital et ambulance: tél. 21 11 51.
 Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., du Tilleul, tél. 22 11 34.
 Sœur visitante: tél. 22 20 36.
 Sœurs garde-malades: tél. 22 16 60.
 Centre de puériculture: tél. 22 55 34.
 Baby-sitting: tél. 22 28 41.

Porrentruy
 Cinéma Casino: 14 h., Pinocchio; 20 h. 30, Connaissance du monde, Louisianne.
 Cinéma Colisée: 15 h., 20 h. 30, Superman III.
 Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me-je-ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, 14-18 h.
 Ludothèque (Tilleuls 2): me, 14-16 h. 30, ve, 16-18 h. 30.
 Jardin Botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.
 Syndicat d'initiative régional: tél. 66 18 53.
 Service du feu: tél. 118.
 Police cantonale: tél. 66 11 79.
 Police municipale: tél. 66 10 18.
 Hôpital et ambulance: tél. 65 11 51.
 Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Milliet, tél. 66 27 27.
 Consultations conjugales: tél. 93 32 21.

AVIS URGENTS

LE TÉLÉSKI DU CHAPEAU RÂBLÉ
 fonctionne dès aujourd'hui à 14 h. et les soirées
 (Horaires habituels) 98688

Petit feuilleton de «L'IMPARTIAL» 87

Auguste Bachelin
Jean-Louis
 Roman Neuchâtelois

Madame Prince mêla-t-elle sa voix à celle de l'église ? Oui... elle avait l'habitude de répéter mot à mot les prières; celle-ci lui avait cependant causé la sensation vive et imprévue que ferait la piqûre d'une guêpe; une légère rougeur avait glissé sur son visage, mais le voile ramené sur les larges ailes de son chapeau mettait son ombre sur cette face honnête. — Julie, à côté d'elle, penchait la tête plus que d'habitude.

A la sortie du culte, les deux femmes évitèrent de s'arrêter sous l'auvent du portail; la maison de Louise les troublait; cette fenêtre! la malade était peut-être là! Mais quand elles eurent tourné l'angle à droite, on trouva des cousines avec qui on put échanger quelques mots et laisser à la foule le temps de s'écouler. Quelle joie c'eût été pour les curieux que de lire une impression sur ces visages! mais le

soleil permit à ces dames d'ouvrir leurs ombrelles.

XLIII

Quelques jours après, vers le soir, madame Prince, l'institutrice et Julie causaient ensemble dans la grande chambre. Les volets fermés ne laissaient passer qu'un jour discret; la pénombre se rayait de quelques traits de soleil tamisé au travers des rideaux de mousseline. Cet intérieur éveillaient les idées les plus douces.

Ecoutons un moment ce qui se dit là. L'institutrice demanda si on a reçu des nouvelles de Jean-Louis.

— Pas encore, répond madame Prince, ils sont un mois en route; il n'écrit que de Berlin. Ah! je pense bien à lui... enfin, à la garde de Dieu!

— Moi aussi, j'y pense tout le temps; pauvre garçon! A propos, tu sais qu'elle est au plus mal; je ne t'ai pas revue depuis dimanche; hier au soir, on ne savait pas si elle passerait la nuit. — Tout de même, elle est à plaindre, sais-tu?

— Oui, c'est vrai. — Qu'est-ce qu'elle a?

— Il paraît que c'est la fièvre nerveuse, à ce qu'on dit; mais personne n'entre chez elle; on ne peut pas la voir. Si elle s'en tire, on croit

qu'elle en aura pour quelques mois de convalescence.

— N'est-elle peut-être pas en... ? dit la justicière, qui sait?

— Qui sait? ajouta l'institutrice après un silence.

— Il faut s'attendre à tout avec ces créatures.

Depuis le dernier dimanche, la haine que la justicière portait à Louise semblait s'être augmentée, et comme une tumeur se gonfle du virus qu'elle recèle, puis crève, la haine de la bonne dame venait de crever.

Quand la femme hait, elle hait bien et ses audaces de médisance ne sont pas tempérées ni par la crainte des lois qu'elle ignore et dont elle fait fi, ni par celle des provocations qu'un homme peut adresser à celui qui l'a outragé; retranchée derrière la faiblesse de son sexe, elle s'y fait une cachette d'où elle peut lancer, presque impunément, ses flèches empoisonnées et plus volontiers sur les femmes. On l'a comparée à la chatte. Si elle en a parfois la souplesse et la grâce, n'en a-t-elle point aussi la cruauté? En est-il beaucoup qui n'aient jamais blessé avec l'arme perfide de la médisance et de la calomnie?

Le mot de la justicière, si ingénieusement interrogatif, n'allait peut-être pas brûler à vif

la réputation immaculée de Louise, mais il devait la ternir d'un doute.

Pour la Tissot, plus de charité; la justicière l'avait mise hors la loi, c'est d'elle que venait tout le mal. Si elle n'eût été qu'une ennemie, peut-être l'aurait-elle aimée, selon le précepte évangélique; mais c'était plus que cela. De par Moïse et Salomon, il fallait écraser ce serpent, couper et jeter bien au loin ce membre qui faisait tomber dans le péché.

Peu de jours après cet entretien, on racontait l'histoire suivante: Dites-voir, vous ne savez pas pourquoi Jean-Louis est parti? Il paraîtrait que La Louise est... vous savez, il l'a plantée là. — Ça ne pouvait pas finir autrement.

Au mot interrogatif de madame Prince, on substituait déjà un fait, un peu douteux encore, — il paraîtrait, — mais qui, deux bouches plus loin, allait devenir une affirmation.

— Eh bien! elle en a du toupet de faire prier pour elle à l'église, disaient certaines commères, je n'aurais jamais cru ça d'elle.

A l'honneur de l'humanité, il faut dire que quelques-unes répondaient: Moi, je ne peux pas y croire, ça n'est pas possible. — Le roman de la calomnie s'en allait ainsi bien au loin: la Louise était en mal d'enfant... si elle n'était pas encore accouchée.

(à suivre)

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Le Caire-retour à vélo 13.000 km. dans les jambes



Robin Moschard, devant les pyramides, et en compagnie d'un couple de motards genevois rencontré chemin faisant.

On lui avait souhaité bon voyage en avril dernier. Il partait alors en vélo jusqu'au Caire. Tout seul. Il est revenu de son périple il y a peu de jours. Il est bien allé voir Le Caire et les pyramides. Il a aussi vu défiler quelque 13.000 kilomètres. Robin Moschard, puisque c'est de lui qu'il s'agit, a roulé et marché sur les sentiers et sur les autoroutes. Il a vu des gens et des pays agréables, d'autres moins c'est sûr. Le meilleur de ses souvenirs géographiques et humains,

c'est la Turquie. Le pire: la Bulgarie. Il y faisait un froid de canard que le manque de tout (eau, électricité, subsistance) n'a en rien arrangé.

Robin Moschard n'est pas parti sur ses deux roues pour accomplir une performance. Ce voyage-là a ressemblé à une rencontre multiple avec de multiples manières d'être et de vivre (ou survivre). Au Maroc, il y avait ceux qui le voyaient arriver avec son vélo harnaché. Rien de luxueux, mais ils se rendaient bien compte que, jamais, ils ne pourront faire

ça, c'est-à-dire voyager même chiche-ment. «Tout le long du voyage, j'ai souffert d'être pris pour un billet de banque», dit Robin Moschard.

Le but de ce périple: Le Caire, d'une part parce que de la famille à lui y habite et aussi Le Caire est la capitale du pays des pyramides. Touriste à charter ou pas, ce sont des magnifiques monstruosités qui font rêver debout. De l'Egypte, Robin Moschard est reparti en direction de Chypre, puis Rhodes puis la Turquie. Avant sa remontée sur l'Europe occidentale, il a côtoyé l'Etna, «à vélo, c'est pas triste».

Et au fil de ces portions de route avalées le nez pointé vers ici, le monde change. Dans les manuels, il y a un gros trait appuyé pour signifier qu'on traverse une frontière idéologique. Dans la réalité, cela se traduit par des magasins vides et des magasins normalement remplis...

En Egypte, Robin Moschard n'a pas beaucoup voyagé en vélo, c'est trop dangereux. Dans les trains surpeuplés, il grimait dans les filets à bagages «pour tout voir»!

Tout partout, dans les pays de sous le soleil, on lui posait de multiples questions. Contraste, en Europe pas ou peu de questions en le voyant venir en si étrange équipage. Peur de déranger sans doute. (icj)

Soirée annuelle de la SFG l'Abeille



(Photo Bernard)

Réunis samedi dernier à la grande salle de l'Ancien Stand, les gymnastes de la SFG l'Abeille ont présenté à leurs parents et amis des démonstrations gymniques préparées avec soin par les monitrices et moniteurs des différentes sections.

Après avoir salué le très nombreux public, le président, M. Michel Borel, a retracé les événements de l'année 1983 et présenté les monitrices et moniteurs. Ensuite 30 pupillettes et pupilles ont été récompensés pour leur assiduité en salle par une cuillère en argent.

Ensuite les différentes sections, pupillettes, jeunes gymnastes, artistiques, dames et actifs complétés par le centre

cantonal artistique garçons présentèrent des exercices de saut, sol, poutre, barres asymétriques, cheval d'arçon et anneaux. Des ballets avec massues, cerceaux et bancs complétaient le programme. Ce dernier fut terminé par les dames et actifs déguisés pour l'occasion en maman et leurs bébés qui fut largement applaudi.

Après les présentations gymniques, la soirée se poursuivit avec le rire des petits et grands grâce au clown Polper et sa partenaire. L'orchestre «Pléiade» permit aux membres et amis de la société de s'en donner à cœur joie sur la piste de danse jusqu'au petit matin. (mb)

Diffusée à tous les étages La fête de Noël à l'Hôpital



La cérémonie de Noël de l'Hôpital a eu lieu hier après-midi dans la chapelle nichée au bas du bâtiment. Elle a été transmise dans tous les étages par télé-diffusion. C'est l'orgue, sous les doigts de Mlle E. Tripet, qui a servi de décor musical de cette fête consacrée à «la naissance d'un enfant qui devait changer la face du monde», pour reprendre l'expression de l'abbé Prêtre.

L'abbé Prêtre a poursuivi en citant quelques mots de Martin Luther King: «Je fais le rêve que les hommes se lèveront un jour pour comprendre qu'ils doivent vivre comme des frères». Le directeur de l'établissement, le Dr Vergriete a

présenté ses vœux au personnel et aux malades. «Il est certainement plus difficile d'être patient en ces jours de fêtes», dit-il. Il leur a rappelé les dix commandements qui doivent leur permettre de conserver le moral. On a relevé au passage: «La résignation tu refusera pour continuer à te battre».

Le pasteur Keriakos a accompagné l'assemblée dans la prière. Les enfants de la classe d'appui No 4 du collège Numadroz leur ont donné la réplique, interprétant des petites scènes sur la ronde des métiers et les étoiles. Ils ont émaillé la cérémonie de quelques airs de flûte. (pf)

Conseil général des Planchettes Campagnols, ras-le-bol!

Ainsi que nous l'avons déjà brièvement relaté, le législatif planchottier, au cours de sa récente séance, a accepté à l'unanimité la présentation du budget 84; mais a refusé les deux projets de l'exécutif concernant la lutte contre les campagnols. Le premier projet consistait en un arrêté basé sur les propositions du Conseil d'Etat; les deux autres projets suggéraient de nommer au sein du législatif, une commission forte de cinq membres, chargée de faire une étude et d'en donner les résultats au printemps prochain. Pour terminer, le Conseil général a encore pris connaissance d'un rapport de l'exécutif.

Cette séance du Conseil général, sous la présidence de M. L. Oppliger, a débuté par la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire de juillet dernier consécutive à l'orage de grêle.

Suite à un malentendu pour l'élaboration de l'ordre du jour entre le président du Conseil communal et lui-même, M. Oppliger a demandé que ce travail se fasse dorénavant en tête-à-tête et non plus par téléphone, afin d'éviter toute surprise. Ce point étant réglé, on a passé à la présentation du budget 1984.

La lecture de ce budget, par Mme Ch. Bonnet, secrétaire-caissière, n'a pas suscité de remarques très importantes de la part des conseillers généraux, chacun étant bien conscient qu'une grosse partie des charges sont imposées.

Cependant, il faut relever une augmentation de recettes d'environ 9000 francs pour les impôts communaux; une diminution des recettes pour les permissions tardives parce qu'elles sont de moins en moins nombreuses; une augmentation de charges pour les assurances RC, soumises à la nouvelle loi obligatoire; des charges toujours plus importantes pour CRIDOR, qui s'expliquent par le fait qu'auparavant la commune payait une taxe fixe par habitant, alors que maintenant, elle doit contribuer aux frais d'exploitation et aux frais de transport.

Pour terminer, il faut souligner que la somme réservée à l'entretien des chemins communaux est nettement insuffisante, mais comme l'a dit Mme Bonnet, la commune a fait d'après la longueur du duvet et elle a «raboté» là où elle n'est pas taxée obligatoirement. Le déficit présumé est de 11.212 francs.

Après le rapport de la commission des comptes et les remerciements adressés à Mme Bonnet, les conseillers généraux ont adopté à l'unanimité la présentation du budget pour 1984.

LES CAMPAGNOLS?... RAS-LE-BOL

Le Conseil communal a soumis au législatif deux projets de lutte contre les campagnols.

D'après les propositions du Conseil d'Etat, l'exécutif a suggéré un arrêté stipulant dans l'essentiel que la commune participerait aux frais d'achat de l'«Arvicostop» pour les agriculteurs du groupement de lutte contre les campagnols à raison de cinquante pour cent (l'autre moitié étant prise en charge par les agriculteurs), mais pour une somme maximale de 3000 francs par année. D'autre part, afin de favoriser le trappage, la commune verserait 0,50 franc par queue de campagnol capturé. Cet arrêté deviendrait caduc dès que l'Etat suspendrait ses propositions.

Le Conseil communal a élaboré un deuxième projet, celui de nommer au sein du législatif une commission forte

de cinq membres dans le but de faire une étude approfondie sur ce sujet et d'en donner rapport au printemps prochain.

La lecture de l'arrêté a engendré une longue discussion. M. J. Baumgartner a tout d'abord demandé si la lutte chimique se justifiait et si l'«Arvicostop» ne devrait pas être supprimé au profit de méthodes nouvelles. Il a demandé l'avis d'un agriculteur. M. A. Calame a alors donné le sien, en souhaitant au préalable qu'on parle de ce sujet sans passion.

Pour lui, il est évident que c'est la nature qui a arrangé les choses et non pas l'Arvicostop. Il estime aussi qu'il y a un danger certain à employer ce produit et y est donc intimement opposé. Il recommande donc de refuser l'arrêté et pense qu'il n'est pas nécessaire de nommer une commission. Il rappelle également qu'il n'y a pas si longtemps, on trouvait des taupiers à engager.

Mme D. Slutter s'est interrogée sur le danger de voter cet arrêté tel qu'il est, puisqu'il pourrait être de très longue durée. Elle a par ailleurs proposé de ne pas créer une nouvelle commission d'étude, mais d'adopter quelques membres au groupement de lutte déjà existant.

M. L. Oppliger, membre de ce groupement a déclaré que dans l'ensemble les agriculteurs avaient été satisfaits du traitement, et que selon cet arrêté, c'est la commune qui devrait donner l'accord pour traiter au moment voulu et seulement si c'était nécessaire. M. Chs Barbezat a rappelé que le travail dans les champs n'avait pas toujours été bien fait et que des sillons étaient restés ouverts.

Selon le Conseil communal, des contrôles seraient effectués par des responsables. Mme M. Jacot s'est également exprimée en disant que certaines régions avaient été plus touchées que d'autres et qu'il fallait avoir subi les dégâts provoqués par les campagnols pour mieux comprendre le problème.

Il ressortait de cette discussion un «ras-le-bol», général qui a d'ailleurs été exprimé par un des conseillers généraux qui a eu cette conclusion: «L'Etat nous a mis dans la m...», et nous laisse nous débrouiller». Finalement, le projet d'arrêté a été refusé par cinq non, quatre oui et quatre bulletins blancs. La nomination d'une commission a également été rejetée par huit non, deux oui et trois blancs.

RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL

M. Ch. Huguenin, président de commune a tout d'abord informé le législatif que les frais occasionnés par l'orage de grêle de juillet dernier avaient été réglés par la Chambre immobilière; en ce qui concerne le collège et que pour les autres immeubles, le Conseil communal ne savait rien d'autre pour l'instant.

Au sujet du budget pour 1984, le président de commune a déclaré que malgré l'effort fiscal et malgré la participation de l'Etat qui en découle, la commune ne s'en sort pas. Ce n'est pas un énorme déficit, mais c'est tout de même inquiétant. Et pourtant la commune est raisonnable puisqu'elle attribue 15.000 fr. pour l'entretien des routes, alors qu'il en faudrait 40.000 fr... M. Huguenin a ensuite adressé ses meilleurs vœux à chacun pour 1984.

DIVERS

Mme D. Slutter a relevé le problème des mouches qui envahissent le collège en énormes quantités et qui causent bien des désagréments. Elle a demandé au Conseil communal d'agir efficacement. M. P. Boillat, conseiller communal, a expliqué que le service d'hygiène avait déjà fait trois traitements, sans pour autant obtenir de résultats définitifs. Ces spécialistes reverront donc le problème au printemps.

M. M. Graf a demandé s'il ne serait pas possible de sabler davantage les routes communales, surtout en cas de glace. M. G. Amstutz, responsable des Travaux publics a rétorqué qu'il était le premier d'accord, mais que la commune n'en avait pas les moyens financiers. M. M. Graf a encore demandé que pour certains points de l'ordre du jour, les conseillers généraux reçoivent des documents plusieurs jours auparavant, afin de pouvoir les étudier. Le Conseil communal en tiendra compte.

Cette séance ordinaire s'est terminée par les vœux du président du législatif pour 1984. (yb)

cela va se passer

Rockinawan au Centre de rencontre

Vendredi 23 décembre dès 20 h. 30 au Centre de rencontre, le groupe de rock d'ici Rockinawan est sur scène. Pour une soirée qui promet avant celles, plus calmes, des Fêtes de Noël. On rappelle ici que le Centre de rencontre est ouvert au matin du 1er janvier 1983. Le petit déjeuner premier de l'An neuf y sera servi. (Imp)

Veillée-concert à la Chapelle catholique chrétienne

«La chorale Numa-Droz», 50 chanteurs et chanteuses de 12 à 14 ans, dirigés par Gérard Bringolf, chantera vendredi 23 décembre à 20 h. à la Chapelle catholique chrétienne, (rue de la Chapelle 7). (Œuvres de Bach (choral de la cantate 146) et North «Cantate de Noël», soliste Nicole Venzin, à l'orgue Jean-P. Liechti, au violoncelle Jacqueline Tissot. Myriam Dubois, jouera une sonate de Blavet (XVIIIe siècle) pour flûte traversière et clavier. Entrée libre. (Imp)

NAISSANCE

LYSIANE

a la très grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

GÉRALDINE

le 20 décembre 1983

Clinique des Forges

Monique et Roland
PERRIN-LENGACHER
Grand-Rue 5
2316 Les Ponts-de-Martel

98733

Il succombe à ses blessures

Le 2 décembre dernier, à 17 h. 20, un piéton, M. Ferdinando Fantini, 60 ans, de la ville, était victime d'un accident de la circulation à la rue du Locle. Grièvement atteint, il avait été transporté à l'hôpital où il est malheureusement décédé des suites de ses blessures.

Intervention des PS

Hier à 6 h. 58, les PS sont intervenus à la fabrique Rodal, 79 rue de la Serre, où de la fumée envahissait les ateliers. Il s'agissait de déchets de cuir qui se consumaient. Extinction au moyen de seaux d'eau. Dégâts: fils électriques et linoléum carbonisés.



J.-L. GONZALES opticien

Plaisir d'offrir... Plaisir de recevoir...

Nos suggestions pour les fêtes
Jumelles, loupes solaires, boussoles, altimètres, microsco-
pes, baromètres, hygromètres, thermomètres
15, avenue Léopold-Robert

LE LOCLE BUFFET CFF

La personne qui a pris mon

porte-monnaie

noir, contenant: une centaine de francs, divers papiers, un permis de conduire et 2 clés importantes, dimanche soir 18 décembre au CTMN serait aimable de me le rendre, même sans argent. L'adresse est sur le permis de conduire. 91-60989

«Chez Christian»
Le Locle - ☎ 039/31 30 38

MENU DE NOËL

dimanche 25 décembre
Terrine Campagnarde
Consommé aux Diablotins
La traditionnelle
Dinde de Noël
Marrons Glacés
Choux de Bruxelles
Pommes Dauphines
Bûche Glacée
Menu complet Fr. 31.-
Sans entrée Fr. 26.-
Veuillez réserver votre table s.v.pl.

En toute saison,
L'IMPARTIAL,
votre source
d'informations

Salon de coiffure *Christaline*

Marais 36, Le Locle,
☎ 039/31 11 71

Mme C. Jeanneret se fait toujours un plaisir de vous y accueillir. 91-31252

COURS D'ANGLAIS et de FRANÇAIS. Tous niveaux

Mlle E. Merlo, Foyer 10, Le Locle, ☎ 039/31 41 88 92163

Konica C35 EF3



livrable en:

- rouge
- blanc
- noir
- bleu
- gold

Fr. 198.-

Y compris étui

LA CHAUX-DE-FONDS:

Photo-Ciné Nicolet

LE LOCLE:

Photo-Ciné Curchod

SAINT-IMIER:

Photo-Ciné Moret

CERNIER:

Photo-Ciné Schneider

87-445

UNIPHOT SA

Pour vos cadeaux de Noël



UN MAGNIFIQUE CHOIX
DE VINS ET LIQUEURS
EN EMBALLAGES DE FÊTES

☎ 039/28 35 16

Nous nous chargeons volontiers
de vos expéditions et nous
livrons à domicile

Av. Léopold-Robert 6

63272

Tripet

faiseur de cadres et marchand
d'estampes

vous souhaitez de joyeuses fêtes. 91-60987

AU LOCLE gymnastique pleine forme

pour dames et messieurs ou couples.
Ambiance sympathique et tonique.

Pour renseignements:
M. Vuilliomonet, ☎ 039/31 85 74. 91-60982

LE LOCLE, À LOUER, 30.4.1984
Cardamines 17

appartement 2 1/2 pièces

ensoleillé, concierge, balcon. Loyer mensuel: Fr. 320.35 charges comprises.

Billodes 44

appartement 3 pièces

tout confort. Loyer mensuel: Fr. 440.- charges comprises.

S'adresser à: J. Duvanel,
2400 Le Locle, ☎ 039/31 26 72. 91-31369

A louer au Locle, magnifique

appartement 3 1/2 pièces

pour le 1er février ou date à convenir.
Quartier tranquille.

☎ 039/31 85 62. 91-60988

A vendre, voiture magnifique **Toyota Corolla**

accidentée, pour bricoleur.
En état de marche.
Prix: Fr. 300.-

☎ 039/31 85 62. 91-60988



**Publicité intensive
Publicité par annonces.**

A louer au Locle, Gantianes 2

appartement de 3 pièces

tout confort, bien situé, avec grand balcon.

garage

à disposition dans la maison. Libre début janvier ou à convenir. ☎ 039/31 58 82, à partir de 19 heures.



**À LOUER
AU LOCLE**

POUR TOUT DE SUITE STUDIO MEUBLÉ

une chambre à coucher, douche, cuisine équipée d'une cuisinière et d'un frigo, rue du Crêt-Vaillant. 98410

POUR LE PRINTEMPS APPARTEMENT

de 6 pièces, vestibule, salle de bains, cuisine équipée, chauffage central, garage à disposition, dans villa locative. 98411

APPARTEMENTS

de 2, 2 1/2 et 4 pièces, dans immeubles avec chauffage central, salle de bains, rues de la Gare, Industrie. 98412

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. 039/23 78 33



A louer au Locle, Verger 22 pour tout de suite ou date à convenir

appartement 4 pièces

Loyer Fr. 420.- + charges.

appartement 2 pièces

Loyer Fr. 240.- + charges. 93-396/32

AGENCE IMMOBILIÈRE

DECALCO SA

2612 CORMORET
Tél. 039/44 17 41

DEMAIN: NOCTURNE

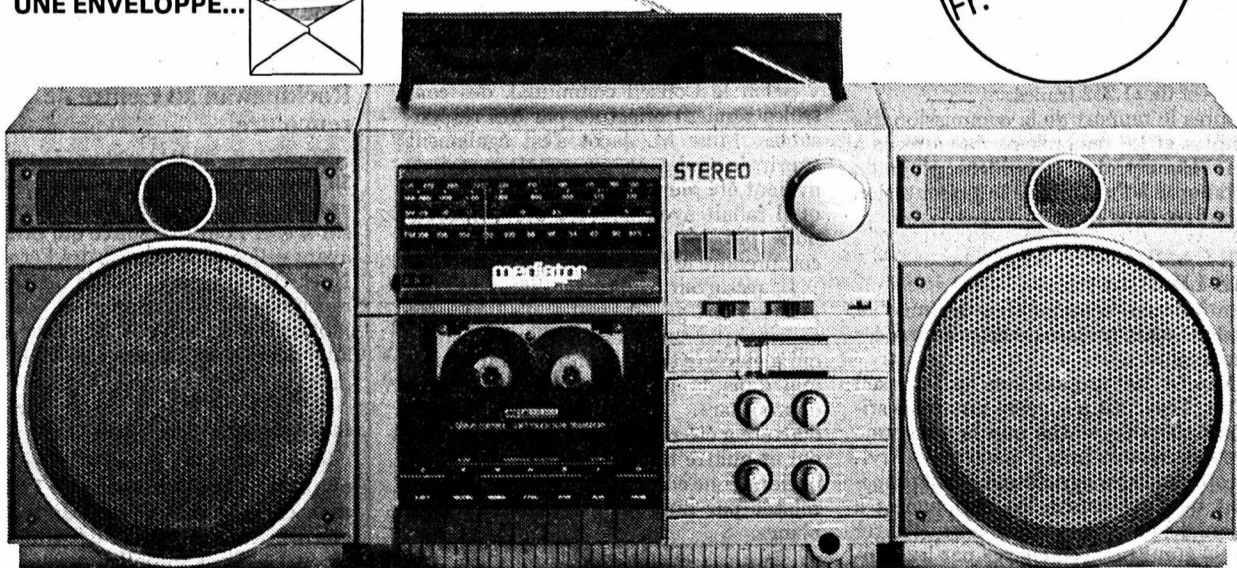
OFFREZ-LUI un TV, un vidéo, une chaîne Hi-Fi, un piano ou un disque...
DANS UNE ENVELOPPE...



RADIO-CASSETTE STÉRÉO COMPO:

OUC, OM, OL, et OC 16-49 m. Puissance de sortie: 2 x 8 W
Enceintes acoustiques à 2 voies, détachables. Réglage séparé pour basses et aiguës. Touches à effleurement, dispositif d'avance ou de recul rapide, arrêt automatique en fin de bande. Micro incorporé. Alimentation piles ou secteur.

Fr. **395.-**



MULLER musique s.a.
Léopold-Robert 50
La Chaux-de-Fonds

mediator

CADEAU

Pour votre palais un plaisir de gourmet l'écusson loclois

De délicieux pralinés surfins

Une spécialité de

J. Amstalden

chocolatier-confiseur, Le Locle

LE LOCLE

et son district

Donation d'une rarissime collection de pendules au Musée d'horlogerie du Château des Monts

Hier dans la matinée, une importante cérémonie s'est déroulée dans la salle du Conseil communal, en présence de M. Jean-Pierre Renk, vice-président des autorités exécutives, qui accueillait M. et Mme Henri Jeanmaire, domiciliés tout à la fois en Suisse et en Angleterre et propriétaires d'une prestigieuse collection de pendules anciennes.

Originaire des Brenets, mais natif de Bienne, M. Henri Jeanmaire, il y a plusieurs années, avait manifesté son intention de donner une importante partie de sa collection au Musée d'horlogerie du Château des Monts pour lequel il s'était pris d'une véritable passion.

Ce vœu, d'une générosité exceptionnelle, s'est concrétisé hier par la signature, devant Me Pierre Faessler, notaire, d'un acte de donation précisant que M. Jeanmaire cède au Musée d'horlogerie du Château des Monts vingt-deux pendules, la plupart d'entre elles étant d'une très grande valeur.



De face, Mme et M. Henri Jeanmaire entourés, de gauche à droite, par MM. Pierre Faessler, Jean-Pierre Franchon, Gabriel-W. Jacot et Jean-Pierre Renk, vice-président du Conseil communal.

Prenant la parole, M. Jean-Pierre Renk a remercié M. et Mme Henri Jeanmaire de l'intérêt qu'ils témoignent au Musée d'horlogerie de notre ville en se

séparant de pendules auxquelles ils étaient certainement très attachés. M. Renk a assuré M. Jeanmaire qu'elles feront l'objet des soins les plus attentifs

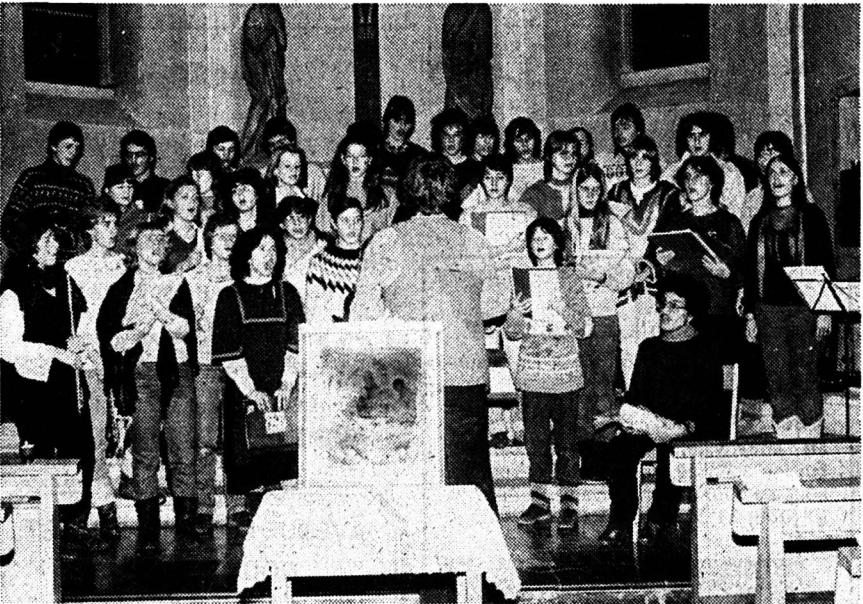
A votre bon cœur troubadours des Montagnes!

Personnalité bien sympathique que celle du chœur des jeunes des Montagnes neuchâteloises «Les Troubadours», une quarantaine d'adolescents, jeunes gens, jeunes filles, chanteurs ou instrumentistes. Ce chœur est né il y a deux ans, au cours de la semaine pascale et anime depuis lors, une fois par mois, une liturgie dans l'une ou l'autre des églises des Montagnes neuchâteloises.

viennent, «Cantate Domino» de J. Berthier, «Qu'est-ce que ça change» chœur d'Emile de Ceuninck, «Feu et lumière» de caractère orthodoxe, «Hiroshima» de Moustaki, ou encore la sonate de Bach pour deux flûtes traversières ou la fugue pour guitare classique, ils ne se manifestent jamais avec une virtuosité toutes voiles dehors qui leur paraît déplacée.

C'est cette vie de chorale, simple et amicale, traduite par des exécutions bien mises au point, soignées dans la diction, la justesse (l'ensemble chante à plusieurs voix, a cappella, ou accompagnées) que l'on a découverte lors de ces concerts qui se sont déroulés devant de grandes assemblées.

D. de C.



«Les Troubadours» dirigés par Daniel Miserez. (Photo cm)

ceux aussi qui n'ont pas d'expérience musicale mais souhaiteraient en acquérir.

C'était le premier «concert» que donnait cet ensemble, dimanche à l'église catholique du Locle, la semaine précédente à l'église Notre-Dame de la Paix à La Chaux-de-Fonds, avec le même succès. Le programme était composé en alternance de partitions chorales, instrumentales, pour trompette et cornet à piston, bugle et orgue, flûte à bec, violon, petite percussion, de lectures bibliques.

Ces jeunes gens, jeunes filles n'apportent pas un produit fini à admirer, ils essaient de créer une fresque, une planète où l'on puisse montrer et exercer des sentiments fraternels.

Ils ne se manifestent pas en virtuoses et si, au cours du programme, ils y par-

SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle

SEMAINE DU 21 AU 27 DÉCEMBRE

CAS section Sommertel. - Mercredi 21, réunion des aînés à 18 h. aux Trois Rois. Jeudi 22, ski de randonnée pour les aînés à la vallée de la Brévine ou à La Vue-des-Alpes.

Contemporaines 1909. - Mercredi 21, dîner de Noël à 12 h. 30 au Col-des-Roches.

Chœur d'hommes «ECHO de l'Union». - Lundi 26: pas de répétition. Reprise lundi 9 janvier à 20 h. au local (avec «La Pensée»). Tous présents en vue du concert.

de M. François Mercier, conservateur dévoué et particulièrement compétent du Musée d'horlogerie.

A son tour, M. Gabriel-W. Jacot, président de l'Association des amis du Musée d'horlogerie, a dit sa reconnaissance aux généreux donateurs et sa joie d'accueillir une collection de pendules dont la valeur est inestimable. Heureuse coïncidence, devait-il ajouter, celles-ci sont mises en place à la veille de la célébration du 25^e anniversaire du Musée d'horlogerie et elles complètent admirablement bien le témoignage du génie des horlogers des siècles passés.

Après que M. François Mercier ait fleuri Mme Jeanmaire, M. Ephrem Jobin a rappelé les origines de ses rencontres, en compagnie de M. Jacot, avec M. Jeanmaire, constatant avec une intense satisfaction, qu'une promesse faite il y a plusieurs années, s'est réalisée, aboutissant à l'enrichissement des collections exposées au Château des Monts.

Enfin, M. Jeanmaire s'est exprimé avec une émotion qui partageait ceux qui l'entouraient, rappelant, lui aussi, l'origine de son attachement au Musée des Monts, affirmant par là la spontanéité du geste généreux qu'il a consenti et qui marque d'une pierre blanche la magnifique histoire de notre institution locloise. (rm)

la voix d'une région

Quand la Croix-Bleue fête Noël Les enfants chantent et jouent



Les enfants de «l'Espoir» ont joué une saynète: «Seigneur fait de nous des ouvriers de paix». (Photo Impar - cm)

Dimanche après-midi, les membres de la Croix-Bleue étaient réunis dans leur local de la rue de France 8, pour célébrer Noël. A l'affiche de ces retrouvailles: de la musique grâce aux prestations de la fanfare, du théâtre et du chant.

En effet, les enfants de «l'Espoir», âgés entre 10 et 12 ans, ont interprété

une saynète: «Seigneur fait de nous des ouvriers de paix», alors que les adolescents, les Jeunes Croix-Bleue, ont chanté. Des exécutions qui ont charmé le public participant à cette fête.

Relevons aussi que le message de l'Eglise a été apporté par le pasteur Phildius, alors que Pierre-Yves Tissot a souhaité la bienvenue à chacun. (cm)

Les gymnastes de la SFG réunis autour du sapin de Noël Le président prend congé de la section



La traditionnelle Fête de Noël de la section du Locle de la SFG (Société fédérale de gymnastique) revêtait cette année pour son président un caractère quelque peu nostalgique. En effet, M. Fritz Dubois présidait cette cérémonie pour la dernière fois puisqu'à la fin de l'année, il cessera de présider aux destinées de la section, pour être remplacé par une force plus jeune. Malgré tout M.

Dubois continuera de jouer un rôle actif au sein de la SFG.

Vendredi en début de soirée, à la nouvelle halle de Beau-Site, M. Dubois a pris officiellement congé de la section.

Cette Fête de Noël fut aussi l'occasion pour les gymnastes des différentes sous-sections de présenter aux parents et amis des démonstrations à terre et aux engins.

De quoi donner à l'assistance un aperçu du travail entrepris en cours d'année.

Après les évolutions des gymnastes, M. Dubois a remis, en guise de prix d'assiduité, un verre-souvenir de la section à Astrid Hahn, Sylvie Choffat, Magalie Robert, Karine Guyot, Valérie Steiner, Isabelle Ferrazzini et Pascale Ciochetti (artistique filles); Nadia Monastier, Sandrine Ferrazzini et Natividad Valmaseda (grandes pupilles); Yves Robert, Christophe Pittet, Fabian Dubois et Frédéric Donzé (petits pupilles); Judith De Pianté et Sandrine Humbert-Droz (groupe des athlètes filles). (Texte et photo cm)

Budget devant le Conseil général de La Chaux-du-Milieu Un déficit présumé de 16.360 francs

Réuni sous la présidence de Jean-François Faivre et en présence du Conseil communal et de l'administratrice, le Conseil général de La Chaux-du-Milieu avait deux points à son ordre du jour: le budget 1984 et un échange de terrain.

Après la lecture du procès-verbal, la parole fut donnée au rapporteur des comptes, Francis Sautaux, qui souligna à l'assemblée l'augmentation des recettes grâce à la taxe sur le déblaiement des ordures, d'environ 22.000 francs. Ce qui va atténuer le déficit futur. Puis l'administratrice, Mme Anne-Marie Buchs, donna lecture du budget 1984. Ce dernier se présente comme suit: les revenus communaux s'élèvent à 470.940 francs et les charges à 487.300 francs. Le déficit présumé se monte donc à 16.360 francs.

Sur ces explications, le Conseil général accepta le budget 1984 à l'unanimité. Le président de commune, Jean Simon-Vermot a souligné aussi qu'il est de plus en plus difficile d'équilibrer un budget étant donné que les charges augmentent plus que les recettes.

Puis le législatif passa au point 2 de l'ordre du jour: un échange de terrains entre l'hoirie d'Edgar Aeschlimann et la commune. Il s'agit d'un bout de terrain de 10 m² pour permettre un meilleur passage à la zone à bâtir de La Forge. L'assemblée vota positivement cet échange puis passa aux divers.

Le conseiller communal Henry Girard, en parlant du ramassage des ordures pour Cridor, fit remarquer qu'il faut faire attention de ne pas jeter d'objets non combustibles. A cet égard, une infor-

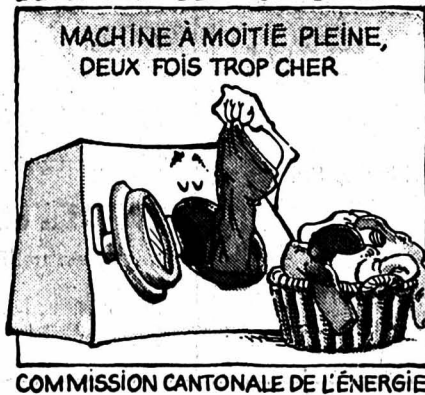
mation sera entreprise dans la commune par l'intermédiaire d'un tout ménage.

Puis, Francis Sautaux posa une question demandant s'il y avait possibilité de payer l'impôt communal en deux tranches. Cette question sera à nouveau soulevée l'an prochain.

Le législatif parla aussi d'un problème de chauffage pour la salle des sociétés puis une question fut posée au sujet de l'adduction d'eau. Willy Challandes, conseiller communal y répondit en relevant qu'au printemps prochain les travaux repartiront depuis l'entrée du village et se poursuivront jusqu'au puits de La Porte-des-Chaux.

Au terme de ces discussions, Jean-François Faivre remercia l'assemblée après avoir souhaité un bon Noël à chacun et clôtura la séance vers 21 h. 45. (bl)

L'ÉCONOMIE C'EST TOUT BÉNÉFICÉ



COMMISSION CANTONALE DE L'ÉNERGIE

LES BRENETS Fidèles collaborateurs récompensés

Chaque année, aux environs de Noël, il est de tradition chez Seitz SA de récompenser les plus fidèles collaborateurs de la maison. Cette petite cérémonie se déroule lors d'un souper qui réunit tous ceux qui totalisent ou ont totalisé plus de vingt ans de service dans l'entreprise. Récemment, ce sont une cinquantaine de personnes qui étaient réunies à l'Hôtel de la Couronne, M. Girardot fonctionnant comme maître de cérémonie, Pilou à l'accordéon et M. Amiot à la batterie créant l'ambiance musicale.

Au cours de la soirée, M. J. Grédy, directeur, remit un cadeau à MM. Albert Marguet (Villers-le-Lac), Jacques Berger (Montlebon), Mme Geneviève Jeune-homme (Les Brenets, la plus jeune des jubilaires!), MM. Jean Masnada (Morteau), Bernard Guignot (Les Brenets) et Jean-Marie Faivre (Gilly) pour vingt ans dans l'entreprise ou autre du groupe Asuag; à M. Georges Girard «Chouchou» (Les Brenets) pour vingt-cinq ans et enfin à M. Jules Simon (Les Brenets) pour quarante ans de fidélité. Une joyeuse ambiance retint les participants jusque fort tard dans la nuit.

Tradition toujours que le Noël des enfants du personnel de la maison qui se déroulera mercredi, à la salle de l'ancienne Lucarne, et sera animé par Jacques Frey. (dn)

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A remettre
café-restaurant
à l'ouest de Neuchâtel. Bon rendement.
Ecrire sous chiffre 28-29485 à PUBLICITAS, 2001 Neuchâtel.

À LOUER, centre ville
STUDIO MEUBLÉ
1 1/2 pièce. Cuisine agencée.
☎ 039/23 12 44 dès 19 h.

A louer, rue Fritz-Courvoisier
appartement 2 pièces
appartement 3 pièces
☎ (039) 23 26 56.

A louer
appartement de 2 1/2 pièces
rue de la Serre, confort. Loyer Fr. 405.-
☎ (039) 23 26 56.

Hôtel-restaurant
Situation centre-ville, Jura neuchâtelois, est à remettre pour date à convenir.
Ecrire sous chiffre 91-467 à Assa Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

A vendre à La Chaux-de-Fonds
APPARTEMENT 3 1/2 pièces
Grand salon de plus de 20 m2, balcon, tout confort, Coditel, etc.
MENSUALITÉ: Fr. 375.- + CHARGES APPORT PERSONNEL: Fr. 13 000.-
Contactez notre collaborateur sur place, tél. 039/23 83 68 ou notre agence cantonale, Moulins 51 2000 NEUCHÂTEL, tél. 038/25 94 94

A louer tout de suite ou date à convenir, avenue Charles-Naine 5
appartement 3 pièces
confort. Loyer Fr. 394.- charges comprises. Janvier payé.
☎ (039) 26 54 06.

Parking des Tourelles
Quartier nord, encore quelques places à louer dans le garage collectif à Fr. 90.- par mois.
☎ 039/23 26 56.

Benidorm Immobilier
Pour tous renseignements, écrire, secrétaire, case postale 57, Benidorm, Espagne. 18-327 799

Parc 6
appartement de 4 pièces
à louer à La Chaux-de-Fonds dès le 1er janvier 1984
Loyer Fr. 380.- + charges.
Pour visiter: 039/28 35 67
cogestim SA
Maupas 6, Lausanne, tél. 021/208861

URGENT! A louer pour le 1er janvier 1984
appartement 3 pièces
Numa-Droz 94. Fr. 410.50, charges comprises.
☎ (039) 23 79 01 après 19 h.

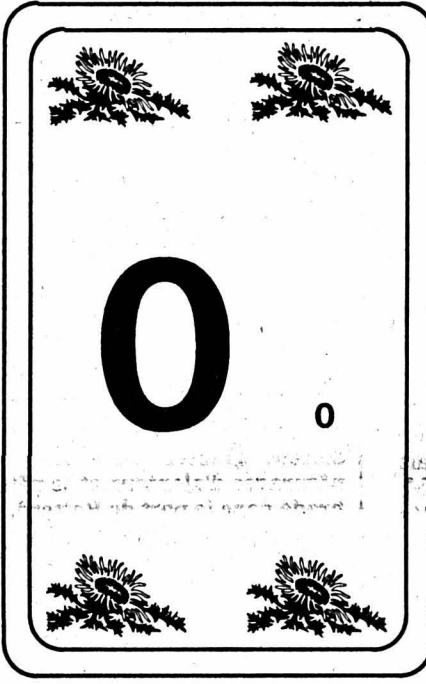
ESPAÑE
Venez au soleil de CIUDAD QUESADA (Alicante Torrevieja)
CIUDAD QUESADA - Nortève S.A.
Ch. des Cèdres 2
1000 Lausanne - ☎ 021 38 33 28

A louer tout de suite ou à convenir
rue Jacob-Brandt 65, La Chaux-de-Fonds
2 appartements
de 5 pièces + 1 chambre indépendante pour chacun, hall, cuisine, salle de bain, cave, galetas
Pour visiter: M. Hitz, ☎ (039) 26 49 43. M. Horisberger, ☎ (039) 26 59 61.
Pour traiter: Testina SA Lausanne, ☎ (021) 22 81 65.

A louer à Saint-Imier, centre
magasin (36 m2 + arrière)
☎ (039) 23 26 55 Mme Conrad.

vous remercie de la confiance que vous lui avez accordée et souhaite à ses clients, amis et futurs clients de passer de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.
Nos bureaux seront fermés du 23 décembre 1983 au 9 janvier 1984. Nous restons toujours à votre service.

L'annonce, reflet vivant du marché



A remettre pour cause d'âge, région des Montagnes neuchâtelaises
BAR-PENSION
AVEC ALCOOL, SALLE DE JEUX, affaire bien située et saine.
Ecrire sous chiffre 91-31357 à Assa Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

À LOUER aux Geneveys-sur-Coffrane
appartements
3 pièces dont un avec conciergerie,
1 pièce, cuisine, salle de bains et meublé, avec tout le confort d'un logement moderne et spacieux.
Pour renseignements et visite, ☎ 038/57 11 73.

A louer à La Chaux-de-Fonds
spacieux appartement
de 6 pièces, complètement remis à neuf, situation centre ville, face gare.
☎ (039) 23 05 50.

A LOUER
tout de suite ou à convenir, rue de la Fiaz
STUDIO NON MEUBLÉ Fr. 275.-
3 1/2 PIÈCES Fr. 557.-
4 PIÈCES Fr. 634.-
Les charges et les taxes Coditel sont comprises dans les prix.
GERANCIA SA
Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds, 039/23 54 33

A louer au centre de La Chaux-de-Fonds pour tout de suite ou date à convenir
chambre meublée
Loyer Fr. 168.- charges comprises.
AGENCE IMMOBILIÈRE
DECALCO SA
2612 CORMORET
Tél. 039/44 17 41

SAINT-IMIER
Avenue du Temple 7
A louer pour le 1er janvier 1984
3 PIÈCES
Fr. 310.- + charges
Pour visiter: ☎ 039/41 40 26
cogestim SA
Maupas 6, Lausanne, tél. 021/208861

A LOUER début avril ou à convenir
Rue Neuve 4, La Chaux-de-Fonds
appartement de 6 chambres
confort, salle de bain et WC séparés, chauffage central individuel, cave et chambre haute.
Pour tous renseignements, s'adresser à la Maison J. KURTH SA, chaussures. 98457

ESPAGNE - ALICANTE
Urbanisation de premier ordre. Du 23.12.1983 au 09.01.1984. Pierre, Roger, Greta vous attendent au
Restaurant El Eden
à la Torreta Florida à Torrevieja, depuis la Suisse:
00 34 65/71 34 60, en Espagne: 71 34 60, pour vous faire visiter.
Bungalows de luxe
à la Zenia, à 200 m. de la mer, dès Fr. 56 000.-.
Bungalows
à la Mata, à 100 m. de la mer, dès Fr. 27 000.-.
Villas
à la Torreta Florida, à 300 m. des salines, dès Fr. 43 000.-.
Appartements de luxe
à Palmeral, à 100 m. de la mer, dès Fr. 63 000.-.
Climat exceptionnel pour soigner arthrose et rhumatisme. Climat sec idéal pour vacances, retraite.
QUALITÉ SUISSE.
Pour tous renseignements: Holdermann Immobilier, case postale 265, 2016 Cortaillod, ☎ 038/42 58 20, 038/42 13 40, 038/42 44 04. Visites à domicile sur rendez-vous. 87-60285

A louer
appartement 3 pièces
Rue du Parc, confort. Libre dès le 1.1.84. Loyer: Fr. 531.-, charges comprises.
appartement 3 pièces
Rue Jaquet-Droz, confort. Libre dès le 1.1.84. Loyer: Fr. 461.-, charges comprises.
appartement 3 pièces
Rue du Progrès, confort. Libre dès le 1.2.84. Loyer: Fr. 414.-, charges comprises.
appartement 3 pièces
Rue Abraham-Robert, confort. Libre dès le 1.2.84. Loyer: Fr. 551.-, charges comprises.
☎ 039/23 26 56.

A LOUER
tout de suite ou pour date à convenir, dans immeuble tranquille route de Biaufond 18
STUDIO NON MEUBLÉ Fr. 278.-
STUDIO MEUBLÉ Fr. 312.-
APPARTEMENT 2 PIÈCES au dernier étage Fr. 398.50
Les charges sont comprises dans les prix.
GERANCIA SA
Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds, 039/23 54 33

A remettre centre ville
petite boutique
date à convenir.
Ecrire sous chiffre 87-765 à Assa Annonces Suisses SA, fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel. 87-31417

LA CHAUX-DE-FONDS
Prairie 29
A louer pour le 1er janvier 1984
3 PIÈCES
Fr. 475.- + charges
Pour visiter: ☎ 039/28 42 05
cogestim SA
Maupas 6, Lausanne, tél. 021/208861

Publicité intensive
Publicité par annonces

A louer à la rue de l'Arc-en-Ciel 7, à La Chaux-de-Fonds
appartement de 3 pièces
complètement rénové. Loyer mensuel Fr. 413.-, charges comprises.
Pour visiter: M. Marchon, concierge, ☎ 039/26 81 75.

La Neuchâteloise Assurances
A louer, rue Jaquet-Droz 12, La Chaux-de-Fonds
beau 1 pièce meublé
au centre ville. Spacieux, tout confort, cuisine agencée, salle de bain. Tout de suite ou pour date à convenir.
☎ (038) 21 11 71.

AVENUE LÉOPOLD-ROBERT
NOUS VENDONS
MAGNIFIQUE APPARTEMENT
132 m2, grand salon de plus de 30 m2, situation plein sud, tout confort, WC séparés, Coditel, etc.
Fr. 232 000.-
Contactez notre collaborateur sur place, tél. 039/23 83 68 ou notre agence cantonale, Moulins 51 2000 NEUCHÂTEL, tél. 038/25 94 94
HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du General-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

A louer, éventuellement à vendre, à Delémont
à quelques minutes de la gare et du centre commercial
magnifique appartement de 4 1/2 pièces
standing élevé, colonne de lavage individuelle. Surface habitable d'environ 100 m2.
Entrée en jouissance à convenir.
Renseignements et visites: HABITA, gérance immobilière, rue de l'Avenir 24, 2800 Delémont, ☎ 066/22 40 57.

A louer pour tout de suite à la rue de l'Arc-en-Ciel 7, à La Chaux-de-Fonds, joli
appartement d'une pièce
loyer mensuel Fr. 267.- charges comprises
appartement de 2 pièces
loyer mensuel Fr. 340.- charges comprises
Pour visiter: M. Marchon, concierge, ☎ 039/26 81 75.

A louer à Cormoret, pour tout de suite ou date à convenir
appartement 2 1/2 pièces
Loyer Fr. 350.-, charges comprises.
AGENCE IMMOBILIÈRE
DECALCO SA
2612 CORMORET
Tél. 039/44 17 41

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Grand Conseil

Aide à l'industrie, aide à l'agriculture: on sème le bon grain...

Il y en a pour tous les secteurs, dans cette kaléidoscopique dernière session de l'année du Grand Conseil neuchâtelois. Hier, les députés ont essentiellement parlé aide et investissements en faveur de l'industrie et de l'agriculture. A travers la création de la SOFIP, Société neuchâteloise de financements et de participations d'une part, à travers la modernisation de l'Ecole d'agriculture d'autre part, c'est la volonté de semer le bon grain pour récolter les fruits d'une prospérité retrouvée qui s'exprimait dans le secteur secondaire comme dans le primaire. Le tertiaire aura sa distribution aujourd'hui avec l'amélioration de l'orientation scolaire, les crédits pour l'Institut d'ethnologie et le Bibliobus, notamment.

SOFIP. Il y a longtemps qu'on parle de cet instrument complémentaire qui manquait jusqu'ici à la panoplie des moyens dont l'Etat de Neuchâtel s'est doté pour promouvoir une économie régionale rafferme et diversifiée.

Compte-rendu:
Michel-H. KREBS

Cette société de financements de projets industriels à risque, dont nous avons largement présenté les buts, structures et principes de fonctionnement, est de droit privé, et le Grand Conseil n'avait donc qu'à prendre acte de sa création, qui entraîne le classement d'une ancienne motion W. Schaer (rad) et consorts demandant la création de ce type d'institution. L'Etat cautionne, au sens financier (à concurrence, pour commencer, de 2 millions de fr.) et au sens figuré cette société qui œuvrera en collaboration avec les autres services étatiques ou paraétatiques de promotion économique, notamment pour aider les promoteurs ou industriels manquant de fonds propres pour des projet ou implantations viables.

Le Parlement a tenu cependant à marquer sa satisfaction devant cette création. Non sans quelques remarques, voire réserves. M. Wildi (adi) voulait notamment un rapport annuel sur le fonctionnement futur de la SOFIP. M. Bernoulli (lib) souhaitait que la Confédération s'inspire de la réalisation neuchâteloise. M. Favre (rad) déplorait l'intérêt limité rencontré par la SOFIP auprès des milieux industriels du Bas du canton. Même souci chez M. Monsch (soc) qui regrettait aussi le temps perdu autrefois dans la gestation d'un tel instrument et dénonçait au passage le «double jeu des partis de droite» en matière de garantie des risques à l'investissement. Même souci encore chez M. J.-C. Leuba (soc), qui appelait le gouvernement à tout mettre en œuvre pour conjurer la menace de déséquilibre régional Haut-Bas. M. Montandon (rad) regrettait qu'il ait fallu aller chercher des compétences à Genève pour diriger la SOFIP. M. Blaser (pop) était le plus réticent: selon lui l'Etat a tort de ne pas s'engager davantage dans la SOFIP, par exemple en participant à son capital, ce qui lui permettrait de mieux contrôler un

organisme privé dont il craint l'excès de prérogatives.

M. Dubois (CE), tout en agitant le prospectus de souscription à l'intention des députés qui voudraient encore manifester activement leur soutien à l'économie cantonale, précisait quelques points, répondit à quelques questions, apaisa quelques craintes. Et dissipa quelques illusions: la SOFIP renforce certes l'environnement industriel du canton, mais reste un instrument encore fragile et dont il ne faut pas attendre de miracles, mais des effets à long terme. Quant à l'événement déséquilibré, actuellement au sein des plus de 50 souscripteurs, les industriels du Haut en formant la grande majorité, le Conseil d'Etat tâchera de savoir à quoi il tient...

Grêle... d'amendements!

Aide à l'agriculture. Un principe bien établi en Suisse, et contesté par personne. Surtout pas par le canton de Neuchâtel. Qui a pourtant aussi des problèmes d'équilibre à résoudre dans la distribution de ses largesses et dans son budget. Le Conseil d'Etat, s'avisant qu'il était l'un des plus généreux de Suisse en la matière et que cela commence à lui coûter cher, voulait réduire sa participation aux primes d'assurance contre la grêle payées par les agriculteurs et viticulteurs.

En fait, il a grêlé des amendements, qui ont causé quelques dégâts au projet gouvernemental. Un amendement socialiste, défendu avec une force persuasive relative par M. Allemann, voulait supprimer totalement cette aide. Il a été rejeté par 56 voix contre 37. MM. Veuve (rad) et Ruedin (lib), se firent les défenseurs convaincus, eux, des agriculteurs et viticulteurs, et leurs amendements identiques, fondus en un seul, passèrent la rampe en proportion inverse: 52 voix contre 41.

L'adi, par M. Cavin, soutenait la position de l'Etat, tandis que le pop, par M. Berger, manifestait une nouvelle fois la constance de son soutien au monde agricole dont le moins qu'on puisse dire est qu'il ne paie guère les communistes de retour!

Par 56 voix contre 28, c'est finalement une version bien édulcorée du projet initial qui fut acceptée. L'Etat voulait pouvoir réduire progressivement sa participation, actuellement de 25% pour l'agriculture et de 18% pour la viticulture, à 10, respectivement 5%. Les gens de la terre ont mis le barrage à 20 et 13%, la thèse de l'Etat défendue par M. Béguin (CE) étant finalement restée sans effet. Ce n'est pas de ce côté-là que le budget cantonal peut attendre du secours!

Former les agriculteurs (et trices!) de demain

Ce n'est pas pour cela que le Grand Conseil, à nouveau unanime derrière le Conseil d'Etat, manifeste le souci de former aussi bien que possible les agriculteurs de demain! Et les agricultrices. Simplement, les exigences professionnelles de la paysannerie sont reconnues, comme leurs implications socio-culturelles. Le crédit de 3,1 millions pour une nouvelle étape de modernisation de l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier a donc été adopté par 88 voix sans opposition.

Avec, quand même, quelques remarques et suggestions, comme celle pertinente touchant à l'esthétique assez déplorable d'une «verru» de béton collée n'importe comment sur le beau bâtiment ancien de l'internat.

Dans la foulée, Conseil d'Etat et Grand Conseil ont accepté une motion de Mme Droz-Bille (rad) et consorts, transformée en postulat, demandant l'étude d'une amélioration des voies de formation offertes aux paysannes, voire la création d'une école ménagère rurale.

Sécurité des travailleurs

A la fin de la séance, le président Duckert a encore réussi à «enfiler» aux députés, en guise d'apéro, l'examen du projet de loi d'introduction dans le canton de la nouvelle loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA) et du postulat popiste qui lui était lié. Ce fut vite fait car, comme le dit M. Weber (rad), ce n'est pas ça qui va faire vaciller la République! La formalité fut expédiée par 89 voix sans opposition. Quant au postulat popiste, il évoquait un vrai problème, reconnu comme tel par tous les groupes d'ailleurs: celui d'une meilleure protection des travailleurs contre les accidents et les atteintes à la santé. Seulement, comme M. Dubois (CE) et les porte-parole des autres groupes le dirent à M. Berger (pop) qui demandait la nomination d'un «Monsieur Sécurité au Travail» comme il y a un «Monsieur Relance», il est encore trop tôt pour prendre une décision cantonale en cette matière: la législation fédérale fera des obligations aux cantons dans ces tâches de prévention, mais l'ordonnance qui précise lesquelles et comment n'est pas encore prête. Il faut l'attendre. Mais on fera quelque chose, promis, juré.

La grande menace...

Le Grand Conseil a encore accepté sans vote un postulat de M. Allemann (soc) demandant une révision partielle de la loi sur les routes. Il demandait d'abord une révision totale, mais M. Brandt (CE) a expliqué que cette vieille loi n'était pas dépassée sur tous les points et que ce serait trop de travail pour peu d'amélioration. M. Allemann a donc modéré sa requête. Mais M. Blaser (pop) trouvant lui une révision totale indispensable, a déposé un amendement... revenant au texte initial. Il a recueilli deux voix. Et menacé alors d'infliger aux députés la lecture intégrale de la loi en cause!

Nouveau député

Cette session a vu l'assermantation d'un nouveau député. Il s'agit de M. Wilfred Jeanneret (rad, La Chaux-de-Fonds), qui remplace M. R. Biéri, démissionnaire pour raisons professionnelles.

Jurés fédéraux: ben, dame!

Ils l'ont fait! Ils ont réussi! Sidérante faculté de politiciardier l'acte politique le plus anodin, le plus inoffensif, le plus platonique!

Eh oui: nos députés ont réussi à faire d'une élection pour beurre une espèce de «wargame» parlementaire à petits calculs et torpillage uchtenhagenesque. Ils doivent s'être amusés comme des petits fous. L'élection pour beurre, c'était celle des jurés fédéraux du canton. Seize personnes qui ont à peu près autant de chances de devoir fonctionner durant leurs cinq ans de mandat que le Grand Conseil d'arriver à la fin de son ordre du jour. La dernière fois qu'on a eu besoin de jurés fédéraux, c'était en 1933...

On avait donc décidé de faire au plus simple. Pour la forme, un appel public de candidatures, très tardif et qui a eu l'effet escompté: nul. Et surtout, une démarche de la chancellerie proposant aux partis de répartir les sièges en fonction de la sacro-sainte représentation proportionnelle. Avec une concession au fair-play: pour 16 sièges, en donner un à l'Alliance des indépendants, qui selon l'alchimie parlementaire orthodoxe, n'y aurait droit que dans le cas d'un aréopage de 19 sièges. Cela impliquait que le parti libéral renonce gracieusement à l'un de ses cinq sièges. Il n'en aurait eu que quatre,

L'école qui réchauffe l'atmosphère...

Dépenser un million de francs pour économiser chaque année près de 200.000 litres de mazout, c'est sûrement un exercice valable. Le Grand Conseil en a accepté le principe hier en votant par 85 voix sans opposition le crédit-cadre de 970.000 francs destiné à assainir les installations de chauffage d'une série de bâtiments de l'Etat. Opération de longue haleine, déjà entamée d'ailleurs et qui a déjà porté ses fruits, par exemple dans les garages de l'Etat de Neuchâtel, au Crêt-du-Loche et à La Vue-des-Alpes, ou à la Préfecture des Montagnes.

On espère toutefois que les études techniques sont plus fiables que celles qui ont conduit naguère aux aberrations qu'on doit corriger aujourd'hui: installations surdimensionnées, de mauvais rendement, isolation négligée, etc. Les louables soucis d'économie d'aujourd'hui (qui ont aussi une composante non négligeable de protection de l'environnement) ne font que mieux ressortir le déplorable jemenfoutisme d'il n'y a pas longtemps. Au point qu'on s'étonne même un peu qu'on se contente, du côté de l'autorité politique, de payer le décompte sans demander des comptes aux responsables de ces désinvoltures énergétiques...

Un exemple d'école, c'est le cas de la dire: le Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds. Superbe réussite architecturale, ça oui. Mais d'une époque où les vaches étaient grasses dans les verts pâturages d'alentour et le pétrole bradé dans le port de Rotterdam... Résultat: les vitrages ouverts sur l'avenir des Gymnasiens ont à peu près le coefficient d'isolation thermique d'une passoire, et les chaudières du bâtiment chauffent allégrement l'atmosphère. «Un gouffre à chaleur ce bâtiment, commente M. Brandt (CE). On chauffe les petits oiseaux». A lui seul, en effet, le Gymnase cantonal du Bois-Noir consomme chaque année le cinquième de tous les bâtiments de l'Etat et de la Caisse de pensions du personnel cantonal: 345.000 litres de mazout!

Heureusement, il y a d'autres cas qui pour être peut-être aussi pendables, sont moins désespérés. (K)

En questions...

Où s'arrêtera l'escalade? Dans le flot des questions écrites et autres interpellations déversés sur les députés et les journalistes, il a en a déjà, à vue de nez et sans être féroce la moitié qui pourraient être posées par téléphone ou dans un couloir directement au conseiller d'Etat intéressé et qui ont donc pour unique fonction de faire parler de celui qui la pose. A ce gaspillage de paperasse s'ajoute trop souvent celui engendré, sans doute dans le même état d'esprit, par la multiplication de questions identiques sur un même objet, mais posées par des députés de partis différents qui veraient sans doute une fâcheuse compromission à signer ensemble une feuille unique. Et maintenant la mode semble se répandre des petites questions diffusées pour le plaisir de faire de l'esprit, de s'envoyer des vanneaux politiques, d'amuser la galerie. Un député, le socialiste Virgilio est allé plus loin encore: sa question-witz tient en une phrase et... un dessin! Ça en fera toujours une que nous serons à l'aise de ne pas publier. En attendant d'autres mesures de retour à la raison. Ce n'est pas parce que les forêts malades risquent de fournir du bois mort en abondance ces prochaines années qu'il faut faire cracher aux services de l'Etat des cocottes en papier. (MHK)

Résumé de la livraison d'hier:

Rénovation de locatifs

La Caisse de pension de l'Etat, pour rénover plusieurs immeubles à la ruelle DuPeyrou, a résilié les baux d'une dizaine de locataires qui estiment leur appartement inhabitable, en pleine pénurie, A-t-on veillé au relogement de ces locataires? Pourquoi n'avoir pas attendu une action prévisible de l'Etat en faveur de la rénovation d'appartements de manière à rendre plus accessibles les nouveaux loyers?

(Interpellation F. Blaser et G. Berger, pop)

Plaider régional

Dans une affaire de vente de bétail malade, l'Etat de Neuchâtel a fait défendre ses intérêts par un avocat bernois. Pourquoi pas par un avocat neuchâtelois autorisé à pratiquer dans le canton de Berne?

(Question M.-A. Nardin et C. Veuve, rad)

Assurance chômage

Quel est le résultat de la démarche entreprise par Neuchâtel et les autres cantons horlogers pour assouplir la future loi sur le chômage?

(Question J. Balmer et C. Bernoulli, lib)

Cadavres d'animaux

On condamne quelqu'un qui encrotte deux chats dans son jardin, on ne fait rien contre les agriculteurs qui jettent dans des gouffres naturels des cadavres de veaux et de porcs. Que fait le Service de l'environnement?

(Question J.-C. Leuba, soc, et 2 cosignataires)

Procédure

Une motion urgente doit précéder un projet de loi non urgent. Pourquoi la règle n'a-t-elle pas été respectée dans notre ordre du jour?

(Question G. Attinger, lib)

Instruction civique

A une leçon d'instruction civique basée sur la récente élection du Conseil fédéral, à l'ESRN, on avait invité un libéral et un socialiste. Pourquoi personne des autres partis?

(Question P. Brossin, rad, et 8 cosignataires)

Fichiers plus chers

Dans la foulée des augmentations des taxes et émoluments, pourquoi le Conseil d'Etat n'augmente-t-il pas aussi le tarif de vente des fichiers d'adresses au Bureau d'adresses et de publicité directe?

(Question F. Borel, soc)

Recherche et application

L'Université mène des recherches intéressantes sur la méthanisation des ordures ménagères. Comment pourrait-on passer à une application?

(Question M. Huguenin et R. Allemann, soc)

Allocations familiales

Est-il normal que la Caisse cantonale de compensation mélange dans ses décomptes internes des parts d'allocations familiales cantonales et des cotisations AVS fédérales?

(Question F. Bauer-Landry, soc, et 2 cosignataires)

Bordures de route

Veille-t-on suffisamment à protéger les animaux et végétaux lors de l'entretien des bordures de Routes?

(Question F. Borel, soc)

Maux de gorge?



Nouveau: à la vitamine C et au goût de l'orange, ménage les dents

agit immédiatement
en pharmacies et drogueries

NOCTURNE

Mercredi 21 déc. jusqu'à 22 h.

marin

centre

Fermeture des portes à 21 h. 30

28-400 PRES DE NEUCHÂTEL



X

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

52-414436

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

Adressez-vous à l'artisan

Bijouterie Henri Bailod
Daniel-JeanRichard 44 - 1er étage
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 05 15 66715

SONCEBOZ. A louer pour janvier 1984
appartement 3 pièces
confort, ensoleillé, avec jardin.
☎ 032/97 19 06. 98526

MEUBLES - TAPIS RIDEAUX

LEITENBERG
La Chaux-de-Fonds
Grénier 14 - Tél. 039/23 30 47

Qualité et prix avantageux par la maison de confiance

DEMAIN

10 %

dans les **DROGUERIES**
(articles réglementés et nets exceptés) 13603

L'annonce, reflet vivant du marché

CONFISERIE mirabeau
Rue Neuve 7 - ☎ 039/28 79 50

PENDANT LES FÊTES OFFREZ

A l'apéritif: **FEUILLETÉS SALÉS AMUSE-BOUCHES**

Comme entrée:
VOL-AU-VENT - TRANCHES DE PÂTÉS

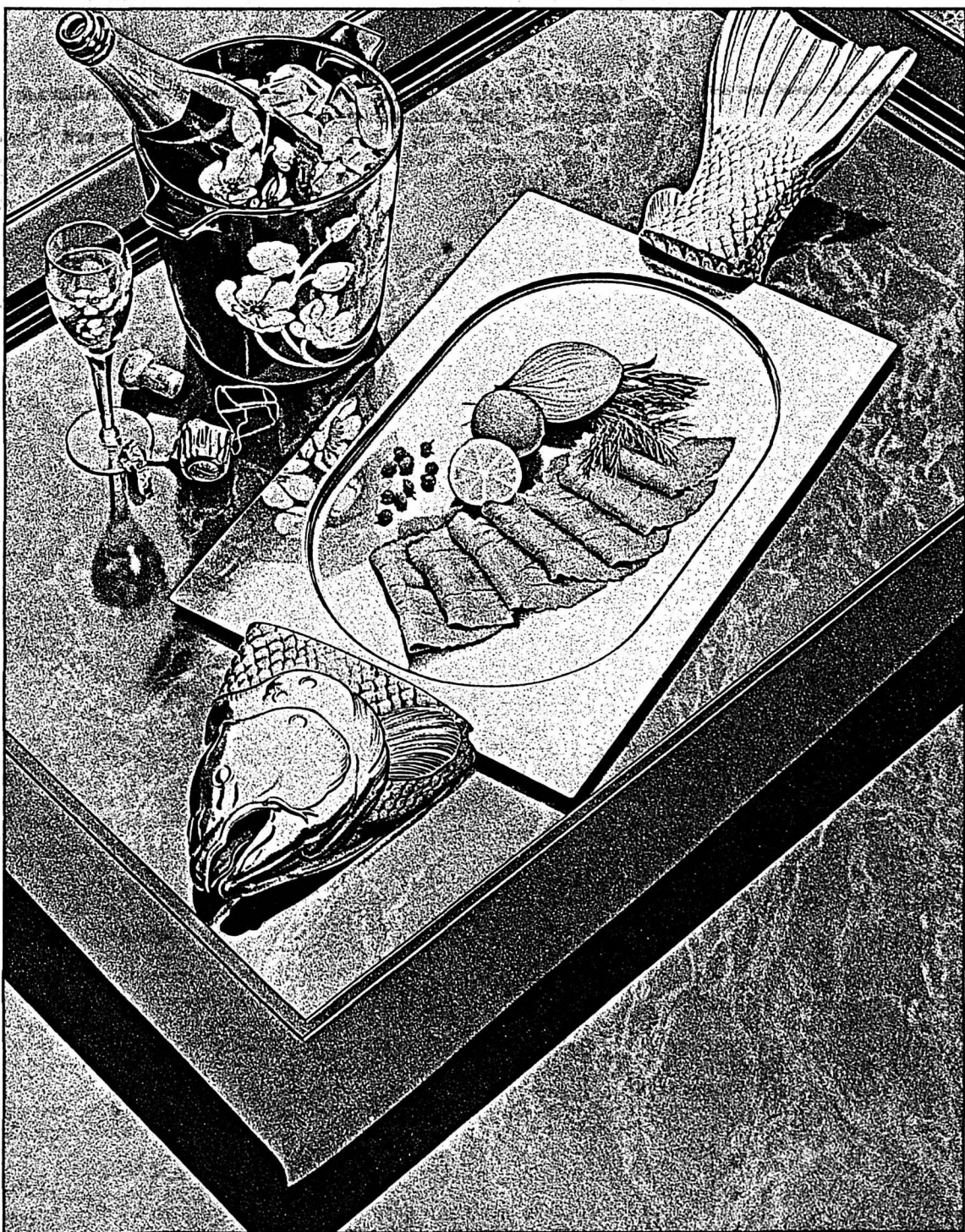
...et notre dernière spécialité:
ROYAL FEUILLETÉS SALÉS

Au dessert: **VACHERINS GLACÉS BÛCHE - MANDARINES GIVRÉES PETITS FOURS GLACÉS TOURTE AUX KIWIS**

et toujours notre **BONNE TRESSE AU BEURRE**

DOUBLE chèques fidélité

Se recommande: Fam. H. Rothenbühler
Neuve 7 - ☎ 039/28 79 50



Délicatesse à discrétion: notre saumon.

Saumon fumé: le terme à lui seul fait déjà briller les yeux des amateurs, surtout lorsque chaque tranche a le parfum et l'aspect tentants des saumons groenlandais et canadien de chez Bell.

En effet, les experts acheteurs de Bell font autant la fine bouche pour le poisson que pour la volaille, les fruits de mer et toutes ces exclusivités de fête que nous vous proposons à discrétion.

Fêter tout en finesse

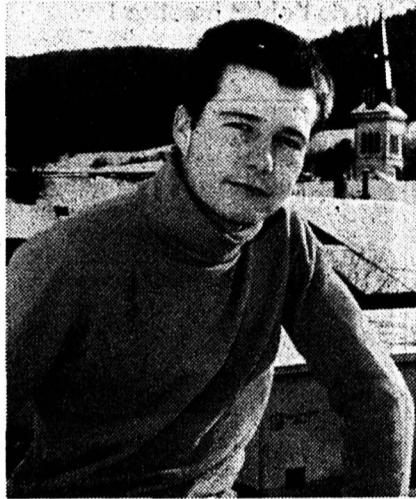


CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Un Fleurisan dans l'enfer de Beyrouth Il était parti chercher des croissants...

Français d'origine, mais Fleurisan d'adoption, Laurent Hartung, photographe, est âgé de 23 ans. Le 6 avril dernier, il s'est rendu à Pau, dans le sud-ouest de la France, pour accomplir son service militaire. Adeptes du parachutisme et de l'aile delta, il avait choisi de servir dans les commandos, ces troupes d'élite. Le Vallonnien se retrouve avec des gamins de 18 ans, loubards de banlieue, au casier judiciaire parfois assez chargé. Pour sortir des rangs, il décide d'atteindre le grade de sergent. Au mois d'août, apprenant que des soldats vont se rendre au Liban, il s'arrange pour faire partie du contingent en signant un contrat de 4 mois, en plus des douze qu'il doit à son pays. Le dimanche matin 23 octobre son cantonnement situé dans le sud de Beyrouth explose. Un fanatique pro-iranien, pilote-suicide d'une voiture bourrée d'explosifs est parvenu à franchir les barrières. Laurent Hartung qui s'était levé tôt pour aller chercher des croissants échappe à la mort. Des décombres, on retire 58 cadavres et 15 blessés.



Laurent Hartung. Il a échappé de peu à la mort. (Impar-Charrière)

Laurent Hartung s'envole de Toulouse le 26 septembre et se pose à Chypre. Embarquement en direction de Beyrouth dont l'aéroport est fermé. Les péniches accostent sur une plage de la capitale libanaise. La compagnie de Laurent Hartung, 97 soldats en tout, s'installe dans un immeuble qu'on baptise «Drakkar».

- C'était un bâtiment complètement saccagé. Il a fallu l'aménager et prévoir un système de protection avec des sacs de sable.

Nommé responsable du secrétariat, le Fleurisan s'occupe aussi de l'approvisionnement. Sous escorte, il se rend souvent en ville pour faire des achats:

- Les reflets filmés de la guerre du Liban font penser que la capitale est détruite. C'est faux. Beaucoup d'immeubles ont été reconstruits, et la ville est très vivante: terrasses pleines de clients, embouteillages, baigneurs sur les plages.

Du 27 septembre au 22 octobre, les Français (2000 soldats se trouvent au Liban) vivent dans le calme. Le cessez-le-feu est respecté. Mais chacun fait attention. C'est la guerre et les rafales ou les explosions le soir dans les rues après le couvre-feu sont là pour le rappeler. Comme les combats se livrent, de nuit, des factions rivales dans la montagne du Chouf.

Le samedi 22 octobre, 21 soldats de la garnison Drakkar s'en vont garder la

Décès

SAUGES
M. Albert Cornu, 87e année.
CORTAILLOD
Mlle Gabrielle Perret, 1892.

Au Centre sportif des Geneveys-sur-Coffrane Un geste apprécié pour la fin de l'année

Quel plaisir de voir piaffer d'impatience les enfants devant la porte du Centre sportif donnant accès au bassin de natation. Hier à 17 heures, M. Hélibert Jeanrenaud, président de commune, permit aux enfants de pénétrer dans les vestiaires puis de sauter et de s'ébattre dans l'eau. 27 degrés, c'est bien... dans un bassin qui a 17 mètres de long, 8 mètres de large et une profondeur moyenne de 1 m. 60.

M. Jean-Pierre Matthey, le concierge et le gardien, a obtenu la veille son brevet 1 de nageur-sauveteur, ainsi que quatre jeunes gens du village, soit Christian Duvoisin, Florian Bichsel, Romain Ramseier et Christian Filler. Durant cette période, du 20 au 30 décembre, l'entrée est gratuite pour les habitants des Geneveys-sur-Coffrane. Dès le 4 janvier 1984, le bassin sera ouvert au public les lundis, mercredis et vendredis de 17 heures à 21 heures ainsi que le jeudi de 15 h. à 19 heures.

A l'étage supérieur, depuis hier, les écoles et les sociétés locales ont pu également utiliser la nouvelle halle de gym-

résidence des Pins, le pc français. Le lendemain matin, un quart d'heure avant six heures, Laurent Hartung et deux de ses camarades quittent Drakkar pour aller chercher des croissants dans un poste militaire où le boulanger fait sa livraison. Quatre minutes plus tard, les trois soldats entendent une explosion. C'est la base américaine qui vient de sauter à 6 km de là. Même chose l'instant d'après: une grande colonne de fumée noire s'élève à l'endroit où se trouve le bâtiment occupé par les Français.

Les trois soldats y retournent en vitesse. Sur la route, à la sortie d'une courbe, l'immeuble devrait apparaître, rien: il ne reste qu'un tas de gravats haut de 3 ou 4 mètres. Dans l'amoncellement des plaques de béton armé on retrouve 58 cadavres et 15 survivants.

- Nous avons travaillé pendant deux jours pour dégager les corps. Avec la pelle et la pioche. L'identification des morts a posé des problèmes car beaucoup de soldats dormaient sans leur plaquette.

Une nouvelle jeunesse et un nouveau disque pour «Les Neuf de Chœur»

- Quand on constate les difficultés que rencontrent les jeunes chanteurs pour s'imposer aujourd'hui, on a de la peine à expliquer les raisons qui nous ont amenés à un succès réjouissant dès notre première apparition en public.

S'ils ne les savent pas, nous pouvons peut-être les leur révéler puisque nous étions de l'autre côté de la scène: Lors que les gens entendaient «Les Neuf de Chœur», ils avaient immédiatement envie de chanter eux aussi. Leur bonne humeur, leur simplicité, leur humour, leur talent étaient contagieux...

Il y a plus de vingt ans, en 1962, M. Eddy Jeannet a d'excellents copains. Si nous chantions ensemble? leur demanda-t-il.

Tous furent d'accord et, puisqu'ils étaient neuf, le groupe s'appela «Les Neuf de Chœur». Ils commencèrent timidement à se produire dans des manifestations de la région et ils furent les premiers étonnés par les tonnerres d'applaudissements qu'ils recueillirent. Leur renommée s'étendit bien vite hors des frontières du canton, surtout en 1964 avec une chanson qui fit un malheur: Non... non... non....

Il n'a pas toujours été facile de concilier les tâches professionnelles avec les voyages. En 1966 par exemple, ils se rendirent dans les studios de la Télévision allemande pour y tourner un film d'une durée de trois quarts d'heure. Ils ne comptèrent plus les concerts donnés

Comme la protection civile libanaise a évacué rapidement des corps, Laurent Hartung fait le tour des morgues de la ville pour retrouver ses camarades.

A la fin des opérations de sauvetage, il va séjourner sur un bateau de la marine nationale:

- Au Drakkar, nous n'avions presque pas d'eau. Sur le navire, je prenais 5 douches par jour. J'ai appris à aimer les choses simples. Mais j'ai pris conscience aussi de l'horreur de la guerre. Après l'explosion, nous nous sentions en danger de mort à chaque instant. De quoi devenir fou. Pour les Libanais, cela dure depuis 8 ans... (jic)

La Fée présentée à M. François Mitterrand ne venait pas du Val-de-Travers... mais de France!

Page 15

- J'ai prononcé ce mot comme j'aurais pu en dire un autre. Le produit utilisé ne venant pas du Val-de-Travers, j'ai toujours employé des liqueurs anisées et je ne tenais pas à mentionner des marques de produits... français.

Le tenancier a souvent offert son «Soufflé glacé de la Fée». Les clients ne posaient pas de questions, ils pensaient peut-être à l'absinthe... et tout le monde était satisfait.

- La Fée désigne l'absinthe dans notre canton, dit le prévenu, je n'en ai jamais détenu et utilisé dans mon établissement et je suis tenancier depuis 1977. Absinthe veut aussi dire boisson anisée, celle

La femme et la défense générale Le «non mais» de Neuchâtel

Le Gouvernement neuchâtelois, répondant à une consultation fédérale sur le problème de la participation de la femme à la défense générale, ne postule pas l'intégration obligatoire de la femme dans l'armée, mais souhaite une participation plus active de celle-ci dans toutes les activités de défense générale où l'apport de leurs capacités contribuerait à une meilleure répartition des tâches entre hommes et femmes.

Après avoir constaté l'évolution du statut social et économique de la femme (maîtrise accrue du nombre des naissances, développement de la formation scolaire et professionnelle),

le gouvernement neuchâtelois pense que, si cette évolution continue, il sera possible d'envisager une obligation générale de servir sous des formes à déterminer, mais pas actuellement hormis la seule instruction facultative.

A propos du service complémentaire féminin, le Conseil d'Etat neuchâtelois demande que l'on intègre mieux ses membres en évitant de leur réserver des tâches spécifiques généralement subalternes, ne correspondant pas assez à leurs compétences. Il serait souhaitable, dit-il, de les traiter davantage comme des partenaires. (ats)

que j'emploie. Où est le mal? L'important, c'est le goût...

Sept témoins étaient cités, leurs dépositions n'apportent aucune lumière. Ce sont en majorité des cuisiniers qui n'ont jamais aperçu la moindre goutte d'absinthe dans le Palais DuPeyrou. Pour la confection du fameux dessert, ils se servaient d'un mélange de cognac ou d'eau de vie de vin et de liqueurs anisées. Un cuisinier, engagé peu de temps avant le repas du 15 avril n'a pas été étonné en lisant le nom donné au dessert.

- Mon ancien patron avait préparé un repas servi à la Cité universitaire. Il demanda à la police s'il pouvait offrir officiellement un «Bol des pêcheurs à la Fée verte», l'autorisation lui a été accor-

dée... à la condition qu'il n'utilise pas d'absinthe.

Après l'administration des preuves, la parole est encore donnée à D. A. qui se présente sans avocat. Il demande son acquittement. La police a effectué un contrôle dans son établissement, aucune goutte d'absinthe n'a été découverte. Quant au nom donné à son dessert, il ne pouvait tromper ses clients. Du reste, actuellement, son «Soufflé glacé de la Fée» est confectionné non plus avec des alcools anisés français mais avec un produit fribourgeois qui porte la marque «La Fée». Une de ces bouteilles est même déposée sur le bureau de la présidente...

Le ministère public a requis une amende de 200 francs si l'infraction à la loi fédérale sur l'interdiction de l'absinthe est retenue, subsidiairement trente jours d'emprisonnement pour escroquerie s'il est prouvé que le tenancier abusait ses clients en proposant de la «Fée» qui n'avait aucun lien avec la liqueur interdite.

Les débats sont clos peu avant 18 heures. Un très nombreux public retient son souffle. Quelle décision va prendre la présidente?

Cette affaire plus que trouble restera mystérieuse jusqu'au 10 janvier, date à laquelle sera prononcé le jugement.

RWS

Communiqué: M. Mitterrand président du Grand Conseil?

Deux témoins ont entendu la présidente du tribunal leur poser la même question.

- Vous êtes cuisinier au Palais DuPeyrou. Avez-vous participé à la préparation du repas lors de la réception organisée en l'honneur de M. Pierre Delachaux? ... Je veux dire M. François Mitterrand?

Le président français viserait-il le plus haut fauteuil du Grand Conseil neuchâtelois?

M. Pierre Delachaux rêverait-il de l'Elysée?

Dans le doute absinthons-nous... (rws)

RWS

Au Musée des beaux-arts de Neuchâtel La Triennale des PSAS

On l'a appelée «Couleur» et elle porte bien son nom. Il s'agit de l'exposition collective des peintres et sculpteurs neuchâtelois, la Triennale. Les architectes y sont aussi participants; ils ont fait la mise en place des œuvres et ordonné cette diversité. Avec une certaine efficacité, et cette exposition se laisse parcourir plus qu'agréablement, dans le sentiment que la combinaison est parfaite. Il est vrai que ce canton est riche de créateurs plastiques - une trentaine d'artistes sont présents - il est vrai aussi que ceux-ci créent ou foncent tous azimuts.

UN CATALOGUE BIENVENU

Au vernissage de la Triennale, il y avait en fait deux bonnes nouvelles. Un catalogue des mêmes artistes, membres des PSAS, venait de sortir; il comporte une page sur chacun, photo portrait, reproduction d'une œuvre, adresse, éventuellement biographie et commentaire, détails laissés aux désirs de chacun.

A la fois outil de connaissance et mémoire des arts d'ici, cette publication est bienvenue. Elle est de bonne facture et d'une discrétion telle que n'y figurent que les artistes; n'y cherchez pas l'adresse de la société, ni celle des musées du canton, éventuellement des galeries ou d'autres considérations. C'est même intemporel, sans aucune date de parution.

Voilà une société qui laisse toute l'importance à ses membres, même si on regrette un peu cette sécheresse. (ib)

● Triennale, Musée des beaux-arts de Neuchâtel, jusqu'au 8 janvier.

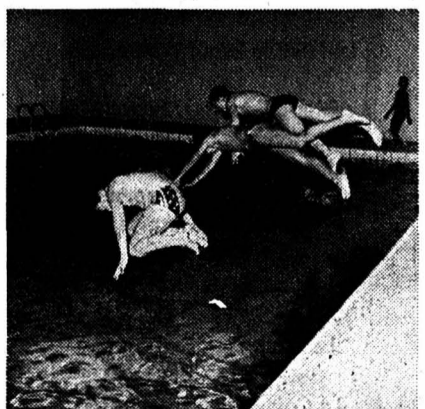
cela va se passer

Une Fête de Noël européanisée
La Fête de Noël 1983 sera marquée d'une pierre blanche à Neuchâtel en général, dans ses paroisses en particulier.

Le matin du 25 décembre, un mystère sera joué en la collégiale «Le Jeu des Trois Rois de Neuchâtel» et le spectacle sera retransmis par «eurovision». Il pourra être suivi non seulement par les téléspectateurs suisses mais également en France et en Belgique, alors qu'une retransmission différée est déjà prévue en Hollande et dans l'île de Chypre.

L'événement a pu se réaliser grâce à une collaboration étroite entre les paroisses, les Eglises, l'Etat, la ville, la Fondation pour le rayonnement de Neuchâtel, les Fabriques de Tabac réunies SA et de multiples bonnes volontés.

Les participants, 10 chanteurs et 25 musiciens, seront dirigés par M. Théo Löösl. (rws)



nastique, très spacieuse et dotée de tous les engins de gymnastique les plus modernes, et marquée pour les différents sports dont le basketball et le volleyball.

La halle mesure 15 mètres de large et 27 mètres de longueur. Il s'agissait-là de l'ouverture des locaux; l'inauguration officielle du Centre sportif aura lieu les 28 et 29 avril 1984. (m-photo Schneider)

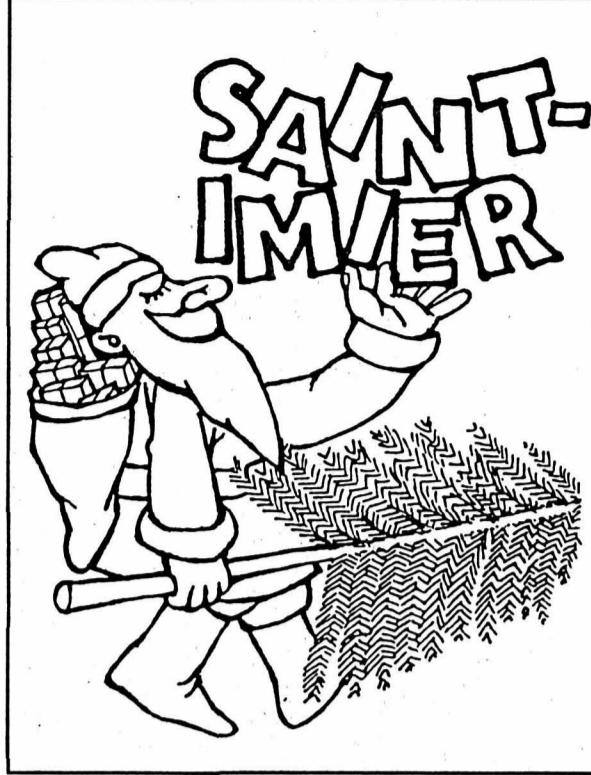
Pour tous les artistes...
Joyeux Noël
 avec notre vaste choix de couleurs, pinceaux et toiles de marqués...
 97867

AQUA-TEC
BOCOUR
Lascaux
Eugenio Beffa
MAIMERI

pébéo
 FRANCE

La maison des cadeaux
EB

2300 La Chaux-de-Fonds, 28, rue de la Serre 2000 Neuchâtel, 2, rue des Draizes



Jeudi 22 décembre
OUVERTURE
NOCTURNE

jusqu'à 21 h. 30

Loterie gratuite: 1 bon d'achat Fr. 200.-
 1 bon d'achat Fr. 100.-
 8 bons d'achats Fr. 50.-

Les commerces qui participent à la loterie sont signalés par une lanterne lumineuse

Tirage dès 22 heures au Restaurant La Fontaine

Participez au concours de l'objet insolite !

HÔTEL DE LA GARE ET DE LA POSTE
 Comme d'habitude
«Le Provençal»
 La Chaux-de-Fonds
vous laisse composer vous-même votre menu !

NOS FRUITS DE MER:
 Belon Bretagne
 Palourde, praire, clams
 Plateau pêcheur
 Moules marinières et farcies
 Langouste, homard provençal ou flambé au Calvados

POISSONS:
 Loup de mer grillé au fenouil
 Turbos braisé au champagne et soufflé de courgettes
 Gigot de lotte aux nouillettes chinoises
 Gratin de coquilles Saint-Jacques sur lit de laitues
 Filet de Saint-Pierre à l'oseille
 Crevettes déculottées, beurre rose
 Salade de crustacés
 Grenouilles du vivier
 ... sans oublier nos viandes !

● **À CONSOMMER SUR PLACE OU À L'EMPORTER** ●
 Réservez votre table svpl, ☎ 039/23 19 22
A. Mathieu
 L'établissement sera **FERMÉ** le 24 décembre dès 18 h. et le 25 décembre toute la journée
 Les 1er et 2 janvier **OUVERT** - Fermé le 3 janvier

RESTAURANT DU THÉÂTRE
 2300 La Chaux-de-Fonds
 039 23 88 88 Léop. Robert 23

Léopold-Robert 23,
 ☎ 039/23 88 88
 M. et Mme
 J.-M. Humbert
 vous proposent

LE JEUDI 22.12.83 midi et soir (nocturne)
la choucroute garnie
les tripes
à la neuchâteloise
 et sa carte habituelle... 98630

LA ROTISSERIE
AZI CAFIGNOR
 Rue des Arènes 35
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 48 47

vous présente
son menu de Noël

- La terrine de canard aux petits légumes
- Le feuilleté aux morilles
- La dinde de Noël farcie
- La printanière de légumes
- La pomme au four
- Le plateau de fromages
- La bûche de Noël

Fr. **45.-**
 Veuillez réserver

natural
 S'OCCUPE EFFICACEMENT DE VOS VACANCES!

SUPER OFFRE !
Paris - MEXICO - Paris
 Pour seulement Fr. **1295.-**
 3 départs par semaine 28-1012

ERCLE
 ATHOLIQUE
 HEZ DINO
PIZZERIA-RESTAURANT
 Place du Stand 16
 ☎ 039/28 67 67

NOUVEAU:
OUVERTURE
dès 18 heures
Spécialités italiennes
 Pizza - Lasagne - tortellini
 Viandes et poissons
 Salles pour sociétés, banquets, mariages avec menu sur commande 97842

Hôtel Bellevue Saignelégier
 ☎ 039/51 16 20 ou 51 17 98

<p>Menu de Noël 1983</p> <ul style="list-style-type: none"> Le consommé aux Cheveux d'Ange La Danseuse du Doubs Le beurre Noisette Les pommes Vapeur ou La timbale de Fruits de Mer La Dinde de Bresse Truffée La Sauce Périgueux ou Le Tournedos Princesse Les Choux de Bruxelles aux Marrons Les Tomates Provençale Les Pommes Croquettes La Salade Archiduc La Bûche de Noël Le Sorbet à la Mandarine <p>— Joyeux Noël —</p> <p>Se recommande: H. Marini</p>	<p>Menu de Saint-Sylvestre</p> <p>Souper aux chandelles</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Saumon en Bellevue La Sauce Verte La Queue de Bœuf aux dés de Moëlle Les Délices de la Forêt en Feuilleté La Salade Endives de Bruxelles aux Noix Le Mignon de Charolais aux grains de Moutarde Le Bouquet de Légumes Frais Les Pommes Gaufrettes La Ronde des Fromages Le Sorbet au Champagne Les petites Friandises <p>Orchestre 4 musiciens «Les Décibels» Ambiance Cotillons - Serpentina</p>	<p>Menu du 1er Janvier</p> <p>Midi</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Terrine du chef garnie Le Consommé Madrilène La Coquille St-Jacques A la Bisque de Homard Le Canard à l'Orange ou Les trois Filets Mignons Forestière La Bouquetière de Légumes Les Pommes Croquettes La Salade de Saison La Coupe Melba ou La Tourte Glacée St-Honoré <p>La Direction et le personnel de l'Hôtel Bellevue vous souhaitent de Bonnes Fêtes de fin d'Année et de Bons Vœux pour l'An Nouveau</p>	<p>Menu du 1er Janvier</p> <p>Souper aux Chandelles</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Foie gras de Strasbourg Le Consommé Royal Les Filets de Soles à la Normande Les Pommes à l'Anglaise Le Filet de Bœuf Wellington ou Le Gigot d'Agnéau Provençale Les Haricots fins au Beurre Les Fonds d'Artichauts Clamart Les Pommes Noisettes La Salade Mimosa L'Éventail de Fromages La Coupe au Kiwi Glacé La Coupe de Champagne <p>«Les Décibels» DANSE Grand orchestre 98584</p>
---	--	--	---

AUBERGE
VERT BOIS

Menu de Saint-Sylvestre

- TARTE AUX POIREAUX
- FOIE DE CANARD AUX ARTICHAUX
- TURBOTIN POCHÉ AUX PETITS LÉGUMES
- FILET DE BŒUF ET DE VEAU AUX DEUX SAUCES COURGETTES ETUVÉES POMMES PARIISIENNES
- FROMAGES
- SORBET ANANAS AU CHAMPAGNE

Fr. 58.-
 ☎ 039/44 14 55

MONT-CROSIN

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Cour d'assises du Jura bernois à Bienne 18 mois d'emprisonnement ou l'acquittement?

La deuxième journée consacrée par la Cour d'assises du Jura bernois à Bienne à l'affaire d'un Jurassien qui aurait tiré sur un groupe de personnes à Moutier il y a bientôt six ans a été consacrée presque exclusivement au réquisitoire et à la plaidoirie. Le procureur Jules Schlappach a requis 18 mois d'emprisonnement contre G.S., de Delémont, pour avoir mis en danger la vie d'autrui. De son côté, le défenseur du prévenu, Me François Boillat, de Moutier, a plaidé l'acquittement en invoquant la légitime défense. Ce matin, la Cour d'assises rendra son jugement.

Le procureur, dans son réquisitoire, a d'emblée remis l'affaire dans son contexte. Un contexte politique où les affrontements entre adversaires politiques étaient plus que fréquents. De part et d'autre, il était alors couramment fait usage d'engins détonnants, d'explosifs ou même, de temps à autre, d'armes à feu. Aujourd'hui, alors que la ville de Moutier a retrouvé un certain calme, les heures folles de la Prévôté sont à peine imaginables. Quant à l'affaire qui occupe la Cour d'assises, elle a subi elle-même de curieux rebondissements. La cause avait d'abord été renvoyée au juge unique de Moutier. Par la suite, les données techniques fournies par les services scientifiques de la police auraient donné une autre dimension à l'événement. L'accusé G. S. a été inculpé de délit manqué de meurtre

Moutier a retrouvé son calme, mais les passions ne sont pas éteintes. C'est ainsi que selon le procureur, la tâche qui incombe à la Cour est délicate: le jugement provoquera de toute manière des réactions. Et puisqu'il faut bien trancher, le procureur s'est prononcé. Pour lui, la thèse défendue par les plaignants et par les pro-Bernois est plus plausible, malgré les divergences entre les déclarations et entre les témoins. Du côté de l'accusation, il ressort de ces témoignages que tout le monde (ou presque) a vu G. S. tirer sur le groupe de surveillance du Restaurant du Moulin. De plus, deux balles ont été retrouvées et tout prête à croire qu'elles ont bien été tirées par le

prévenu. G. S. aurait donc bien accepté le risque de tuer ou de blesser.

En revanche, rien ne permet de dire qu'il en a eu l'intention. Il était assez près pour viser juste. Or, il n'a atteint personne. Le délit de meurtre ne saurait être retenu par conséquent. Mais tous les éléments, selon le procureur, permettent par contre de le déclarer coupable de mise en danger de la vie d'autrui. Aucune circonstance atténuante ne peut être retenue: les mobiles politiques, s'ils peuvent être compréhensibles, n'en sont pas pour autant excusables aux yeux de l'accusation. Le procureur a donc requis 18 mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans.

Autre point de vue, autre discours. Me François Boillat, de Moutier, plaide l'acquittement. Son client a agi en état de légitime défense et ne peut de ce fait être punissable. Le motif qui a renvoyé le prévenu devant la Cour d'assises est trompeur: l'affaire n'est qu'une péripétie de plus du Moutier d'alors. On est en mesure de se demander aussi pourquoi l'affaire a dormi si longtemps dans des tiroirs. En 1978, tous les éléments permettaient déjà de s'en occuper. Même le dossier de la balistique était sur pied. La seule nouvelle pièce du dossier date de 1980: il s'agit du rapport du Service scientifique de Zurich. Ce rapport aurait d'ailleurs plutôt tendance à disculper le prévenu. Il précise en effet que rien ne prouve que la balle soit bien entrée dans un mur.

Pour la défense, il paraît plus

qu'étrange que l'on tire sur un groupe de personnes que l'on ne connaît même pas et qui bavardent tranquillement devant un restaurant. Il semble bien plus vraisemblable que, comme l'accusé l'a toujours dit, ces personnes aient été agitées et qu'elles aient attaqué le prévenu. Et pour ce qui est des témoignages, Me Boillat estime qu'ils frisent la malhonnêteté. En effet, certains témoins changent de version à chaque interrogatoire. Il arrive même qu'ils se souviennent mieux des événements des années après que le lendemain même.

Et l'avocat de préciser que si son client est taxé d'activiste, les témoins et les plaignants sont loin d'être eux-mêmes des enfants de chœur. A activiste, activiste et demi. Me Boillat, qui défend la thèse de son client, maintient que s'il a tiré, c'était uniquement pour se défendre. Il demande donc que son client ne soit pas puni et qu'il obtienne une indemnité. A la Cour d'assises de juger. Mais allez jouer atout quand les cartes sont faussées au départ... C. D.

Entreprise Tornos-Bechler SA à Moutier Le directeur général est licencié

Le directeur général de l'entreprise Tornos-Bechler SA à Moutier, M. Jean-Marc Boillat a été licencié lundi après-midi à 15 heures. En place depuis trois ans et demi, il était le dernier membre de la famille Megel au sein de la direction. C'est M. Yann Richter qui l'a informé lundi après-midi de la décision qui avait été prise. Il lui a proposé de donner son congé, proposition qui a été refusée par M. Boillat. M. Richter est le vice-président du conseil d'administration de l'entreprise et le président de Moutier Machines Holding, dont la principale société est Tornos-Bechler SA.

Selon le porte-parole du conseil d'administration, le licenciement est motivé par des divergences de vue entre le conseil et le directeur général. «J'ai personnellement toujours eu de bons contacts avec M. Boillat, mais quand les action-

naires et la direction ne s'entendent plus, il faut se séparer», dit M. Richter. Et de rappeler que depuis quelque temps, l'entreprise Tornos-Bechler a été passablement mise à l'épreuve. Le travail passé de M. Boillat ne serait pas remis en cause. En revanche, on se serait posé la question de savoir s'il était bien l'homme de l'avenir.

Pour le directeur licencié, le motif officiel est une perte de confiance. Officieusement, il fallait bien trouver des responsables aux difficultés que connaît Tornos-Bechler. «On a préféré voir les fautes chez le jeune directeur que chez les anciens», dit M. Boillat. En effet, comme l'affirme ce dernier, la surprise a été sa première réaction. Jamais on ne lui avait fait la moindre mise en garde.

C. D.

Nouvel incendie à Corgémont

Après les incendies d'un immeuble à Cortébert, d'une maison familiale à Corgémont et d'un immeuble locatif avec atelier de menuiserie à Courterary en deux mois, le corps des pompiers de Corgémont devait à nouveau entrer en action, pour la seconde fois en deux semaines.

Hier un incendie s'est déclaré à l'ancienne porcherie, à proximité de la gare de chemin de fer.

Transformée en atelier-dépôt de

tapis, la construction appartient à l'entreprise Hans Mischler SA, décoration d'intérieur, dont les ateliers principaux se situent à quelques dizaines de mètres de l'immeuble incendié.

Quelques minutes déjà après le début de l'incendie, la toiture d'une vingtaine de mètres de longueur était en flammes, malgré la très rapide intervention des pompiers commandés par le capitaine Charles Liechti.

Les dégâts estimés de 300.000 à 400.000 francs sont très importants, étant donné la présence de grands

rouleaux de tapis et de machines de travail. La toiture et une grande partie de l'intérieur de l'immeuble sont détruits.

Sur les lieux, l'enquête était dirigée par le président du tribunal, Me Philippe Beuchat en collaboration avec le chef de la police de district, Fritz Krüttli et l'inspecteur Werner Tramaux.

Les causes du sinistre seraient dues à une erreur de manipulation d'une colle spéciale par un apprenti occupé à la préparation dans la partie supérieure de l'immeuble près de l'entrée. (gl)

Suite des informations du Jura bernois ► 27

 Pâtisserie-Confiserie
Monnet
 Progrès 63A
 La Chaux de Fonds
 TEA-ROOM
 ☎ 039/23 10 42
 Pour les fêtes, nous vous proposons:
 BÛCHES - GLACES MAISON
 TOURTES
 FEUILLETÉS SALÉS - CANAPÉS
 FLÛTES AU BEURRE
 PÂTÉ EN CROÛTE - RAMEQUINS
 ...et toujours nos délicieux PRALINÉS...
 Veuillez svpl. passer vos commandes assez tôt!
 Livraisons à domicile pendant les fêtes
 Horaire: 25 décembre fermeture à 16 h.
 26 décembre OUVERT toute la journée
 31 décembre - 1er et 2 janvier OUVERT

L'annonce, reflet vivant du marché

Les lingots de la Banque Cantonale
CADEAUX QUI GARDENT TOUTE LEUR VALEUR
 Des lingots de 1 g., 2,5 g., 5 g., 10 g., etc. peuvent être obtenus à nos guichets 92-601

BANQUE CANTONALE DE BERNE

Jeudi 22 décembre
 OUVERTURE de 10 h. à 22 h.
 sans interruption
Un parfum se choisit chez le spécialiste:
 Chez les parfumeurs de métier que nous sommes, votre parfum favori est garanti d'origine et sa fraîcheur est assurée
 En plus nos cadeaux:
TRIPLE chèques fidélité
 + cadeau de fin d'année

 Parfumerie DUMONT L.-Robert 53, ☎ 039/237 337

 Parfumerie AVENUE L.-Robert 45, ☎ 039/23 34 44
 97865

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé


Installations sanitaires
 Réparations - Transformations
 Détravage de boiler
SERVICE DE DÉPANNAGE
 SCHAUB & MUHLEMANN SA
 Rue du Progrès 88
 ☎ 039/23 33 73 80243

Une idée cadeau
 Jeu oriental
CARAMBOLE®

 Démonstration-vente au marché le samedi matin
 ☎ 039/26 86 40 97840

Publicité intensive, publicité par annonces
Bulletin de souscription
 Veuillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL**
 dès le: _____ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*
 Nom et prénom: _____
 Domicile: _____
 No - Localité: _____
 Signature: _____
Prix d'abonnement:
 3 mois: Fr. 41.50 - 6 mois: Fr. 79.- - annuellement: Fr. 152.-
 *biffer ce qui ne convient pas.
 Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds
Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement
 A retourner «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds



Suggestions pour bien choisir vos cadeaux !



GRAND ARRIVAGE

ROBES, BLOUSES, TUNIQUES, JUPES...

pour vos soirées de fêtes...



Avenue Léopold-Robert 81 - ☎ 039/23 45 23
2300 La Chaux-de-Fonds

BONS CADEAUX

une bonne idée pour faire plaisir...

F Cycles Ferraroli
Vélos sur mesure

A partir de Fr. 850.-

Équipement complet des plus grandes marques:

Descende - Assos - Santini - Sibille

Très efficaces contre le froid, la veste recouverte de nylon aux manches amovibles et le collant avec peau recouvert de nylon.

Rue du Parc 11, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 11 19.

EXCLUSIF



LE PANIER CADEAU garni de douceurs...

Place du Marché

V.A.C.

RENE JUNOD SA

115, avenue Léopold-Robert
La Chaux-de-Fonds

Articles de ménage - Tapis - Rideaux -
Radio - TV - Hi-Fi - Photo - Ciné -
Maroquinerie - Horlogerie - Bijouterie, etc.

V.A.C. AMEUBLEMENT

130, rue des Crêtets - La Chaux-de-Fonds
Fermé le lundi matin



GALERIE DU TAPIS d'ORIENT

38, rue de la Serre, La Chaux-de-Fonds

L'ÉCHOPPE

Pendules neuchâtelaises
Etains
Montres Jean-C. Blaser
Pendulettes Rochat...

Jardinière 41
☎ 039/23 75 00
2300 La Chaux-de-Fonds

Pour vous faire plaisir !

LE CENTRE DES BONNES AFFAIRES

Grand choix de
meubles RUSTIQUES EXPOSITIONS

de studios de jeunes à
des prix très intéressants

PLACE DE PARC DERRIÈRE LE MAGASIN

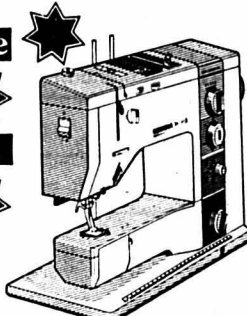
meubles veuthey SA
AU BÛCHERON

2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 73 - 73 a
☎ 039/23 65 65

Offrez quelque chose d'utile et de précieux

La nouvelle Bernina record 930 electronic.

Son nouveau fauil-matic, ses huit points utilitaires spéciaux et son nouveau dispositif de bobinage font de la nouvelle Bernina record 930 electronic un cadeau idéal.



M. Thiébaud

agence Bernina
av. Léopold-Robert 31
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 21 54

BERNINA

CONSULTATION JURIDIQUE

DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS

La Chaux-de-Fonds: Serre 67
Neuchâtel: avenue DuPeyrou 8

Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes chaque jeudi, de 16 h. à 20 h. 79662

Solution du mot croisé

HORIZONTALEMENT. - 1. Termi-
tière. 2. Aliénistes. 3. Bertillon. 4. Uve;
Oléine. 5. La; Ana; Leu. 6. Atys; Noé. 7.
Réa; Edesse. 8. Iula; Su; Oc. 9. Urus; If;
Ut. 10. Tressée.

VERTICALEMENT. - 1. Tabula-
rium. 2. Elévateur. 3. Rire; Yalu. 4. Met;
As; Est. 5. Inion. 6. Tillandsie. 7. Isle;
Oeufs. 8. Etoiles. 9. Renne; Soue. 10. Es;
Eunecte.

COUPE DE BOIS

Façonnage. Débardage.
Treillage. Câblage.

Philippe Gétaz,
1837 Château-d'Œx,
☎ 029/4 61 36.

22-2030

PETITES ANNONCES

Chambres à louer

INDÉPENDANTE, meublée, cuisine,
bain, à monsieur, pour janvier.
☎ 039/28 29 85. 98136

MEUBLÉE, indépendante, tout confort,
centre ville. ☎ 039/23 38 81. 98324

A vendre

ORDINATEUR PERSONNEL complet
ZX 81 16 K, état neuf, Fr. 200.-.
☎ (039) 26 62 26. 98583

VITRINE HOLLANDAISE, 2 portes à
carreaux, cristal biseauté, Fr. 3 000.-.
Ecrire sous chiffre 91-3729 à Assa
Annonces Suisses SA, avenue Léopold-
Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds. 98504

GRAND BUFFET noyer, style baroque
bernois, Fr. 6 000.-. Ecrire sous chiffre
91-3730 à Assa Annonces Suisses SA,
avenue Léopold-Robert 31, 2301 La
Chaux-de-Fonds. 98506

CANAPÉ RUSTIQUE, velours rouge, Fr.
700.-. Ecrire sous chiffre 91-3731 à
Assa Annonces Suisses SA, avenue Léo-
pold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-
Fonds. 98508

CHATON SIAMOIS Seal Point, pure
race. Téléphoner le matin avant 10 h.
30 au (039) 28 57 05. 98501

4 PNEUS D'HIVER 155/13, montés
sur jantes, équilibrés pour Fiat Lada, Fr.
150.-. ☎ (039) 28 12 21, heures des
repas. 98439

4 JANTES, bus Mercedes 4 1/2/14,
modèle 208/308. Prix intéressant.
☎ (039) 26 52 61 ou (039) 28 63 24. 98286

CAMÉRA VIDÉO Wega/Sony couleur,
état neuf. Prix intéressant.
☎ (039) 26 52 61 ou (039) 28 63 24. 98287

1 BEAU SALON NEUF, comprenant un
canapé 3 places et 2 fauteuils. Valeur
neuf Fr. 2 600.-, cédé Fr. 1 900.-.
☎ 039/26 59 61 98424

MANTEAU astrakan noir, taille 38-40,
très bon état.
☎ 039/28 48 66, heures des repas
98194

ACCORDÉON chromatique, 4 voix.
☎ 039/23 24 51 heures repas. 98597

2 PNEUS NEIGE neufs, 165 SR 15
Tubeless, montés sur jante.
☎ 039/28 79 53. 98635

Perdus - trouvés

TROUVÉ JEUNE CHAT tigré, cherchant
refuge. Quartier Crêt-Rossel.
☎ 039/28 59 95. 98637

LE LOCLE

Chambres à louer

RETRAITÉ trouverait chambre et éven-
tuellement pension partielle. Bas prix.
☎ 039/31 27 72. 91-60990

Tarif réduit

80 ct. le mot (min. Fr. 8.-)
annonces commerciales
exclues

AVIS MORTUAIRES

Repose en paix cher Paulet.

Madame Lily Gort,

a la profonde douleur de faire part du décès de son cher compagnon,

Monsieur Paul RACINE

enlevé dimanche, dans sa 71e année, après une longue maladie, supportée avec un courage exemplaire.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 18 décembre 1983.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile: 24, rue du Grenier.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 98528

Heureux ceux qui procurent la paix,
car ils seront appelés enfants de Dieu.
Matth. 5, 9.

Ruth-Hélène Gilgen,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Walther GILGEN

cher et bien-aimé papa, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui lundi, dans sa 91e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 19 décembre 1983.

L'incinération aura lieu jeudi 22 décembre.

Culte au Centre funéraire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Crêtets 77.

En sa mémoire, un don peut être fait au Service d'aide familiale, ccp 23-660, ou tout autre œuvre de votre choix. 156096

LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE SUISSE UNION CERCLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

a le regret de faire part à ses membres du décès de leur cher ami,

Walther GILGEN

doyen de notre Cercle, membre depuis 64 ans.

Elle gardera de cet ami fidèle et sincère le meilleur des souvenirs.

La cérémonie funèbre aura lieu le jeudi 22 décembre 1983, à 10 heures, au crématoire. LE COMITÉ 98739

LES BRENETS



Madame Heidi Deplazes-Senn;

Monsieur et Madame Walter Deplazes et leurs enfants, en Afrique du Sud;

Madame et Monsieur Bernard Butikofer-Deplazes et leurs enfants, à Combremont-le-Petit;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Gion Anton Deplazes;

Véronique, Caroline et Fabrice Senn;

Monsieur et Madame Gottfried Fuhrer, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Karl Anton DEPLAZES

leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, beau-fils, parrain, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 60 ans, après une courte maladie.

LES BRENETS, le 16 décembre 1983.

R. I. P.

La cérémonie a eu lieu mardi, dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Grand-Cernil 3,
2416 Les Brenets.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 98613

LE TRIAGE FORESTIER LES BOIS

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Pierre-Eric JOBIN

fidèle et dévoué collaborateur.

Il gardera de lui un souvenir ému et reconnaissant.

LES BOIS, le 19 décembre 1983. 98740

Votre fleuriste

Turtschy

Léopold-Robert 57-59, tél. 039/23 60 88

En cas de décès

RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT

Chasseral 79

Téléphone jour et nuit 039/28 38 33

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

A Delémont Elections au Conseil de ville

La dernière séance du Conseil de ville de l'année a été réservée aux traditionnelles élections. Aucune surprise en ce qui concerne le nouveau président puisque M. André Richon, socialiste, a passé du poste de premier vice-président à celui de président. Quant à M. Edmond Bourquard, libéral-radical, il passe de la seconde à la première vice-présidence. Son ancien poste sera assumé par Mme Simone Beuchat, chrétienne-sociale indépendante.

D'autre part, M. Michel Schindelholz, sans parti, a été confirmé dans sa fonction de scrutateur. Toutefois, le pdc qui était représenté au bureau, ne le sera plus l'an prochain. En effet, le pop a revendiqué le second poste de scrutateur et, au vote à main levée, a battu le démocrate-chrétien Gérard Boillat. La nouvelle élue est Mlle Josiane Etique. Elle a recueilli 24 voix (pcsi, pop, ps). Le candidat pdc, quant à lui, n'a vu que 14 voix (pdc, sans parti, plr) se rallier à son nom.

Le seul autre point de l'ordre du jour dans une interpellation de M. Maurice Rais (sans parti) au sujet du bâtiment du Restaurant du Lion-d'Or. Dans sa réponse, M. René Christen, conseiller communal, a précisé que l'exécutif s'opposait toujours à la décision du juge administratif. La municipalité ne refuse pas une expertise de cette bâtisse, mais la trouve inutile. En effet, toujours selon M. Christen, ce bâtiment ne mérite pas d'être conservé. Le Lion-d'Or ne fait pas partie de la vieille ville et rien ne s'oppose dès lors à sa démolition. (rs)

Administration jurassienne

Le grand chambardement à Delémont

Président du Groupe de travail pour l'implantation définitive de l'administration cantonale (IDAC), le vice-chancelier jurassien M. Jean-Claude Montavon a présenté hier à Delémont les divers projets qui, réunis, constituent un véritable chambardement de l'administration cantonale et de ses nombreux services à Delémont.

La réalisation s'étendra de 1984 à 1994 au plus tard. Elle résulte d'un rapport final établi par l'IDAC et approuvé par le gouvernement. En point de mire, le rachat du Château de Delémont.

Pour Delémont, le principe consiste à rassembler les divers services qui, faute de place dans le bâtiment administratif de Morépoint, ont dû prendre location dans divers immeubles de la ville, créant pas moins de 17 antennes et une grande dispersion.

L'ensemble du projet prévoit de concentrer les bureaux cantonaux dans un triangle de 300 à 350 mètres de côté englobant une très large part de la vieille ville de Delémont.

Le projet doit permettre d'éliminer les loyers de quelque 250.000 francs par an payés actuellement et peut-être celui de

260.000 francs, par an, pour le bâtiment de Morépoint.

LES DIX BÂTIMENTS RETENUS

Les dix bâtiments retenus comprendront les services suivants:

1. Ancienne Ecole normale: Ecole de culture générale et formation professionnelle.
2. Ancienne poste: Service des constructions (déjà installé).
3. Rue de la Justice: Office des poursuites, impôts des personnes physiques, coordination, recette de district; le Service informatique occupera le rez-de-chaussée.
4. Rue de la Préfecture 12: après restauration, Service des contributions, Service des forêts et Arrondissements forestiers.
5. Route de Bâle 26: Ponts et chaussées, en prévision de la Transjurane.
6. Rue des Marronniers 3: Tribunal des mineurs. Le délégué aux affaires culturelles sera transféré à Porrentruy, après rénovation de l'Hôtel des Halles.
7. Ancienne poste 2: après rénovation, entrepôt de l'Office des poursuites (dossiers), Service des transports et une réserve temporaire pour les Ponts et chaussées.
8. Marronniers 7: un immeuble sera construit par la Caisse de pensions des fonctionnaires qui le louera à l'Etat, pour le Centre médico-psychologique, la psychiatrie adulte, le Service de la santé, le Service vétérinaire, l'Economie rurale. Coût de la construction: 3 millions environ.

9. Route de Bâle 23: la Caisse de pensions fera démolir l'actuelle gendarmerie delémontaise et construira, en retrait, un immeuble (coût 8 millions) pour la gendarmerie, la sûreté, le commandement, la brigade routière, les transmissions. Seront aussi intégrés dans le bâtiment: le Service des peines, de l'aide sociale, du personnel. Viendront de Morépoint où ils se trouvent actuellement: le Service de l'aménagement du territoire, l'économat, le délégué au développement économique, l'habitat, les arts et métiers, ainsi que le Bureau de la condition féminine.

LE CHÂTEAU À QUEL PRIX?

Enfin, confirmant sa décision de septembre 1982, le Gouvernement est prêt à acquérir le Château de Delémont et sa dépendance le bâtiment du Châtelet, en vue d'y installer le Gouvernement, divers services et, dans la salle de gymnastique, le Parlement. Flanqueront les locaux du Gouvernement: la chancellerie, les archives, le Service juridique, l'Economie, la Trésorerie, la coopération, les relations publiques.

Les études financières qui ont été menées jusqu'ici au sujet de l'achat du Château fixent un prix de 6 millions de francs. La commune de Delémont vendra-t-elle à ce prix, elle qui devrait ériger une école pour reloger les 32 classes installées actuellement dans le Château?

Les transformations internes du Château et du Châtelet coûteront environ 12 millions de francs, mais elles ne devraient étre entreprises que dans les années 90 au plus tôt.

A propos de Morépoint, des discussions sont en cours pour renouveler le bail qui lie le propriétaire de cet immeuble, une société immobilière, et l'Etat. La location de 260.000 francs est jugée trop onéreuse. Un achat est considéré comme éventuellement possible par l'Etat.

À PORRENTRUAY AUSSI...

Indépendamment de tous ces projets touchant Delémont, les modifications suivantes sont projetées pour les bureaux cantonaux installés à Porrentruy:

1. Construction d'un immeuble à Beausite (rue Cuenin) par la Caisse de pensions, coût 4 millions. Y prendront place la Recette de district, la protection civile, les arrondissements forestiers, la gendarmerie et la police de sûreté.

2. Hôtel des Halles: après rénovation (coût 2 millions), l'Office du patrimoine, la Bibliothèque cantonale, le délégué culturel et un abri pour les biens culturels y trouveront place. La poste devra déménager.

3. Institut pédagogique: dans cet immeuble se retrouveront l'Institut et la librairie de l'Etat qui y sont déjà, et l'Office d'orientation qui y emménagera.

4. Villa Blanche: le Centre médico-psychologique y sera installé après aménagements.

De plus, la construction d'une halle d'expertise pour les véhicules à Glovelier (sur le modèle de celle de Pfaeffikon) et de bureaux pour l'Office des véhicules devrait commencer en 1988. Les coûts ne sont pas encore connus exactement.

Deux problèmes n'ont pas encore trouvé de solutions: la création d'un Centre professionnel pour l'Ecole artisanale, afin de libérer des locaux manquant aux Ecoles de commerce à Delémont, et la localisation du futur Laboratoire des denrées alimentaires.

LE PARLEMENT CONSULTÉ AU COUP PAR COUP

Selon le vice-chancelier, il n'est pas prévu que le Gouvernement soumette ce plan d'ensemble d'implantation définitive de l'administration cantonale au Parlement. Les députés devront se prononcer sur des crédits projet par projet.

Sur le plan financier, une étude du coût d'une seule construction groupant tous les services de l'administration n'a pas été menée, de sorte qu'une comparaison entre les frais d'une telle solution et celle qui a été retenue n'est pas possible.

De même, aucune étude ne permet de faire une comparaison entre les frais de location et d'intérêts actuels et les frais globaux (location et intérêts à payer pour les immeubles appartenant à l'Etat) qui résulteront de la réalisation de ces projets.

Reste à savoir si les députés acceptent une telle procédure... E. B.

JURA BERNOIS

MOUTIER

Une élection au Conseil de ville cassée

Au début du mois de mai 1983, lors d'une séance du Conseil de ville, les autonomistes, majoritaires, avaient élu cinq de leurs représentants sur six comme membres de la Commission de surveillance de l'Ecole professionnelle artisanale de Moutier.

La minorité antiséparatiste estimant ce partage inégal avait déposé une plainte auprès de la préfecture, qui vient de rendre sa décision.

Le préfet du district Hauri a cassé la décision, estimant qu'il était flagrant que la loi des minorités n'avait pas été respectée dans cette élection. Les frais par 496 francs ont été mis à la charge de la commune de Moutier.

Un recours est possible dans les dix jours auprès du Conseil exécutif. Si cette voie n'est pas utilisée, un prochain Conseil de ville devra procéder à une nouvelle élection. (kr)

Impar...donnable

Les milliers, non les millions de francs

Dans notre article sur Chronos Holding il a été fait mention de plusieurs millions de francs payés en redevance par Synchron. Il s'agissait bien évidemment de milliers de francs. Nos lecteurs avertis auront rectifié d'eux-mêmes... (Imp)

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE G. ET F. CHÂTELAIN SA

ont le profond regret d'annoncer le décès de

Monsieur Jean-Pierre DELÉMONT dit Pierrot

leur fidèle et dévoué collaborateur dont ils garderont un souvenir reconnaissant. 156311

Assemblée communale à La Ferrière

Augmentation de la quotité d'impôts

L'assemblée communale ordinaire de fin d'année s'est réunie sous la présidence de M. Emmanuel Traumaux, président des assemblées; 45 électeurs et électrices seulement avaient répondu à la convocation.

Rédigé par M. Roger Hofstetter, secrétaire des assemblées, le procès-verbal de l'assemblée de juin dernier fut accepté sans opposition. Le budget 1984 fut présenté par M. Rémy Amstutz. Avec 659.100 fr. de recettes et 691.270 fr. de dépenses, il accuse un déficit de 32.170 fr. malgré une hausse de la quotité d'impôts de 2,6 à 2,8 une augmentation du prix de l'eau de 75 ct. à 80 ct. le mètre cube et une autre de la taxe des compteurs de 50 ct. à 90 ct. par mois. Une proposition de maintenir le prix de l'eau à son tarif actuel et une autre d'augmenter la taxe des chiens furent successivement repoussées. Le budget et la nouvelle quotité d'impôts furent acceptés par 35 oui. On en revient ainsi à la quotité de 2,8 qui fut déjà celle de la commune durant plus de 30 ans et jusqu'en 1980.

Après les explications circonstanciées de M. Jean-Louis Brunner, les électeurs acceptèrent la reprise par la commune de l'ancienne route cantonale de La Cibourg, après que l'Etat ait posé un revêtement sur le secteur le plus couramment utilisé. Acceptée aussi la proposition commune des Conseils communaux de Renan et La Ferrière concernant l'échange de la partie ouest du chemin précité, abandonnée à la commune de Renan qui en compensation partielle

cède à La Ferrière un tronçon de chemin entre La Cibourg et La Puce.

Un crédit de 22.800 fr. fut ensuite voté pour l'installation d'une clôture en treillis autour du collège de La Ferrière et notamment de sa place de sport. Un tiers du montant sera couvert par les subventions cantonales. Enfin, une subvention communale de 12.000 fr. fut accordée au

Syndicat de chemins FERESOSI pour le chemin de la Gibolette.

Diverses questions furent encore posées au Conseil communal avant que le président de l'assemblée n'exprime au maire sortant de charge, M. Werner Haldimann, les remerciements des citoyens pour les vingt ans d'activité qu'il déploya au service de la commune. (lt)

Fête de Noël de l'Hôpital de Saint-Imier Des infirmières musiciennes

Comme le veut la tradition, Noël a été fêté avec quelques jours d'avance à l'Hôpital du district de Courtelary à Saint-Imier.

La manifestation avait été organisée par Mme Rita Guerne qui avait également mis sur pied la collecte destinée entre autres aux cadeaux pour les malades. Le directeur de l'hôpital, M. Jean-Robert Bouvier, et plusieurs membres du comité de l'hôpital ont pris part aux festivités. Les invités ont été accueillis par M. Bouvier. Une infirmière, Mme Doris Sommer, a ensuite joué un morceau d'accordéon. La prière a été faite par l'abbé Theurillat. Les élèves de Mmes Itten et Vuilleumier ont été très appréciés. Ils ont chanté et raconté des poésies avec beaucoup de fraîcheur. Le

curé Schwab a adressé le message de Noël à l'assemblée, puis une seconde accordéoniste, infirmière elle aussi, Mme Silvie Sartori, s'en est allée rejoindre la première pour un nouveau morceau.

L'infirmière Esther Horisberger et son époux ont présenté le chant de «Marie». Alors que madame chantait, son époux l'accompagnait à la guitare. Avant de passer à la prière, par le pasteur Calame, prière en allemand, les élèves de Mme Itten ont présenté d'autres productions.

Le vice-président de l'hôpital, M. Friedli a dit quelques mots et la partie officielle de la fête a pris fin par de nouvelles interprétations des élèves et des accordéonistes. Les malades, le personnel et les invités se sont retrouvés ensuite pour partager le repas de Noël. (cd)

Longines: le Noël des retraités

Fidèles à la tradition, les «anciens» de la Manufacture de montres Longines ont célébré la Fête de Noël au foyer de l'entreprise. A l'heure du goûter, préparé par Mme Babette Rothenbuhler et ses collaboratrices dévouées, quelque 150 retraités répondaient à l'invitation du service du personnel.

Au programme de l'après-midi, figuraient en particulier les productions chorales des enfants de la crèche «La Pelouse» préparées par Mme Marie-Anne Zysset, directrice, suivies par Martial Dubail et son Chœur des retraités, accompagnés à l'orgue par Marthe Zenger. Ces quelques pages de chant choral ont su donner le ton chaleureux à cette

manifestation qui chaque année connaît le même succès.

Au cours d'une brève partie officielle, Florian Schwaar, sous-directeur et chef du personnel, adressa led vœux de la direction de l'entreprise, puis donna une information générale sur les récents événements structurels qui ont marqué la vie de l'industrie horlogère suisse, à laquelle les retraités Longines ont apporté leur contribution.

Relevons enfin tout le plaisir qu'ont eu les participants d'avoir pu compter sur la participation de leur doyenne, Mlle Blanche Jeanrenaud, ancienne collaboratrice de l'atelier des pignons, qui vient de célébrer son 93e anniversaire. (comm-imp)

NAISSANCE

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de notre petite

LAURE

Clinique Montbrillant
La Chaux-de-Fonds

Cathy, Guido et Anne
CERINI
2724 Le Cerneux-Veusil
98702

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.

Rédaction:
Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod.
Rédacteurs RP:
Philippe O. Boillod, Correspondant parlementaire,
Berne. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera,
Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Déruns, Sports. - Raymond Deruns, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeannot, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario Sessa, Régionale. - Pierre Thomas, Coordinateur de jour. - Ruth Widmer-Sydler, Littoral.

Stagiaires:
Pierre Veya, Pascal Brandt.

Régie des annonces:
Asa Annonces Suisses SA
Rue Neuve 14, tél. (039) 21 11 35
Av. Léopold-Robert 31, tél. (039) 23 22 14
2300 La Chaux-de-Fonds

mercredi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

- 11.50 Ski alpin Coupe du monde. Descente dames. En Eurovision de Haus im Ennstal
17.35 Point de mire
17.45 Téléjournal
17.50 L'affaire Jésus: Ce que nous savons Henri Guillemain risque bien de choquer
18.20 Les Babibouchettes préparent Noël Un Père Noël
18.30 Fraggie Rock Série d'animation
19.00 La planète des gosses
19.30 Téléjournal
20.05 La planète des gosses

20.35 Agora Enfants Soixante enfants expriment leurs préoccupations sur des thèmes de la vie quotidienne choisis avec leur participation. Ce soir: LA PAROLE AUX ENFANTS. Histoire imaginée interprétée par: Marc Vuillien - Blaise Gabioud - Cléa Redalié

Fidèle à cette grille des fêtes dont les princes sont des enfants, «Agora» pour une fois s'est choisi un public unique. Elle a donné la parole aux enfants, et à eux seuls. Point de parents dans le public, ni d'éducateurs ni d'enseignants, mais soixante petits garçons et petites filles de onze à douze ans. Odile Jullien a écrit pour eux l'histoire d'un gamin de leur âge qui, comme d'habitude, servira de prétexte à lancer la discussion animée par Guy Ackermann.

23.05 Téléjournal

SUISSE ALEMANIQUE

- 11.50 Ski alpin Coupe du monde: Descente dames - En direct de Haus-im-Ennstal - 12.25 Slalom géant messieurs: En direct de Madonna di Campiglio
17.00 1, 2 ou 3 Jeu pour enfants
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Karussell
18.35 Visite chez le vétérinaire La mise à mort des animaux
19.05 Actualités régionales
19.30 Téléjournal - Sports
20.00 Schirmbild Médecine et santé
21.05 Jazz «in» Modern Jazz Quartet
21.50 Téléjournal
22.00 Kamera 83 Quo vadis Kino? L'année du cinéma 1983
22.45 Téléjournal

FRANCE 1

- 11.30 Vision plus
12.00 10 sur 10
12.30 Atout cœur
13.00 Actualités
13.35 La Petite Maison dans la Prairie Le Pari. Série
14.25 Destination Noël
15.55 Le village dans les nuages
16.15 Arbre de Noël de l'Elysée
16.45 Bonjour les fêtes
16.50 De la terre à la Lune Film de Byron Haskin. Avec: Joseph Cotten - Debra Paget
18.25 Livres divers, livres d'hiver
18.30 Bonjour les fêtes
18.35 Deux gourmands disent...
18.47 Monsieur Bonhomme Série
18.55 7 heures moins 5
19.00 Météo première
19.15 Actualités régionales
19.40 La Poupée de Sucre (6), conte musical. Avec Chantal Goya
19.50 Regards feutrés
20.00 Actualités

20.35 Dorothee, Danseuse de Corde 1. L'Assassin du Prince d'Argonne. Téléfilm en 3 épisodes de Jacques Fansten. Avec: Fanny Bastien, Macha Méril - Féodor Atkine

Maurice Leblanc, le père d'Arsène Lupin est aussi le père de cette «Dorothee danseuse de corde» que nous voyons à partir de ce soir, en trois épisodes. Pour le metteur en scène Jacques Fansten, qui nous avait habitués jusque-là à des films contemporains, c'est un véritable changement de cap puisqu'il s'agit là d'une fresque en costumes d'époque qui se déroule dans les années vingt. L'action débute en effet en 1921. Dorothee est une jeune fille qui a monté un petit cirque ambulancier avec des orphelins de guerre, qui va jouer de château en château.

- 22.05 Entracte
22.08 Ludwig... ou le Crépuscule des Dieux (1) Film en 5 épisodes de Luchino Visconti. Avec Helmut Berger - Romy Schneider - Trevor Howard
22.50 Gustave Doré sous toutes réserves Rencontre. Série
23.15 Est-ce ainsi que les hommes vivront? Avec François-Dominique de Larauzière, astrophysicien
23.25 Actualités
23.45 Vivre en poésie

ANTENNE 2

- 12.00 Midi informations Météo
12.08 L'académie des 9
12.45 Antenne 2 midi
13.35 Marianne, une Etoile pour Napoléon (23) Feuilleton. Avec Corinne Touzet
13.50 Carnets de l'aventure Journey to Hubbard glaciers
14.25 Dessins animés Zeltron: Le Crayon voltaïque - X-Or: La Bombe bactériologique
15.00 Récéré A2
17.10 Platine 45 Jesse Garon - The Assembly - Les numéros un de la semaine: Herbie Hancock
17.45 Terre des bêtes Spécial fin d'année
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 Le journal

Les Enquêtes du Commissaire Maigret 20.35 Un Noël de Maigret Téléfilm de Jean-Paul Sassy, d'après le roman de Georges Simenon. Avec: Jean Richard - Rosy Varte - Annick Tanguy

Déguisé en Père Noël, un homme s'est introduit, en pleine nuit, dans la chambre d'une petite fille. Qui est-il et que cherche-t-il? Maigret va tout faire pour démasquer le mystérieux visiteur.

- 22.10 Jules, César et Cie Raimu a 100 ans
23.00 Edition de la nuit

ALLEMAGNE 2

- 13.15 Vidéotexte
15.25 Enorm in Form
15.40 Vidéotexte
16.00 Informations
16.05 Rappelkiste
16.35 Das Weihnachtslied der Grille Dessin animé
17.00 Actualités régionales
17.15 L'illustré-Télé
18.00 Wildes weites Land 5. Le Duel. Série avec Michael Craig
19.00 Informations
19.30 Direct
20.15 Bilan
21.00 Journal du soir
21.25 Dynasty Steven va son Chemin. Série
22.10 Machtloser Dienst L'Ordre des jésuites
22.50 Die kleinen Französinen Film de Claude Berri, avec Alain Cohen
0.05 Informations

FRANCE 3

- 15.00 Questions au gouvernement
17.00 Programmes régionaux
19.10 Inf. 3 - 19.15 Actualités régionales
19.35 Pinocchio Feuilleton en 7 épisodes
19.50 Inspecteur Gadget Gadget au Cirque (3)
20.00 Les petits papiers de Noël

20.35 Potiche Comédie en 2 actes de Barillet et Grédy. Avec: Jacqueline Maillan - Jacques Jouanneau - Pierre Maguelon

Abandonnée un temps par son mari, une femme «de représentation», devient une femme de tête.

- 22.55 Soir 3
23.15 Bananes flambées Spécial jazz avec: Didier Lockwood - Sun Râ - Le groupe Uzeb
23.40 Jean-Claude Brialy Au cap de la Hague pendant le tournage de «Un Bon Petit Diable»
0.15 Prélude à la nuit R. Fontaine, clarinette; A. Motard, piano: Fantaisie, Rossini.

SUISSE ITALIENNE

- 9.00 TV scolaire Trente ans d'histoire: De la Première à la Seconde Guerre mondiale
10.00 Reprise
11.50 Ski alpin Descente dames
12.25 Ski alpin Superslalom géant messieurs
17.00 L'art de Hart 8. User le papier, avec Tony Hart La Fabrique de Topolino Qui est la Sorcière? avec Phyllis Diller
17.45 Rockline Magazine pop-rock
18.45 Téléjournal
18.50 Viavai
19.20 George et Mildred George, Jerry & Co. Série
19.50 Magazine régional
20.05 Le ricetto dell'Angelo
20.15 Téléjournal
20.40 Arguments Hebdomadaire d'information
21.35 Opérettes de salon Mélodies inoubliables d'Imre Kalmán
22.20 Téléjournal
22.30 Mercredi-sports Ski alpin

A PROPOS

Au revoir, M. Chevallaz

A «Table ouverte» (dimanche 18 décembre), M. Chevallaz, parfaitement à l'aise, occupait la place centrale réservée d'habitude au journaliste de la télévision. Les animateurs, MM. Torracinta, Nicole, Tille et von Burg, rentraient dans le rang... et retrouvaient ainsi le rôle de provocateurs, de questionneurs qu'ils finissent par oublier un peu trop quand la direction des débats les transforme en «modérateurs». Ils osent ainsi insister sur les atterroissements du Conseil fédéral dans l'affaire de Kayseraugst, et pousser M. Chevallaz à ne pas se dérober. Sans grand succès du reste, mais M. Chevallaz, sans dire si l'attente avait fait pourrir ou mûrir le dossier, en vint tout de même à un «aveu», son refus délibéré de mettre en cause la collégialité du gouvernement auquel il appartient encore pour quelques jours, qu'il va quitter avec un brin de nostalgie - pas facile, après 28 ans de pouvoir municipal et législatif fédéral, puis d'exécutif au plus haut niveau - mais en pleine forme, prêt à reprendre la plume pour dresser la (nouvelle?) histoire des finances de la Confédération à travers les âges et s'interroger sur les mécanismes du pouvoir de décision.

Bien entendu, il fut question de la formule magique, probablement au minimum secouée par les magouilles du 7 décembre, ce refus de porter une femme au pouvoir (encore que 96 voix, pour une première tentative, est-ce si négatif?). Pour M. Chevallaz, le coupable est trouvé. Ce n'est pas le caractère attribué à la candidate, ni certaines hésitations socialistes zurichoises et suisses, pas non plus l'influence du «diable-Hubacher». Homme de pouvoir, il a trouvé le coupable, la presse Ringier, et sa massive prise de position en faveur de Mme Uchtenhagen, qui aurait indisposé certains parlementaires. Facile, hélas...

Quittons «Table ouverte» pour signaler l'intéressante prise de position de Jean-François Aubert dans «Réalités neuchâteloises» où il explique cette semaine son vote en faveur de Mme Uchtenhagen et de M. Ducret, en un texte remarquable dans l'analyse du malaise ainsi créé. La presse régionale devrait faire sauter le verrou du vote secret, interroger nos élus sur le vote récent... On saura pour qui voter plus tard. Mon choix est fait: pour qui aura voté pour Mme Uchtenhagen... Freddy Landry

ALLEMAGNE 1

- 16.10 Téléjournal
16.15 ...scheiberweise
17.00 Nous, enfants
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Wiedersehen mit Brideshead
21.10 La charrette à bœufs et l'ordinaire
21.45 Images de la science
22.30 Téléjournal

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 SUISSE ALEMANIQUE FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

12.30 Journal de midi. 13.30 Avec le temps: les nouveautés du disque et séquences variées avec notamment: 14.05 Profil. 15.05 Le diable au coeur. 16.05 Subjectif. 18.05 Journal. 18.15 Actual. régionales. 18.25 Sport. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Les dossiers de l'actualité et revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.02 Au clair de la lune. 22.30 Journal. 22.40 Théâtre de nuit: Les Galettes de la Sainte Vierge, de Pierre-Robert Leclercq. 23.00 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.

12.30 Titres. 12.32 Table d'écoute. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Journal. 13.30 Table d'écoute. 14.00 La vie qui va... 15.00 Suisse-Musique. 17.05 Rock line. 18.10 Jazz non-stop. 18.30 Empreintes: Les livres. 19.20 Novitads. 19.30 Per i laboratori italiani. 20.02 Orch. de la Suisse romande, avec Léonie Rysanek, soprano: Salomé, de R. Strauss (extraits). 21.45 Les poètes du piano. 22.30 Journal. 22.40 Le calendrier de l'Avent. 22.45 Musique en Suisse romande: musique classique variée. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.

12.40 Rendez-vous. 14.05 Musique légère. 15.00 Notes et notices. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Welle eins. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Orch. radiosymph. de Bâle. 20.30 Direct. 21.30 Pour les consommateurs. 22.05 Music-box. 23.05 Das Schreckmümpfeli. 24.00 Club de nuit. 12.40 Mus. class. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Feuilleton. 15.00 RSR 2. 17.00 Jeunesse. 18.05 Suisse alémanique 3. 18.50 Italien. 19.20 Romanche. 19.30 Littérature. 20.05 Plaisirs de la nature. 21.00 Feuilleton: Dédale TSF. 23.10 Les chimères sonores.

Toutes les émissions sont diffusées en stéréophonie. 12.35 Jazz. 13.00 Opérette. 13.30 Jeunes solistes. 14.04 Microcosmos. Discotone. 14.40 Les vilains péchés capitaux. 15.00 La diététique, par M. Tessier. 16.15 Court-circuit. 17.05 Histoire de la musique. 18.00 L'imprévu. 19.05 Concert. 20.00 Les chants de la terre. 20.30 Concert: Le Boeuf sur le toit, Milhaud; Concerto pour violon et orch., Bartok; Petrouchka, Stravinski. 22.30-1.00 Feuilleton: Dédale TSF. 23.10 Les chimères sonores.

12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Musique: La belle oeuvre: Symphonie No 90, Haydn; Symphonie de chambre, Schönberg. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix, par P. Sipriot. 14.47 Ecole des parents et des éducateurs. 15.02 Les après-midi de France-Culture. 16.10 Science. 17.00 Raison d'être. 17.32 Musique: La belle oeuvre. 18.30 Le grand décret (8), de M. Ehrlich. 19.25 Jazz. 19.30 Perspectives scientifiques: portrait d'E. Benveniste; 3. Le comparatiste. 20.00 Musique: La belle oeuvre. 22.30-23.55 Nuits magnétiques.

0.05-6.00 Relais de Couleurs 3. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales du journal. 6.25 Journal routier et bulletin météorologique. 6.30 Journal régional. 6.35 Sports. 6.55 Minute océanique. 7.10 Commentaire d'actualité. 7.32 Le billet. 8.10 Revue de la presse romande. 8.30 Indicateur économique et financier. 8.35 Diagnostic économique. 8.40 Mémento des manifestations. 9.00 Bulletin météo. 9.05 Sauté-mouton, par Janry Varnel. 11.30 Bon, qu'est-ce qu'on fait demain, par Jean Charles.

0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.10 6/9 avec vous, réveil en musique. 7.15 La corbeille à billets. 7.30 Classique. 8.10 La poésie. 8.58 Minute océanique. 9.05 Connaissances, par Véra Florence. Editorial. 9.10 L'école active, avec le prof. Michael Hubermann. 9.30 Université du 3e âge de Genève. 10.30 La musique et les jours, par Pierre Perrin et Claudine Perret. 1. L'intégrale: les concertos de Camille Saint-Saëns. 2. La musique en fête. 12.00 Traditions musicales de notre pays.

Seul l'essentiel des programmes figure dans cette rubrique. 1 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Palette. 12.00 Semaine économique. 2 Club de nuit. 6.05 Suisse alémanique 1. 7.05 Musique classique: pages de Mozart, Haydn, Schubert, Beethoven et Mendelssohn. 9.05 Radio scolaire. 9.30 Dressez l'oreille. 10.00 Lecture. 10.30 Actualité littéraire. 11.00 Musique ancienne: pages de Dufay, Binchois, etc. 12.00 Magazine agricole.

Les programmes français sont donnés sous toute réserve. 6.02 Musiques du matin, C. Hermann. 7.10 Orch. national de France: Les Tableaux d'une exposition, Moussorgski. 7.45 Le journal de musique. 8.12 Magazine, par A. Schneider. 9.02 L'oreille en colimaçon. 9.20 Le matin des musiciens: Académie d'été au Mozarteum de Salzbourg 1983. 12.00 Le royaume de la musique par J.-C. Cheucle: Symphonie No 3, Schumann.

7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance. Jeux d'enfants, regards d'adultes. 8.32 Le maître de feu (4): Le sacrificateur sacrifié, avec V. Paques, ethnologue. 8.50 L'oiseau de brume, par C. Mettra. 9.07 Les matinées de France-Culture: La littérature, par R. Vigny, avec la collaboration de Ch. Giudicelli, E. Schlumberger, G.-L. Guignot et J.-P. Horn. 10.45 Vous descendez à la prochaine, par D. Poncet (2). 11.02 Musique: L'éco-saïe et les monstres du Loch Ness, par M. André.

Aujourd'hui

Demain